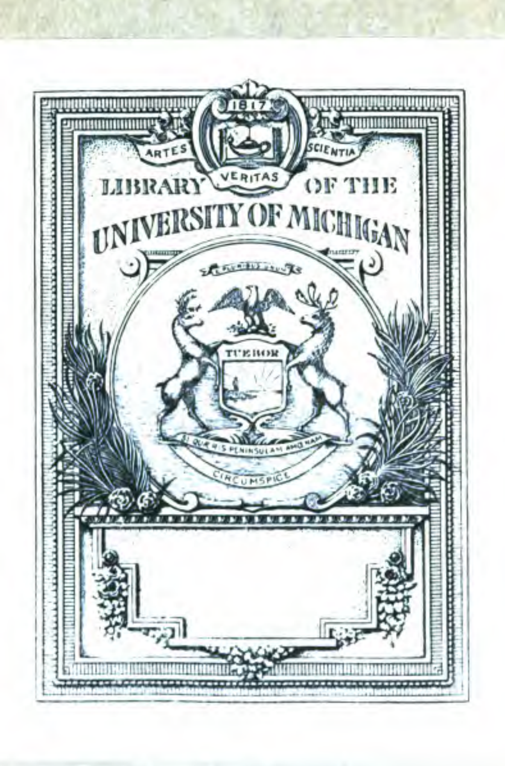
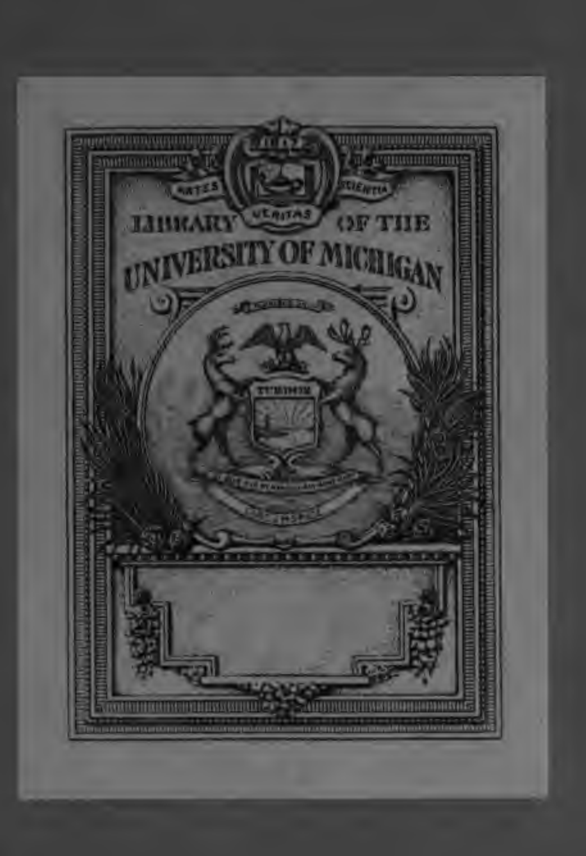
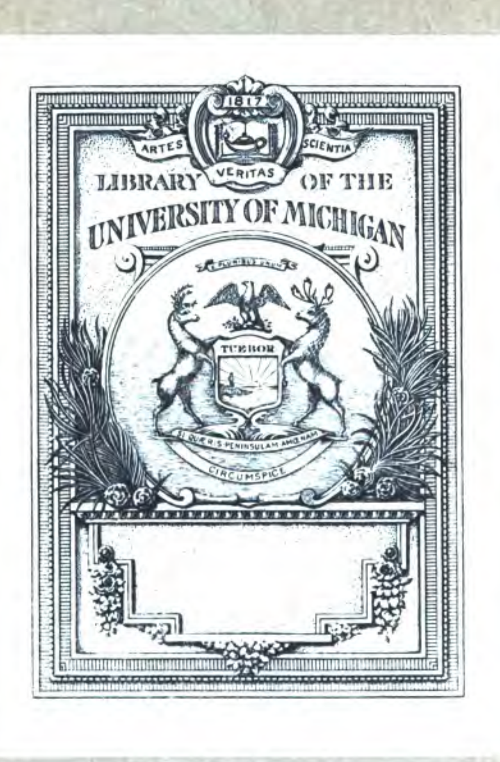

1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE



3 9015 05853 7732
3
4
5
Blin
Voyage en ovéanie


ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR


DA
21
.B65


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE



VOYAGE
EN OCÉANIE

NOUVELLE-CALÉDONIE
TAHITI & LES ILES SOUS LE VENT, ARCHIPEL POMOTOU, ILES GAMBIER, ILES MARQUISES NOUVELLE-ZÉLANDE, AUSTRALIE, TOURNÉE DES MISSIONS, VOYAGE SCIENTIFIQUE DE L'ILE CAMPBELL

PAR

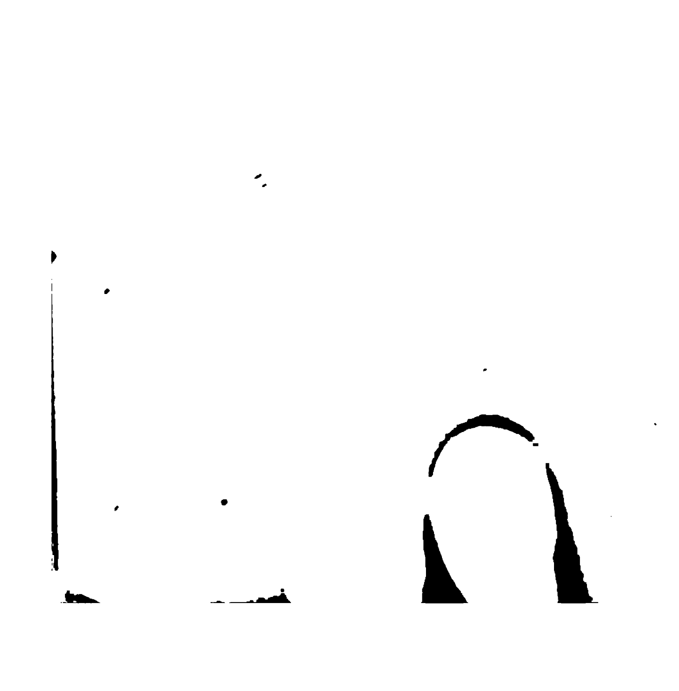
CHARLES BLIN

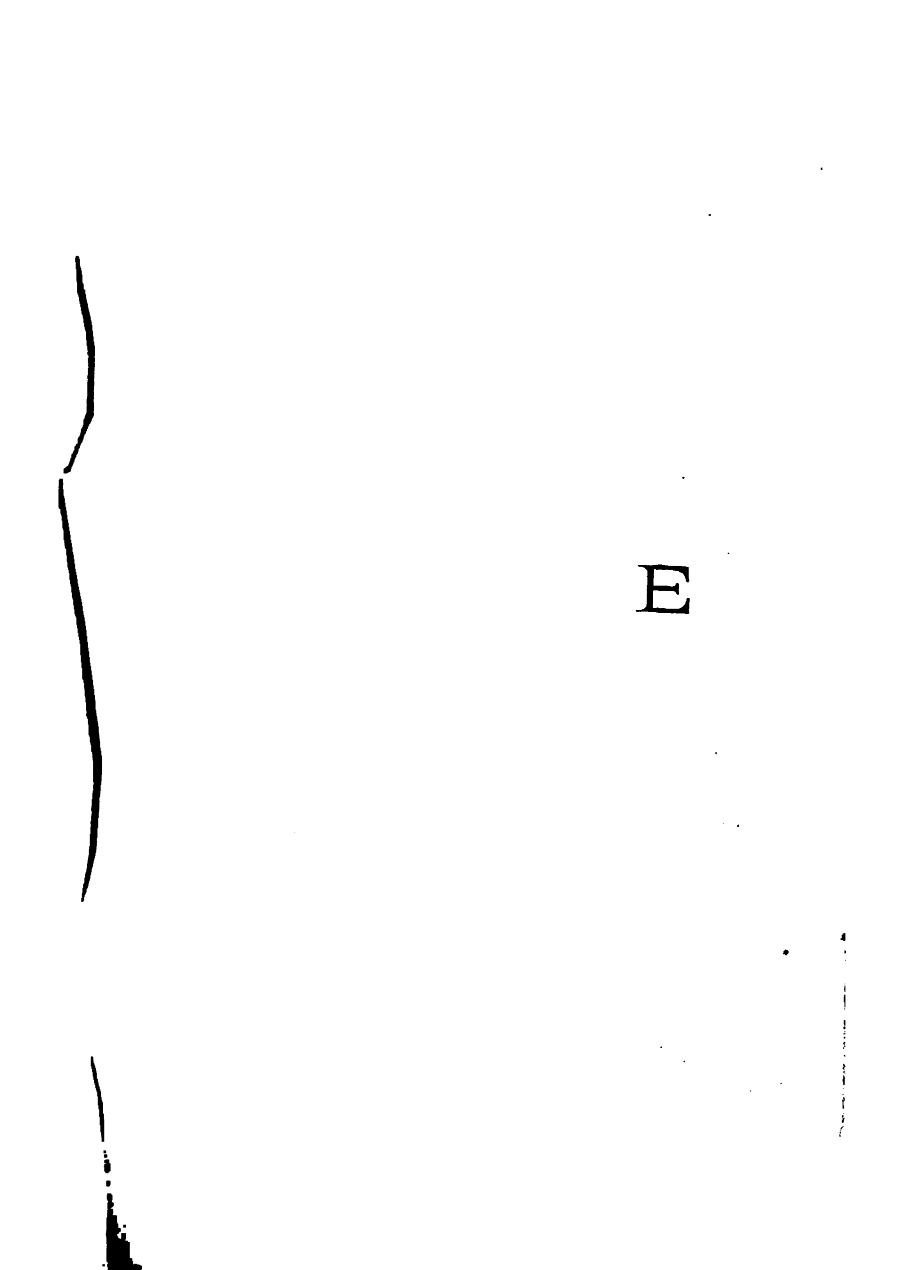
Ancien Aide-Commissaire de la Marine

LE MANS

LEGUICHEUX—GALLIENNE, IMPRIMEUR, LIB-ÉDIT.
13, RUE MARCHANDE, ET RUE BOURGEOISE, 16

1881




E

VOYAGE
EN OCÉANIE

où l'encombrement des affaires, l'esprit étroit et les préjugés de toute nature permettent à un bien petit nombre de recueillir les faveurs de la fortune, quelle que soit la somme de travail ou de courage qui soit dépensée.

Je disais tout à l'heure que le trop plein de la population d'un pays est la première cause d'une émigration suivie : cela est vrai, mais il y en a d'autres. Prenons comme exemple l'Angleterre, cette nation colonisatrice par excellence, et voyons pourquoi à l'heure actuelle elle répand à profusion ses nationaux sur tous les points du globe. Interrogez à ce sujet les gens du monde qui ne sont jamais sortis de chez eux, et la plupart répondront : « C'est parce que les Anglais savent coloniser. » Phrase vide de sens et qui n'explique en aucune façon pour quelles causes la Grande-Bretagne tient la tête dans l'art de la colonisation. Les Anglais ne sauraient pas plus coloniser que les autres peuples du monde, si leurs conditions sociales, les y obligeant, n'avaient développé en eux le génie de cette œuvre, secondé, je le veux bien, par un fond d'ambition et un esprit d'envahissement se rattachant au caractère même de la race.

Les Anglais possèdent deux éléments fondamentaux grâce auxquels ils ne feront qu'accroître le développement de leurs colonies : une population trop considérable pour le pays et le droit d'aînesse.

Le premier de ces deux éléments est parfaitement ordonné, réglementé, exploité même, par les agences d'émigration qui jettent à pleins bords sur les pays neufs une masse d'hommes de tout âge et de toutes professions. Voilà pour la main-d'œuvre. Le second élément, excluant des héritages patrimoniaux les cadets de familles aisées ou nobles, ceux-ci formés de bonne heure par l'instruction pratique qu'ils ont reçue, et munis de la bénédiction paternelle qui leur interdit de remettre les pieds dans la maison avant d'avoir fait leur trouée dans le monde, s'en vont chercher fortune ailleurs, et quittent la métropole pour ces pays où abonde déjà la main-d'œuvre qu'ils utilisent en la dirigeant. Instruments et ouvriers, main-d'œuvre et direction se trouvent donc réunis tout d'abord sur le sol conquis par le Royaume-Uni. Enfin les Anglais partent sans esprit de retour. Cet étrange état moral que l'on appelle le mal du pays, cette fièvre du cœur qui à la longue tue le corps, leur est inconnu. Leur maison, leur famille, leur *home* en un mot est là où ils portent leur activité : c'est là qu'ils lutteront et c'est là qu'ils triompheront, puisque là est leur patrie du jour où ils se seront établis. Nous verrons dans le courant de ce livre, en définissant la division des colonies anglaises, à quel point peut atteindre chez les Anglais ce sentiment d'attachement pour leur patrie adoptive.

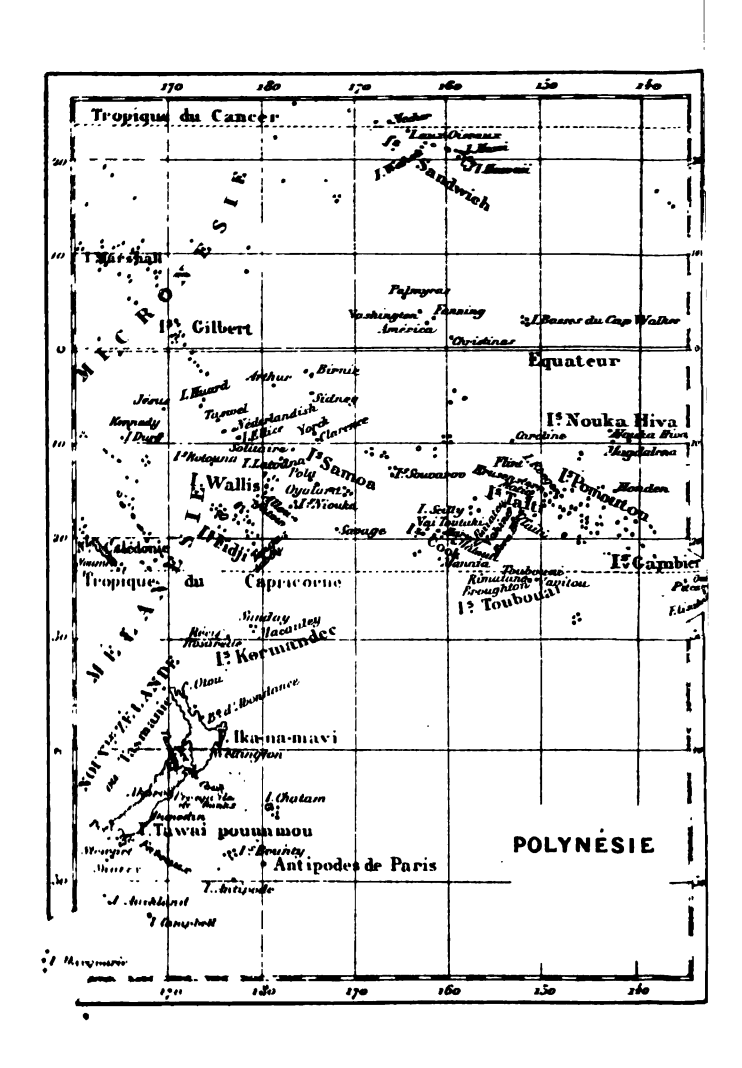
D'autres nations ont également une émigration assez régulière pour des causes différentes. En Océanie, l'émigration allemande a quadruplé depuis la guerre de 1870, et cela pour deux raisons; la première c'est que cette triste guerre, loin d'enrichir pécuniairement nos vainqueurs, a appauvri une partie de l'empire d'Allemagne. Le nord a particulièrement souffert, et c'est de ce côté que l'émigration a principalement augmenté.

Les exigences du service militaire ont été l'une des causes de ce surcroît d'émigrants : l'on m'a assuré à cet égard que les choses avaient été poussées assez loin pour que le chancelier en prît ombrage et se vît contraint d'enrayer le mouvement.

Pour en revenir à mon point de départ, nous n'avons en France aucune des conditions que je viens d'énumérer, et, rien ne nous y obligeant, nous n'avons aucun motif immédiat de nous expatrier pour aller porter ailleurs notre industrie et notre activité.

Mais il se peut que dans certaines classes de nos concitoyens, il se rencontre des hommes avides de réussite, auxquels l'avenir n'offre dans leur pays qu'une condition médiocre, sinon précaire. (Combien en ai-je connu à l'étranger qui, partis jeunes et ayant atteint l'âge mûr, sont aujourd'hui dans une position heureuse et indépendante !) C'est à

ces hommes sans avenir dans leur patrie que sont ouvertes les contrées que nous allons visiter; la plus grande partie de leur sol, mise en exploitation, en a fait connaître la richesse et la fécondité, et tout semble y promettre le succès à ceux qui viendront hardiment et loyalement leur confier leur sort.


Tropique du Cancer
I. Marshall
Is. Gilbert
I. Wallis
Is. Samoa
Fidji
Nle Calédonie
Tropique du Capricorne
Is. Kermandec
I. Ika-na-mavi
Wellington
I. Chatam
I. Tawai poumamou
Antipodes de Paris
Sandwich
Palmyra
Fanning
Washington
Christmas
Equateur
Is. Nouka Hiva
Is. Pomoutou
Is. Taïti
Cook
Is. Gambier
Is. Toubouaï
Savage
POLYNÉSIE

CHAPITRE Ier

Départ de Lorient. — Relâche au Sénégal. — Colonie du Cap. — Iles Saint-Paul et Amsterdam. — Arrivée en Nouvelle-Calédonie.

Le principal motif de l'armement de la *Vire*, sur laquelle je reçus l'ordre d'embarquer au mois de juin 1873, était de mettre ce transport à la disposition d'une commission scientifique chargée de se rendre à l'île Campbell pour y observer le passage de Vénus sur le soleil. De toutes les missions organisées dans ce but, tant par la France que par les autres nations, celle qui était destinée à l'île Campbell avait de prime abord la tâche la plus rude, eu égard à l'incertitude qui planait sur les chances futures de l'expédition, en ce qui concernait le résultat de ses travaux dans un pays dont la position géographique était mal définie, les conditions climatériques indéterminées, les ressources inconnues. Le commandant de la *Vire* reçut en conséquence l'ordre de se rendre préalablement dans le sud de la Nouvelle-Zélande afin d'y recueillir

quelques renseignements utiles sur l'île Campbell qui en est peu éloignée, de s'y diriger ensuite et d'y séjourner pendant un espace de temps suffisant pour pouvoir, par une série d'observations météorologiques, apprécier les chances de réussite que devait y espérer la mission que nous irions attendre à Sydney l'année suivante.

Nous verrons plus tard quel fut le sort de cette mission dans l'accomplissement de sa tâche, et nous consacrerons les chapitres antérieurs à l'examen des curieux et intéressants pays que nous visitâmes dans le cours de cette longue campagne.

Un mois après notre entrée en armement, la *Vire*, transport mixte entièrement neuf, était prête à prendre la mer pour la première fois, et le 24 juin 1873, le commandant nous informa que le départ était fixé au lendemain, à onze heures du matin.

Nous étions prêts, les chambres disposées selon le goût de chacun, attendaient leurs hôtes, les provisions de toute nature étaient embarquées, nos passagers installés : il ne nous restait qu'à faire nos adieux à ceux que nous laissions en France, et ce n'était pas là la partie la moins rude de nos derniers moments à terre. On est jeune, ardent, avide de l'inconnu et heureux de s'y jeter, et c'est avec enthousiasme qu'à cette époque de la vie l'on fait ses préparatifs de voyage.

Quelle animation préside aux différents achats nécessités par la perspective d'une longue absence ; avec quelle sollicitude on arrime, dans trois tiroirs et une armoire microscopiques, les vêtements de toute espèce destinés aux différentes latitudes sous lesquelles on passera ; avec quelle coquetterie on dispose cette petite chambre qui, pendant de longs mois, va devenir la confidente des pensées intimes, résonner des joies de son hôte, s'assombrir de ses tristesses !

Et quand tout cela est fini, quand le jour du départ arrive, ardeur, animation, coquetterie, tout s'évanouit.

C'est qu'il va se faire un grand vide dans le cœur de celui qui part. Quitter la France, c'est beaucoup ; mais on la retrouvera ; quitter les siens, c'est plus dur. Ce sentiment n'est inaccessible à aucun, si fortement trempé qu'il soit, et le 25 juin 1873 les visages étaient devenus soucieux et la gaieté des premiers jours avait fait place au silence dans le carré de la *Vire*.

A la remorque du bâtiment, un petit navire à vapeur le *Serpent*, à destination de Cayenne et que nous devions conduire jusqu'au sud des îles du Cap-Vert, était sous les feux.

Nous étions amarrés dans l'avant-port, attendant le signal du départ. Enfin le commandement : « Chacun à son poste pour l'appareillage ! » est

prononcé d'une voix forte par l'officier de service, et la *Vire*, larguant les amarres qui la retiennent à la terre, s'avance lentement vers la rade, remorquant le *Serpent*. La jetée est couverte de monde : parents, amis, tous sont là. Bien des cœurs battent, quelques larmes coulent et l'on échange du bord à la terre un dernier adieu. Le commandant lève sa casquette pour saluer la foule et, en route. Trois coups de canon de la *Vire* et du *Serpent* saluent N.-D. de Larmor dont le carillon rend le salut. Bientôt la passe est franchie et le vaste horizon de la mer se déroule sous nos yeux.

Je ferai grâce à mes lecteurs des détails de notre traversée jusqu'au Sénégal où eut lieu notre première relâche. La vie de bord est monotone et pourtant j'y ai trouvé un certain charme ; mais je dois avouer que ce sentiment n'est pas commun à tous les marins et il est inutile de développer ici les divers considérants qui me l'ont fait éprouver. Qu'il me soit cependant permis de dire que le commerce agréable de mes compagnons de route fut une raison suffisamment justificative de ce que j'avance. Par un temps délicieux et une température exceptionnellement douce, toutes voiles dessus, nous perdîmes de vue la côte d'Espagne ; nous vîmes défiler Madère et les Canaries commandées par le pic de Ténériffe élevé de 4700 mètres, dont le sommet nous apparut, à 70 milles de distance,

noyé dans les splendeurs du soleil couchant. Le 6 juillet nous passâmes par le travers du banc d'Arguin, de sinistre mémoire, sur lequel s'échoua la *Méduse* en 1817, et le 8 juillet la *Vire* laissa tomber l'ancre sur rade de Dakar.

Le lendemain matin, de bruyants cris de joie, poussés autour du bâtiment par une bande de gamins du pays, me chassèrent de ma chambre, et je montai sur la dunette, d'où je pus assister à un spectacle des plus comiques, sinon des plus variés. Une quarantaine de petits indigènes, les uns en pirogue, la plupart à la mer, récoltaient en se les disputant les gros sous qu'on leur jetait du bord, en plongeant de façon à les attraper dans l'eau, exercice auquel ils excellent. Des morceaux de sucre, dont ils sont friands, remplacèrent les sous, et ce fut alors un véritable combat pour les conquérir. Nageurs de première force, les noirs se soucient peu que leur pirogue chavire aux endroits les plus périlleux, ce qui arrive à chaque instant. Un danger plus redoutable est le requin qui fourmille dans ces parages; demandez à un noir s'il en a peur, et il vous répondra en montrant une espèce de collier fétiche ou *grigri* qu'il porte au cou. Il y a le grigri contre le requin, le grigri contre le poison, le grigri contre la mort violente, etc. Malgré la toute-puissance attribuée au grigri, il arrive constamment que maître requin

avale le noir sans le séparer, il est vrai, de son respectable préservatif.

Én quelques mots voici Dakar : Au point de vue de l'agrément du séjour, qui n'a pas vu Dakar, surtout au mois de juillet, n'a rien vu. Pas un arbre dans les rues bordées de maisons blanchies qui réfléchissent les rayons d'un soleil de 65°, et dont le macadam est remplacé par dix centimètres de sable brûlant, de sorte qu'il est absolument impossible de mettre le pied dehors entre dix heures du matin et cinq heures du soir. La nuit, une certaine variété de serpents se glisse sur les voies fréquentées, et dans le lointain le visiteur a la satisfaction d'entendre le miaulement des chacals et des hyènes : tous les plaisirs à la fois. La ville noire, proprement dite, consiste en un amas de huttes où vivent pêle-mêle hommes, femmes, enfants, d'une saleté repoussante, que se disputent, à l'époque de l'hivernage, le choléra et la fièvre jaune, laissant leurs élus aux soins des disciplinaires qui sont chargés de les transporter hors de la ville.

Un fil télégraphique relie la ville à Saint-Louis, et les courriers ordinaires se font au moyen des caravanes ou de cavaliers indigènes. La relâche de Dakar est suivie par les paquebots des lignes d'Amérique qui viennent y faire du charbon : quant aux approvisionnements de bouche, on n'y

trouve absolument que des bœufs. La seule distraction offerte aux étrangers, lors de notre passage, consistait dans la fréquentation du café-restaurant tenu par Mme Gennoyer, une brave dame qui était depuis vingt-cinq ans au Sénégal, nourrissant avec un soin dont elle ne pouvait se dispenser une fièvre chronique, qui, je crois, a fini par l'emporter. On trouvait chez elle un mauvais billard et de la bière d'exportation qu'il nous fallut boire tiède... pour nous rafraîchir..., la machine à glace de l'établissement étant soi-disant en réparation.

Non loin de la ville, sur la route de Hann, est un vaste jardin maraîcher bien entretenu par les disciplinaires, et dont les produits sont réservés aux fonctionnaires, aux malades, aux officiers qui résident à Dakar. Au fond de la baie qui forme la rade, s'élève la petite ville de Ruffisque dont les ressources sont, paraît-il, assez abondantes.

Gorée. — A trois milles de Dakar, sur un rocher aux flancs escarpés, s'élève dans l'îlot de ce nom la petite ville de Gorée, dont le monument le plus important est l'hôpital qui dessert Dakar. Aux époques d'épidémie, on y transporte les officiers et les fonctionnaires malades, de sorte que de temps à autre des encombrements se produisent et que le séjour de l'île devient aussi malsain que celui de la grande terre. Ces cruelles épreuves semblent du reste augmenter d'intensité depuis quel-

ques années, et l'on n'a pas oublié la terrible épidémie de 1879 qui décima nos troupes indigènes, fit tant de vides dans les rangs de nos officiers, et durant laquelle onze médecins de la marine payèrent de leur vie leur dévouement à la cause commune.

A ce moment, l'hôpital de Gorée fut littéralement envahi.

Le lendemain de notre arrivée à Dakar, nous eûmes la visite de bons camarades détachés en service à Gorée, et nous acceptâmes de grand cœur, pour le soir même, leur aimable invitation à dîner et l'hospitalité pour la nuit. Nous partîmes donc à cinq heures du soir, le docteur, moi et un officier passager, pour Gorée. La chaleur était étouffante; à l'horizon s'accumulaient de gros nuages aux teintes cuivrées, les oiseaux de mer volaient lourdement au ras de l'eau, effleurant la lame du bout de l'aile; toutes les apparences annonçaient pour la soirée ou pour la nuit un de ces violents cataclysmes atmosphériques connus au Sénégal sous le nom de tornades.

De lointains coups de tonnerre, d'abord espacés, puis précipités et augmentant graduellement d'intensité, une obscurité croissante, de larges éclairs embrasant toute l'étendue de l'horizon, la mer et la brise se faisant en même temps, et enfin des torrents d'eau, voilà la tornade; et cet imposant

spectacle est offert presque tous les jours pendant la saison d'été aux habitants de ce pays béni !

Nous arrivâmes sans encombre à destination, et, après un joyeux dîner où furent évoqués nos vieux souvenirs de France, chacun de nous, harassé par la température de plomb qui avait duré tout le jour, se retira. Une chambre me fut offerte à l'hôpital, et je m'y installai de mon mieux. Je remarquai que cette chambre était ménagée dans une partie inachevée d'un bâtiment annexe, et que le plafond consistait en un morceau de toile peinte mal fixé. Je calculai que cette disposition me procurerait au moins une certaine fraîcheur, et, satisfait de mon raisonnement, je me disposai au sommeil. Bientôt un léger bourdonnement allant crescendo vint frapper mon oreille ; je m'accoudai et j'écoutai. Un instant, le silence se fit, suivi brusquement d'une vive douleur que je ressentis à la paupière ; puis, la musique recommença, suivie d'intervalles de silence, accompagnés inévitablement de souffrances analogues à la première, sur toutes les parties du visage. De terribles démangeaisons succédèrent, et je me grattai la figure à deux mains : il n'y avait plus de doute, je servais de pâture aux maringouins qui ne me laissèrent pas une minute de repos. Vers deux heures du matin, un éclair prolongé vint illuminer mon lit de douleur ; c'était la tornade annoncée. Mon

plafond mobile se mit à onduler sous l'action du vent; puis, sous celle d'une pluie torrentielle, il se transforma complaisamment en entonnoir déversant dans ma chambre jusqu'au jour une cascade non interrompue. Vers six heures, je vis entrer un noir tenant d'une main un baquet et de l'autre une écope destinée à évacuer mon déluge. Après m'avoir considéré avec un certain étonnement, il retroussa ses manches et, s'adressant à moi : « Bonjour, mon camarade (1), me dit-il, toi pas bien dormi? — Non, mon camarade, moi pas bien dormi du tout. — Beaucoup moustiques, mon camarade? — Beaucoup moustiques. — Toi coucher ici ce soir? — Ah! par exemple, j'espère bien que non, mon camarade. » — Et je sautai à bas de ce lit dont j'ai longtemps gardé le souvenir. Je me hâtai de rejoindre ces Messieurs qui m'attendaient pour prendre une tasse de café et qui éclatèrent de rire en me voyant. Le fait est que j'étais grotesque avec mes yeux gros comme le poing, mes narines démesurément dilatées, mes oreilles enflées. Après m'être épongé avec de l'eau fortement vinaigrée, nous allâmes voir préparer le couscoussou, cet assaisonnement invariable de tous les mets indigènes. Nues jusqu'à la ceinture, leurs

(1) Au Sénégal, cette interpellation est usitée entre blancs et noirs.

en ants amarrés sur les reins au moyen d'un lambeau d'étoffe, trois ou quatre jeunes femmes, armées de gigantesques pilons, écrasaient dans un mortier du mil qu'elles devaient ensuite détremper et transformer en pâte : avec une adresse merveilleuse, elles lançaient de temps à autre en l'air leur lourd pilon, battant trois fois des mains et le rattrappant ensuite pour recommencer leur rude besogne, qui se prolonge jusque deux ou trois heures.

Gorée, qui fut cédé définitivement à la France par les Anglais, en 1815, est un commandement particulier.

Le gouvernement est établi dans une assez belle construction où sont également disposés les différents services administratifs. Un cercle militaire convenablement installé est l'unique ressource des officiers et des fonctionnaires de la localité. Un marché de pauvre apparence, mais fort utile pour la population, est situé à l'un des angles de la place du gouvernement, non loin d'un immense banian qui a été baptisé, je ne sais pourquoi, du nom d'*Hôtel des Étrangers*. Triste séjour en somme que celui de Gorée.

Toujours suivis du *Serpent*, nous reprîmes la mer, faisant route vers le cap de Bonne-Espérance, et, quelques jours plus tard, nous nous séparâmes de notre compagnon qui continua seul sa route

vers sa destination, dont nous l'avions sensiblement rapproché, beaucoup trop même dans l'intérêt de notre traversée. En effet, le commandant, ne voulant pas, par mesure de prudence, abandonner à lui-même le petit aviso à une trop grande distance de son point d'arrivée, avait prolongé la route dans l'ouest, et, au moment de revenir sur ses pas pour suivre l'itinéraire fixé par ses instructions, les vents étaient devenus contraires. Deux jours après avoir quitté le *Serpent*, nous étions drossés sur la côte du Brésil, dont la terre devint bientôt visible à 35 milles environ. Grâce à la machine, à laquelle il fallut recourir, nous sortîmes de ce mauvais pas, et, 38 jours après, la *Vire* était mouillée sur rade de Simons-Bay, à l'ouest du cap des Aiguilles.

A peine sur rade, un médecin anglais accoste près du navire, et, après s'être assuré qu'il n'y avait à bord aucune maladie contagieuse ou épidémique, délivre l'autorisation de communiquer avec la terre.

Il nous laisse une instruction concernant un poisson très dangereux et abondant dans la rade, le *toad-fish* (poisson-crapaud), dont toutes les parties sont venimeuses, et dont la moindre portion absorbée cause la mort en quelques minutes. Cette précaution n'était pas inutile, car l'une des grandes distractions des hommes en rade est la pêche à la ligne.

La colonie du Cap a acquis, dans ces dernières années, une assez grande et triste célébrité pour ne pas y être passé sans en donner une idée aussi sommaire que la brièveté du séjour qui nous y a été accordé le permet.

Quoique les Anglais soient établis au Cap depuis longtemps (1815), (la première occupation remontant à 1795), l'ancienne influence des Hollandais, qui y fondèrent une colonie, en 1650, s'y fait encore sentir sur beaucoup de points. Il existe même, dans l'intérieur, des villes de nationalité hollandaise, constituées en républiques, et dont on a respecté l'indépendance (1). En quelques heures on se rend de Simons-Bay à Cape-Town, en passant par Wymberg, où l'on arrive au moyen d'une sorte de patache décorée du nom de *Royal-Mail*. En deux heures, on est à Wymberg, et le temps passe vite, grâce à la beauté du pays que l'on parcourt. Sol fertile et cultivé avec soin, prairies verdoyantes, montagnes boisées, riants cottages, tout est réuni pour charmer le regard du voyageur, et l'on arrive à destination sans avoir eu le temps de se préoccuper des cahots multipliés du véhicule très imparfait qui vous conduit. A Wymberg, on prend le che-

(1) Il n'est pas impossible que l'existence de ces colonies hollandaises indépendantes ne soit actuellement, pour l'Angleterre, une cause de préoccupation.

En tout cas elles doivent lui porter un certain ombrage.

min de fer, et, en une heure, on est à Cape-Town. Sur le trajet, il faut remarquer l'observatoire, situé à un kilomètre de la station de la Rochelle, et, aux portes de la ville, la fameuse table qui a donné son nom au mouillage (Table-Bay), et qui domine la ville.

La ville du Cap, fondée en 1652 par Van Riebeck, est régulièrement construite; de larges rues bien entretenues, de belles maisons, de confortables hôtels, des moyens de transport nombreux y assurent aux étrangers une existence facile et agréable. La vie y est assez chère, mais abondante; viande fraîche de toute espèce, volailles, légumes et fruits variés, vins estimés, s'y trouvent en abondance, et c'est à juste titre que les équipages, fatigués d'une longue traversée, apprécient la relâche du Cap. Un jardin public, très soigné, offre une promenade quotidienne aux habitants qui, pour un motif quelconque, ne peuvent étendre leurs excursions au delà de la ville. Le musée, attenant au jardin public, est assez riche; il contient de fort belles préparations de squelettes de poissons de différentes espèces, une très remarquable collection ornithologique, des armes, des tissus et un certain nombre d'échantillons minéralogiques. Comme réclame de rigueur, le gardien y montre le squelette d'un soldat tué à Wagram. En sortant de la salle principale, affectée aux collections, on entre

dans la bibliothèque, qui est abondamment garnie d'ouvrages de toute sorte, anciens et modernes. J'ai été particulièrement surpris d'y trouver des spécimens fort curieux des œuvres d'art et de patience des Bénédictins, qui excellaient, comme on le sait, dans la confection de manuscrits enrichis de planches aux tons si riches et si multipliés. Le conservateur de la bibliothèque fait voir aux visiteurs le missel de Marguerite de Navarre. Comment ces chefs-d'œuvre sont-ils arrivés là, c'est ce que l'on ne saurait dire, mais assurément leurs possesseurs actuels ont le droit d'en être fiers, car il y a des volumes qui peuvent rivaliser avec les plus beaux de ceux que nous admirons dans nos plus anciennes archives.

En quittant Cape-Town, nous nous rendîmes à Wymberg, et de là à Constantia, où nous fîmes une visite à M. Cloetes, le plus grand propriétaire des fameux crus de Constance, dont les produits authentiques sont bien rares dans la consommation, car la plupart des vins dits du Cap que l'on vend en France sont fabriqués à Cette. La meilleure raison est que la production annuelle est de beaucoup inférieure aux exigences de la consommation (1).

(1) Les deux marques seules authentiques sont celles de *Cloetes* et de *Van Renen*.

La relâche du Cap se compose, comme nous l'avons dit, de deux mouillages, Simons-Bay et Table-Bay. Le village de Simons est peu étendu, mais fort pittoresque. Le terrain, très accidenté, est revêtu de verdure, de fleurs, et abondamment arrosé. On y trouve en assez grande quantité des provisions fraîches, et ce qui peut manquer est facilement expédié de Cape-Town. Cette escale était donc très appréciable pour nos transports qui font le voyage de la Nouvelle-Calédonie; mais le gouvernement anglais a demandé que cette relâche fût supprimée, à cause des évasions qui peuvent se produire parmi les condamnés, qui composent d'habitude une partie du personnel voyageur des grands bâtiments de cette espèce. Aux portes de Simons, on peut voir de petits villages abandonnés de leurs habitants. Quelques années avant notre passage, en 1873, on avait découvert dans le nord de Cape-Town des mines de diamants. De précieuses découvertes avaient été faites, et de nombreuses familles ne tardèrent pas à quitter leurs maisons pour se transporter aux Diamond's-fields; des villages entiers furent ainsi abandonnés. Pendant notre séjour, nous apprîmes que depuis quelques mois aucune trouvaille importante n'avait été faite. Quelques mineurs étaient même revenus assez découragés, mais les recherches se continuaient encore sur une assez vaste échelle, et



du reste aujourd'hui les diamants du Cap ont pris une place importante dans la joaillerie.

Les principales ressources alimentaires du Cap sont : de très beaux bœufs, d'excellents moutons, des volailles de première qualité, œufs, laitage, légumes et fruits en toutes saisons. Le poisson y abonde. Le homard s'y trouve en telle quantité qu'il n'a aucune valeur et coûte de 0,10 à 0.15 centimes (1); on l'emploie pour fumer la terre absolument comme à Terre-Neuve on se sert du hareng pour cet usage.

Une industrie assez récente, et qui promet un bel avenir, est l'introduction dans le pays d'un certain nombre d'autruches par MM. Hugo frères. Les premiers essais ont été satisfaisants, et, si la suite répond au début, MM. Hugo devront réaliser de beaux bénéfices.

Le 31 août, nous reprîmes la mer, faisant route pour la Nouvelle-Calédonie, et, le 14 septembre, de grand matin, nous passions à toucher l'île Saint-Paul, également désignée par l'Académie des sciences comme lieu d'observation du passage de Vénus. L'île Saint-Paul est séparée de l'île Amsterdam d'environ trente milles, et ces deux îlots,

(1) Voir l'annexe nº 1, à la fin de ce volume, pour se rendre compte des prix courants de la consommation au Cap.

jetés au milieu de l'Océan indien, sont inhabités. Voici quelques renseignements sommaires sur ces deux îles :

L'île Amsterdam, ou proprement dite, la Nouvelle-Amsterdam, est la plus au nord de ce groupe isolé. Longtemps sa découverte fut attribuée à Vlaming, en 1696, mais les dernières recherches ont établi que son nom lui fut donné par le célèbre Anthonio Van Diémen, gouverneur général hollandais, qui la visita, en 1633, avec le navire la *Nouvelle-Amsterdam*. Il est pourtant admis qu'elle avait été reconnue antérieurement, selon toutes probabilités, en 1623, par le navire hollandais *Leyden*, et aussi en 1633, avant Van Diémen, par le *Bleiswyk*. Les descriptions qui s'y rapportent sont très confuses, eu égard à l'ignorance où l'on était de l'existence de deux îles, et l'on appela Amsterdam tantôt île du nord, tantôt île du sud. Depuis cette époque, ces parages ont été souvent visités, et de nombreuses descriptions en ont été données. L'une des plus récentes est due au récit du docteur Sherzer (*Voyage scientifique de la frégate autrichienne la Novara*, 1857.) mais il ne contient qu'un petit nombre d'instructions nautiques sur cette île inaccessible. L'île est inhabitée et à peine apte à faire vivre un équipage naufragé, ainsi qu'a pu le constater celui du *Méridian*, jeté sur la côte sud, le 24 août 1853. — L'île Saint-

Paul est au sud du groupe. La date de sa découverte n'est pas bien précise. C'est une des curiosités naturelles du monde, car elle n'est qu'un cratère éteint et entièrement formé par les soulèvements volcaniques des siècles passés. La longueur de l'île, du nord-ouest au sud-est, est de deux milles 3/4, et sa largeur de un mille 1/2. Sa configuration générale est celle d'un triangle, ou plutôt d'un 1/2 hexagone dont la base fait face au nord-est. La longueur totale de la côte est d'environ six milles. De loin, l'on dirait une banquette aux côtés escarpés, dont les points culminants atteignent de 740 à 860 pieds.

La grande particularité de cette île est le bassin circulaire situé au milieu de la côte nord-est, et qui est un ancien volcan sous-marin. Ce magnifique bassin, d'environ 2/3 de mille de diamètre, atteint au centre une profondeur de 27 à 29 brasses; il a été souvent visité et décrit. D'après l'un des plus anciens récits (*Vlaming*, 1697), ce bassin était séparé de la mer par un rocher de quelques pieds de haut qui s'est usé depuis, et, aujourd'hui, l'on a passage avec huit ou neuf pieds d'eau au-dessus. Autour de ce bassin volcanique s'élèvent des falaises escarpées de 7 à 800 pieds de haut, qui sont revêtues, en beaucoup d'endroits, d'une herbe longue, et parsemées de fragments de roches. Quelques colons y ont fait des terrassements, et les produc-

tions maraîchères peuvent de temps en temps fournir quelques petites provisions aux bâtiments de passage. La constitution géologique de l'île est entièrement volcanique : on y trouve de la lave, de la ponce, de l'obsidiane et du basalte, et elle fournit encore les traces d'une énergique action volcanique à l'état latent depuis les bords du cratère jusque vers les hauteurs, et encore sur les côtés extérieurs, où se trouvent beaucoup de sources thermales, et de crevasses qui donnent passage à des émanations gazeuses à une température élevée. Le remarquable phénomène des sources d'eau bouillante sur des langues de terre que la mer couvre à marée haute, décrit par Vlaming, existe encore; et l'on peut attraper sur le rivage des écrevisses et des poissons et les jeter dans ces bassins naturels d'eau bouillante où ils cuisent rapidement. Lorsqu'elle est refroidie, cette eau est potable, et les habitants, qui n'ont d'autre part que de l'eau de pluie, en font usage sans inconvénient, lorsque l'autre leur fait défaut. Prise en bains, elle est considérée comme un précieux spécifique contre les rhumatismes. Une petite colonie de quatre ou cinq personnes seulement existait à Saint-Paul, en 1853, dans le voisinage de l'entrée du bassin, sur la droite. Ces voyageurs étaient venus dans le but de pêcher et de saler du poisson pour l'île Bourbon, et y sont restés six ans, sous la direction, en 1853,

d'un intelligent marin français, Frédéric Roure. Autrefois, l'île était visitée pour la pêche des phoques qui séjournaient à terre, mais ils ont disparu depuis longtemps, et peu de voyageurs ont eu l'occasion d'en rencontrer. Les baleines y viennent rarement, mais la baleine franche fréquente les environs de l'île, en juillet, août et septembre, pour faire ses petits. Il n'y a pas d'animaux propres au pays, ni d'oiseaux de terre, et l'on ne trouve dans l'île que des rats, des chats sauvages et des chèvres sauvages. L'oiseau le plus commun est le whalebird, qui arrive à la fin de juin et part au mois de mars suivant. Il pond un gros œuf blanc. Les pingouins, les pétrels, les albatros et trois espèces de ternes fréquentent l'île; on y pêche quatre espèces de poissons pour les saler, et on les trouve en grande quantité, ainsi qu'un grand nombre d'écrevisses. Le climat de l'île Saint-Paul est extrêmement sain pour les Européens, car, en été, de novembre à mars, la température ne dépasse pas 80 degrés *Fahrenheit*, et, en hiver, de juin à septembre, elle ne descend pas au-dessous de 34 degrés. Les minces ressources de l'île ne pourraient être suffisantes pour un grand nombre d'individus. (Traduit du *Sailing Directory*.)

C'est aux îles Saint-Paul et Amsterdam que fut établie l'une des expéditions françaises destinées à observer le passage de Vénus sur le soleil. La mis-

sion placée sous la direction de M. le commandant Mouchez, actuellement directeur de l'Observatoire de Paris, réussit pleinement dans ses travaux, compensant ainsi, pour l'amour-propre national, l'insuccès qu'éprouva notre expédition de l'île Campbell, comme nous l'exposerons plus tard.

Le premier octobre, nous donnâmes dans le détroit de Bass où les vents Est nous obligèrent de relâcher quelques heures dans la petite baie d'Obéron. Le 6, nous aperçûmes l'île Howe, sur laquelle était autrefois une colonie pénitentiaire, et l'île Ball, connue sous le nom de pyramide de Ball, dont la hauteur est de 550 mètres. Enfin, le 10 octobre, nous prîmes connaissance de la terre de la Nouvelle-Calédonie, et, à six heures du soir, la *Vire* mouilla sur rade de Nouméa.



CHAPITRE II

Théorie sur la formation des îles madréporiques. — Nouvelle-Calédonie. — Son aspect général et ses productions naturelles.

Avant d'étudier à ses différents points de vue la Nouvelle-Calédonie, devenue désormais si célèbre, il est intéressant d'exposer une théorie concernant les îles madréporiques et de définir la formation et l'action de ces microscopiques infusoires dont le merveilleux et continuel travail a formé autour de cette terre lointaine une véritable muraille, divisée à certains intervalles par des passes d'accès.

Depuis le grand déluge austral, les zoophytes se sont emparés du monde submergé et en ont fait la base de leurs gigantesques constructions. Si l'on observe attentivement le merveilleux travail de ces petits animaux, on acquiert la conviction qu'une puissance créatrice le dirige et s'en sert pour constituer un nouveau continent. C'est ce que dévoile l'état actuel de ces masses madréporiques entassées dans les vastes solitudes sous-marines : les unes

s'élèvent en énormes blocs verticaux destinés à se souder plus tard, les autres forment déjà d'immenses murailles à l'abri desquels les polypes s'emparent de la mer, la décomposent et ne cessent leurs travaux, qu'après l'avoir pétrifiée à fleur d'eau.

Toutes ces nouvelles créations, changeant par leur poids spécifique le centre de gravité terrestre, les eaux se transportent ailleurs pour rétablir l'équilibre, mais, quelle que soit la mobilité de la mer, elle ne se déplace que lorsqu'elle est sollicitée par une force supérieure à son inertie : alors elle cède, et la différence de ces deux forces contraires se traduit par une lame qui a pour effet de diminuer la profondeur de l'Océan et d'en faire émerger d'autant les terres. Sur les récifs ainsi asséchés, les varechs et les débris d'autres algues marines ont activé dans la suite une forte végétation et ont transformé des écueils dangereux en ces belles îles verdoyantes de l'Océanie. De nouveaux bancs se sont formés et ont été plus tard mis à sec — Déjà l'on conçoit par analogie que cette série d'événements finira par reconstituer un continent, et que cette force productive porte en elle-même la loi qui devra la limiter. Aux îles de la Société et aux Loyalty, la mer, peu sensible aux marées, ronge constamment la côte à la même hauteur et y grave profondément une ligne de niveau qui résiste aux siècles.

La disposition de ces empreintes précieuses in-

dique que l'Océan s'est successivement retiré par lames de plusieurs mètres de profondeur. Toutes ces traces sont en effet restées horizontales et ne portent pas de marques apparentes de dislocations; or, il est difficile d'admettre qu'un soulèvement ait exhaussé une quantité pareille de matière solide sans laisser d'autres preuves que des lignes de repos. Les profils des Loyalty terminés en forme de marches horizontales, accusent clairement que Maré doit son altitude à quatre baisses de l'Océan, Lifu à trois et Uvéa à deux. Sur les falaises de ces îles la ligne du dernier niveau de la mer se lit parfaitement à quinze mètres au-dessus du niveau actuel et donne la profondeur de cette lame qui a asséché les lagons de Lifu et de Maré. Les traditions locales font remonter cet événement aux âges les plus reculés ; néanmoins le règne végétal n'est pas encore aussi puissant sur ces terrains que sur les parties les plus élevées qui formaient autrefois les îlots et sur l'ancienne digue que de belles forêts couvrent aujourd'hui. C'est aussi au retrait de cette dernière lame que l'on doit l'apparition des nombreuses îles Tuamotou ; ce vaste archipel, devait s'étendre à quelques mètres au-dessus de l'eau, formant un immense réseau madréporique dans les mails duquel les récifs isolés avaient déjà atteint à cette hauteur.

Depuis ce temps, cet ensemble est resté au ras

de l'horizon, mais la végétation qui orne aujourd'hui ces îles leur donne l'aspect de véritables corbeilles de verdure. Les lagons intérieurs de ces îles sont devenus la propriété des coralligènes qui travaillent à les combler et, par suite, à en provoquer l'émersion. Enfin, si l'on suit le retrait de cette lame dans l'archipel de la Société et dans le petit groupe des Gambier, on reconnaît que cette oscillation a mis à nu les bancs élevés par les zoophytes sur les flancs de ces îles. Dans la suite, ces plateaux, recevant les éboulements de terre détachée par les pluies et retenant les détritus amenés par les torrents, se sont transformés, surtout à Taïti, en ces riches plaines qui s'étendent des montagnes à la mer. Le fond de corail facilite l'écoulement des eaux et assure ainsi la salubrité de ces terres tropicales. Depuis la dernière émersion, une seconde digue s'est élevée au large de ces îles ; elle abrite de beaux ports naturels dans lesquels les navires dorment tranquillement à l'ancre pendant que la houle vient se briser avec éclats sur cette barrière du large qu'elle couvre d'écume. Mais ces bassins finiront aussi par se combler pour devenir ensuite des plaines fertiles.

La Nouvelle-Calédonie, l'une des îles les plus importantes de la Mélanésie, s'étend du S.-E. au N.-O. Elle est située entre les 20° 10' et 22° 26' lat• sud



et entre les méridiens 161° 35' et 164° 44' à l'est du méridien de Paris. Sa longueur est de 270 kilomètres sur 55 de large — Découverte le 4 septembre 1774 par le capitaine Cook, elle fut successivement visitée par Lapérouse, d'Entrecasteaux, Beautemps, Beaupré, Dumont d'Urville qui y vint en 1827, et finalement le 24 septembre 1853 le contre-amiral Febvrier-Despointes en prit possession au nom de la France.

La Nouvelle-Calédonie est une terre élevée, tourmentée, hérissée de hautes montagnes dont la chaîne centrale présente les sommets les plus importants comme aussi l'aspect le plus pittoresque, sillonnée de nombreux cours d'eau.

Le climat en est sain, quoique à la longue fatigant pour l'Européen : la partie la moins salubre est peut-être Nouméa. Autrefois un vaste marécage s'étendait entre les deux parties de la ville, ancienne et nouvelle (1), et absorbait une quantité utilisable de terrain, et d'autre part un tertre élevé, la butte Conneau, masquait à la ville la vue de la rade. L'administration prit un moyen qui pouvait satisfaire à la solution de ces deux questions d'intérêt général : elle fit jeter la butte Conneau dans le marais. Il ne m'appartient pas d'apprécier

(1) La nouvelle partie de la ville, appelée le quartier latin, était peuplée presque entièrement par les déportés autorisés à résider à Nouméa.

si les travaux d'assèchement préalables furent suffisamment exécutés, et je n'ai aucune qualité à cet effet. Toujours est-il qu'à partir du moment où des quais se sont construits sur l'emplacement de l'ancienne lagune, les habitants de ces nouveaux quartiers ont commencé à se plaindre de la fièvre, D'un autre côté, pour être juste, l'administration a introduit dans la ville d'utiles améliorations, que je signalerai plus tard, et qui sont venues apporter certaines conditions de bien-être à l'existence de ses habitants.

Le climat de la Nouvelle-Calédonie, très chaud dans les mois de décembre, janvier, février, mars et avril qui constituent l'été austral, se refroidit assez sensiblement en hiver pour que les indigènes eux-mêmes en souffrent relativement. A cette époque de l'année, juin, juillet, août, il n'est pas rare de les voir grelotter, et, dans l'intérieur du pays on les rencontre couverts d'énormes manteaux de paille qui les font ressembler à des rûches ambulantes. Jamais, pourtant, la température n'y approche même du milieu de notre automne ; la nature y conserve éternellement le feuillage et les fleurs, et toute l'année le soleil des tropiques y féconde la terre. En visitant la Nouvelle-Calédonie, le voyageur y rencontre une végétation remarquable et, là où la nature n'a pas été déviée de son état originaire par le génie de l'homme, s'élèvent



d'épaisses forêts dont les arbres séculaires laissent tomber à terre des lianes fleuries et projettent vers le ciel leurs branches touffues qui offrent de frais ombrages contre la chaleur du jour.

Dans ces forêts antiques, véritables chantiers de bois précieux, l'industrie extrait ces belles essences telles que le bois de rose, l'ébène, le tamanou, le santal, le minéah... etc..., et dans leurs sentiers fleuris le chasseur trouve à son gré de jolies tourterelles au plumage vert parsemé de rose tendre, la poule sultane, le notou, le pigeon vert et le cagou, le plus rare de tous ces oiseaux dont la chasse se fait à la course des agiles Canaques qui le poursuivent. En fait de quadrupèdes propres au pays, le cochon sauvage commun du reste à toutes les îles de l'Océanie est le seul type offert au chasseur. Une chauve-souris gigantesque, véritable vampire, nommée roussette, se rencontre en assez grande abondance dans les bois. Elle a les ailes et le ventre couverts d'un poil roux assez long pour être utilisé par les indigènes, qui le tressent et s'en servent pour certains travaux, le montage et l'ornementation de leurs armes par exemple, ou l'amarrage des coquilles spéciales qui constituent leur monnaie de convention.

Les poissons de mer les plus communs sur les côtes de la Nouvelle-Calédonie sont la bonite, le tazar, le mulet, l'aiguille. A mon avis le tazar, à la

chair blanche et ferme, est le plus délicat. La bonite dont la chair est brune est également estimée. Et, soit dit entre parenthèses, les navires de la station locale, dans leurs courses multipliées sur les côtes, en ont maintes fois apprécié la valeur. Quand la mer est calme et la marche du navire modérée, l'on fait tendre de chaque bord une ligne de traîne et il est rare qu'en-dedans du récif on ne prenne pas un ou plusieurs de ces poissons, dont la présence, toujours bien accueillie, ajoute au bien-être souvent incomplet d'une table de bord. A côté de ces délicates espèces il y en a de dangereuses: dans ses rapports, Cook signalait une sardine très abondante dans ces parages et dont l'usage devait être repoussé. Plusieurs hommes de ses équipages en furent, paraît-il, gravement indisposés, quelques-uns en moururent. Je me souviens à ce sujet qu'en 1874, la *Rance* je crois, qui faisait partie en même temps que nous de la station locale, se trouvant à la baie du Sud pour y faire de l'eau, eut quelques hommes sérieusement indisposés pour avoir mangé des sardines qu'ils avaient pêchées le long du bord, et, d'une façon générale, l'on peut dire qu'il est imprudent en Nouvelle-Calédonie de manger tout poisson qui n'est pas parfaitement connu par une expérience et un usage suivis. Les naturalistes admettent qu'à une certaine époque de l'année, au moment de la floraison du corail, l'eau subit une

décomposition momentanée qui peut altérer la qualité des poissons qui y vivent. Cette théorie peut avoir sa raison d'être; cependant n'a-t-on pas vu, qu'au cap de Bonne-Espérance, en rade de Simons' Bay, où il n'y a point de fond de corail, il existe un poisson dangereux en tout temps au point de causer la mort.

On trouve en Nouvelle-Calédonie un grand nombre de coquillages comestibles ou autres: homards, crabes de grandes dimensions y sont en abondance, et la pêche s'en fait d'une façon très particulière et certainement curieuse.

Un soir, à l'île des Pins, ne sachant comment employer nos loisirs, par un temps splendide, nous partîmes, un de mes amis et moi, avec huit ou dix Canaques pour cette pêche. La mer déferlant au loin, déroulait le long de la côte ses ondulations phosphorescentes, embellissant de leurs éclats multipliés une magnifique nuit australe. Vers minuit, lorsque le récif fut suffisamment découvert, nous fîmes allumer des torches portées par nos Canaques, en nous avançant avec précaution vers le bord de la mer. Attirés par la clarté improvisée, les habitants du récif secouaient leur torpeur et se traînaient dans notre direction: Quelle pêche miraculeuse à réjouir l'amateur le plus délicat, à satisfaire les vœux du plus enragé collectionneur, fut emmagasinée cette nuit - là

dans les paniers en paille de cocotier dont nous étions chargés ! C'est qu'ils sont infatigables comme ils sont insatiables ces collectionneurs de coquilles, vulgairement appelés coquillards. Rien ne leur suffit, rien ne les gêne. Sans pitié pour l'odorat de leurs voisins, ils enfouissent consciencieusement, dans des caisses remplies de terre ou de sable, ces malheureux coquillages garnis de leurs habitants jusqu'à ce que ceux-ci soient arrivés à un état de décomposition parfaite ; et Dieu sait quelles émanations se dégagent de ces tombeaux scientifiques. Ce premier but atteint, le coquillard, muni d'une petite baguette fouille avec amour la maison dégarnie, la nettoie, la fait sécher et enfin peut contempler non sans une légitime satisfaction, je le reconnais, le fruit de son travail. La Nouvelle-Calédonie est pour le coquillard un pays de Cocagne. Quelle variété d'espèces, quelle richesse de tons, quels caprices de formes offrent tous les échantillons de conchyliologie qui y abondent sur tous les points du littoral. La volute impériale, le nautile dont les minces cloisons nacrées sont utilisées dans la bijouterie, le turbot dont l'opercule à la teinte verte aux tons fondus se transforme en colliers, boucles d'oreilles, boutons de manchettes, l'huître perlière, cet admirable écrin, les porcelaines de tout genre, etc., etc., concourent par leur abondance à la formation de

ces riches collections, véritables monuments scientifiques dont j'ai pu admirer de magnifiques spécimens, d'un prix élevé il est vrai, mais incontestablement mérité.

Les branches de palétuviers, dont les bras enchevêtrés bordent les rivières, supportent des milliers d'huîtres d'un goût agréable qui, par leur forme irrégulière, se rapprochent sensiblement de l'huître portugaise : en une demi-heure et moins, une embarcation se remplit de ces précieux fagots qui sont facilement dépouillés de leurs adhérences, de sorte que sans peine, sans grands efforts, un plat succulent peut être servi à l'improviste.

La tortue de mer, de dimension colossale, fournit une chair assez agréable qui figure invariablement dans les fêtes canaques.

C'est à l'île des Pins que j'eus pour la première fois l'occasion d'en apprécier les qualités, à l'époque d'une grande fête donnée à la Mission du Nord pour la bénédiction des ignames. Cette fête, de tradition déjà ancienne, a pris aujourd'hui un caractère religieux qui, sans en dénaturer le type, en a modifié les suites en la réglementant. Au lieu de chair humaine grillée pour glorifier l'abondance de la récolte, on y mange de la viande de tortue, de la canne à sucre, des taros et d'autres produits du pays, et cette modification, il faut bien l'avouer, tout parti politique à part, ne cause

pas un grand dommage aux lois de l'humanité.

A huit heures du matin nous partîmes à cheval de la presqu'île de Kûto, précédés du capitaine de gendarmerie, à l'obligeance duquel nous devions d'être supérieurement montés. Je vois encore ce pauvre d'Étroyat, trottant vigoureusement sur un grand cheval de bataille, qui me donnait bien de la peine, à moi qui venait le dernier, à conserver ma distance. Après une course de deux heures environ à travers bois, vallées et montagnes, nous vîmes se dérouler sous nos yeux la magnifique vallée de la Mission.

Une députation de Canaques vint à notre rencontre, nous escortant jusqu'à notre destination de leurs sifflements joyeux et de leurs bonds grotesques. Il y a trente ans ces démonstrations amicales n'auraient pu trouver d'échos dans nos cœurs, mais dans le cas actuel il n'y avait pas de raison pour ne pas partager la gaieté qui nous entourait. Nous mîmes bientôt pied à terre à la Mission, où chacun utilisa ses loisirs à son gré avant le moment de la fête, dont la présidence était adjugée au roi Samuel, chef de l'île des Pins, et à sa femme la reine Hortense. Celle-ci, descendante des premiers rois du pays dont j'ai visité à Gadji l'antique résidence (1), a anobli son mari en l'épousant. Elle a été

(1) La porte d'entrée de l'ancien palais de Gadji est pratiquée dans le tronc d'un gigantesque banian, donnant

élevée à l'européenne et parle très correctement le Français.

Vers midi eut lieu la distribution des prémices de la récolte : des monceaux d'ignames et de taros surmontés d'énormes quartiers de viande de tortue, des tas de cannes à sucre et de cocos agrémentés de rubans multicolores, étaient amoncelés sur le lieu où devait être faite leur répartition. Le distributeur s'avança armé d'une baguette : c'était un des plus anciens chefs de la contrée, à la figure brutale, aux traits durs et grossiers, aux proportions athlétiques. D'une voix retentissante il cria : « A toi commandant, à vous officiers français, qui nous faites l'insigne honneur de prendre part à notre fête traditionelle j'adjuge, comme aux plus nobles, la plus large part. » (C'était la part du lion).

Au roi Samuel, à la reine Hortense, nos chefs respectés, appartient la seconde...; et ainsi de suite, exposant les vertus, les actes de courage des anciennes familles du pays, il termina sa distribution en suivant le rang et le mérite de chacun.

Ceux qui n'ayant ni ancêtres, ni vertus mar-

accès à la première cour suivie de cinq autres, protégeant la demeure particulière du roi, entourée elle-même d'une double palissade en bois de cohu. La confiance en leurs sujets ne semble pas avoir été l'attribut dominant des rois de Gadji, si l'on s'en rapporte à ces dispositions tutélaires du lieu de leur résidence.

quantes attendaient la fin de cette bizarre énumération se jetèrent à corps perdus, dès qu'elle eut pris fin sur les reliefs des richesses accumulées.

En dehors des bois précieux que j'ai énumérés plus haut, la Nouvelle-Calédonie produit des arbres, très communs dans tout le pays, tels que le cocotier dont l'écorce lisse ne peut être abordée que par les Canaques, qui grimpent comme des singes en s'aidant alternativement des mains et des pieds posés à plat ; le papayer dont je n'ai jamais beaucoup apprécié le fruit grossier, le bananier et l'arbre à pain (1), le banian qui prend avec l'âge une étendue considérable en multipliant des racines adventices desquelles se développent de nouvelles branches et ainsi de suite. Les arbustes d'agrément sont cultivés avec succès en Nouvelle-Calédonie.

Dans un chapitre ultérieur, j'entrerai dans les différents détails concernant les industries et les cultures importées dans notre colonie. Mais avant de la définir au point de vue de son existence actuelle, il est peut-être intéressant de jeter un coup d'œil sur ses premiers habitants, les Canaques, dont les tristes et récents exploits ont pendant quelques mois occupé la presse française.

(1) Nous le retrouverons à Taïti où il abonde : les indigènes l'appellent *mayoré* et font un usage presque journaier de son fruit dont le goût rappelle celui de la châtaigne.

CHAPITRE III

Les Canaques. — Leur conformation et leur caractère. — Mariage. — Costume. — Danses. — Armes. — Sépultures. — Diminution de la race et ses causes principales.

Toussenel, qui n'est pas un sot, a forgé un mot charmant ; se trouvant un jour dans une église romaine où un impresario quelconque lui servait de guide, il fut conduit devant un tableau représentant le Père Éternel orné de cette belle barbe blanche que son âge ne peut lui contester le droit de porter. « Il faut avouer, dit l'auteur de l'*Esprit « des bêtes,* que si Dieu a fait l'homme à son image, « l'homme le lui a bien rendu. » Il n'avait pas tout à fait tort.

Moi, qui ne suis pas athée, et je m'en honore, je suis pourtant obligé d'admettre que Dieu, en regardant les Canaques, ne doit pas être flatté de la ressemblance, qui fait tout au plus honneur aux singes de la côte d'Afrique. M. Littré, qui a bon

caractère et qui est modeste, se contente de ces antiques aïeux ; c'est son affaire.

Les Canaques appartiennent à la race noire ; ils sont généralement bien conformés et d'une taille au-dessus de la moyenne. Leurs membres sont souples et nerveux et les jambes un peu grêles, à la partie inférieure, se terminent par un pied large, mais cambré et taillé pour la marche. Les traits sont grossiers : le nez fortement épaté, les lèvres épaisses, les pommettes saillantes, les yeux brillants, un peu enfoncés, le front bas et surmonté d'une abondante chevelure, à tous crins, qu'hommes et femmes passent souvent à la chaux afin de lui donner une teinte rouge-carotte qui, pour eux, est le dernier mot de la coquetterie. La physionomie est généralement empreinte d'un caractère sauvage et brutal, et la bouche, entr'ouverte, laisse voir une rangée de dents d'une blancheur et d'une solidité remarquables.

Leurs aptitudes physiques correspondent à leur conformation. Ils s'adonnent à la pêche, soit avec des filets qu'ils fabriquent avec du fil de cocotier, soit au moyen de la sagaie qu'ils lancent avec une merveilleuse adresse, et avec laquelle ils transpercent les plus gros poissons qu'ils guettent pendant de longues heures au bord de la mer. Ils sont excellents nageurs et je me souviens, à ce propos, avoir vu à Nouméa des Canaques dont le bâtiment

avait chaviré pendant la nuit, à quatre milles (7,408 mètres) de terre et qui étaient venus à la nage chercher du secours pour les passagers réfugiés sur un îlot. Ils aiment beaucoup la chasse et sont doués pour cet exercice d'une vue remarquable : ils marchent dans les bois en s'accompagnant d'un petit sifflement, tournant la tête à droite et à gauche, observant principalement les arbres à graines, et dès qu'ils aperçoivent un gibier ils se servent encore de la sagaie pour le frapper. Si le hasard leur fait rencontrer un chasseur, ils s'attachent à ses pas, lui indiquent les meilleurs endroits, et sont amplement récompensés si on leur laisse tirer quelques coups de fusil, qui ne manquent jamais leur but.

Au point de vue intellectuel il n'y a pas de doute possible. Le Canaque a les défauts de ses qualités. Il n'acceptera jamais la domination étrangère et ce sentiment est une grande vertu. D'un autre côté, cette vertu prend chez lui une forme trop démonstrative, lorsque pour donner une preuve de son esprit d'indépendance, il la pousse jusqu'à s'assimiler immédiatement l'envahisseur : tout y passe. Il dévore consciencieusement. La civilisation dont nous lui donnons l'exemple depuis trente ans, lui a seulement appris que la chair humaine est meilleure cuite que crue. L'histoire qui peut justifier ce que j'avance, établit en effet, que dans

l'insurrection de 1879, tous les restes de colons trouvés dans les fermes, avaient subi une préparation culinaire... C'est un comble !

Cet esprit de sauvagerie ne s'éteindra qu'avec la race. Lisez, vous qui me faites l'honneur de m'écouter, les *Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie*, écrits par le commandant Rivière, mon ancien chef, et vous serez édifiés sur cette proposition bien mieux que je ne pourrais vous en instruire moi-même. Le commandant Rivière a combattu cette terrible insurrection de 1879, insurrection qui a coûté la vie au brave colonel Gally-Passebosc. Aidé du lieutenant de vaisseau Servan, du capitaine Boulle, du lieutenant Maréchal, un groupe de héros, il sut refouler la plus terrible rebellion qui ait jamais ensanglanté notre colonie. Quelle noble épopée que celle de ces braves ! Quel admirable roman que celui de ce Servan, descendant des hauteurs de Kanala à la tête de tribus Canaques pour en combattre d'autres ! Quel sang-froid chez cet homme de trente ans, lorsque, voyant hésiter au moment décisif ceux qu'il conduisait à la soumission de leurs frères, il descendit de cheval pour donner ses armes au chef Nondo, dont il soupçonnait l'infidélité.

« A moi tes armes, et pourquoi ? s'écrie Nondo
« — Parce qu'elles te serviront, si tu me suis, à
« combattre les ennemis de mes frères et de ma

« patrie ; et parce que, si tu me tues, comme tu « sembles en avoir l'intention, tu n'auras pas l'hon- « neur de me les avoir prises ! »

Les hommes qui ont reçu en partage de tels sentiments honorent l'humanité, mais on n'en trouve pas tous les jours, et il m'est d'avis que nous devons sérieusement nous défier des intentions des Canaques à l'égard de notre domination dans le pays. Nous sommes doués d'un caractère empreint d'une grande humanité, ce dont je ne me plains pas, mais il est vrai de dire que son application est peu favorable au développement de nos colonies. Pour obéir à nos loyaux instincts et les satisfaire, nous devons prendre les moyens de défense les plus énergiques comme les plus actifs, pour nous mettre en garde contre les indigènes toujours en éveil, et dont un développement de forces imposant pourra seul dominer les idées d'émancipation.

Les Anglais, eux, emploient des moyens plus simples : pour n'avoir plus à s'inquiéter des agissements des peuplades chez lesquelles ils viennent s'établir, ils les suppriment partout où ils peuvent le faire. Me trouvant en 1874 en Nouvelle-Zélande, je manifestai un jour le désir devant un haut fonctionnaire de visiter une tribu ou plutôt ce qui restait d'une tribu de Maories établis à quelque distance de Dunedin. Ce que vous désirez, me fut-il

répondu, est extrêmement facile, mais vous ferez bien d'emporter avec vous quelques bouteilles d'alcool, que vous donnerez dans la tribu ; c'est un de nos meilleurs moyens de nous concilier de bons rapports avec les Maories. Et plus tard, un homme de très bonne foi me disait : c'est un des moyens les plus rapides de détruire la race. Nous, Français, nous ne pratiquons pas ces moyens et nous avons raison de les écarter ; mais enfin il faut bien que dans nos possessions d'outre-mer, nous nous mettions en mesure de donner, à nos quelques colons, des garanties de sécurité dans leurs affaires, et qu'ils ne courent pas le risque, comme dans la dernière insurrection des Canaques, de perdre en un jour et la vie, et l'œuvre accomplie, dont ils auraient espéré transmettre la suite à leur famille.

Et maintenant savez-vous, Mesdames, comment on se marie à la Nouvelle-Calédonie ? Lorsqu'un adolescent parmi ces singes, nommés Canaques, a distingué dans sa tribu une femme qui lui paraît suffisamment douée pour lui porter ses fardeaux, travailler son champ d'ignames, lui préparer sa nourriture, en un mot tout faire pour lui, tandis que couché à plat ventre, il dormira en lézard, ou ira se divertir à la chasse, il la demande en mariage de la manière suivante : Chargé de présents consistant en cocos, bananes, ignames, bijoux en

coquillages, quelques armes, symbole de la fidélité qu'il a droit d'exiger sous peine d'en démontrer le besoin par le casse-tête, il se présente chez l'objet de ses vœux. Celle-ci retourne tous les objets qui lui sont offerts, mange ce qui se mange, se pare de ce qui orne, pèse les armes et finalement, si le jeune homme, comme nous disons, lui convient, vous pensez peut-être qu'elle lui offre la main. Pas du tout ; elle se sauve dans les bois, où son fiancé la poursuit....ils reviennent mariés.

C'est bien simple. Mais ensuite quelle fidélité de la part de cette femme, quelle patience, quelle dure vie ! aucun bonheur ne l'attend plus, elle ne doit plus compter que sur la souffrance et la misère. Qu'elle n'aille pas s'aviser de regarder de trop près un autre singe que son mari, car la femme adultère, à moitié lapidée d'abord, par les habitants de la tribu, est achevée d'un coup de casse-tête. C'est presque aussi simple que le mariage.

Encore une question délicate à traiter que celle du costume des Canaques ! Mais il faut bien satisfaire la curiosité inhérente à notre faible nature, du reste mon embarras ne pourrait être grand : la matière est si ingrate, et il y a si peu de costumes dans ce pays primitif, que la description ne pourrait en supporter un long développement. Pour les hommes, voici tout ce que je puis dire : un jour une dame indiscrète (il y en a quelques-unes) vou-

lant absolument savoir à quoi s'en tenir sur le vêtement des Néo-Calédoniens, obtint cette réponse « qu'avec une paire de gants, on pourrait en habiller dix ».

Que voulez-vous, il fait si chaud en Nouvelle-Calédonie ! Quant à nos grandes couturières, qu'elles n'engagent pas leurs apprenties à s'y établir plus tard. Le découragement s'emparerait vite de leur esprit à l'aspect de ces dames. dont le tapa constitue toute la garde-robe : pardon, elles en mettent trois l'un sur l'autre, ce qui n'augmente guère le volume de leurs atours, tout en dissimulant dans une certaine mesure, ce qu'ils protègent. Eh bien, savez-vous comment j'ai appris qu'une Canaque avait trois tapas l'un sur l'autre? Dans une circonstance où sans le savoir j'ai risqué la vie, tout simplement.

J'étais allé chasser le pigeon vert avec un de mes amis, M. J... aspirant de marine: fatigués de notre course dans les beaux bois de la Moendou, à la poursuite de bijoux d'oiseaux aux ailes d'émeraude, nous étions paisiblement couchés à l'ombre d'un arbre à graines quelconque, lorsque tout à coup de joyeux éclats de voix attirèrent notre attention, et trois jeunes femmes, bondissant de la brousse, s'arrêtèrent avec étonnement devant nous. Ma foi, dis-je à mon ami, voilà une belle occasion de joindre un tapa à mes souvenirs de Calédonie,

et je m'approchai de l'une de nos visiteuses, à qui je tâchais de faire comprendre ce que je voulais. Pour quelques pièces de monnaie, elle se défit de son vêtement, et quand il fut déroulé, je fus très étonné d'en voir un second sous le premier. Deux tapas valent mieux qu'un, et je demandai le second que j'obtins très difficilement ; et puis..... ma Canaque se sauva avec un troisième tapa. Elle est mariée, me dit mon compagnon ; allons-nous-en, car son mari qui ne doit pas être loin nous ferait un mauvais parti. A dix pas de là, un colosse caché derrière un arbre avec deux ou trois de ses camarades, dardait sur nous des yeux étincelants. Son casse-tête et sa sagaie étaient à ses côtés, et son visage exprimait toutes les apparences d'une vive colère.

Sans rien dire, nous reprîmes le chemin du youyou, échoué hélas ! sur le récif, à 60 mètres de la mer qui avait baissé. Nous demandâmes aide à des Canaques qui nous suivaient ; mais ils connaissaient sans doute ce qui s'était passé : ils nous regardèrent fixement et ne nous aidèrent en aucune façon. Nous dûmes, M. J. et moi, qui n'avions pas emmené de matelots avec nous, traîner de tous nos efforts notre malheureux youyou pendant deux heures pour le remettre à flot, et nous rentrâmes à bord à la nuit close.

Voilà où peut conduire l'amour des collections.

Le tapa est une frange de la hauteur de dix centimètres environ, formée en fil de cocotier finement tressé, de la longueur de trois mètres à peu près, qui se roule autour des reins : c'est le feuillage de la mère du genre humain.

Danses. — De la légèreté ou de l'embarras du costume dépendent, n'est-il pas vrai, la liberté ou la gêne dans l'exécution des mouvements de la danse. (Il est clair que les encombrants paniers de la Régence se prêteraient mal aux bonds prodigieux de nos premières danseuses lyriques.) Rien de plus naturel, par conséquent, qu'en Nouvelle-Calédonie, où la simplicité du costume, tel que je l'ai décrit, n'entrave en aucune façon le jeu des muscles, la danse nationale soit empreinte d'un caractère des plus libres sinon des plus gracieux.

Le *Pilu-Pilu* est un spectacle tout simplement effrayant. Quand la nuit est venue, les Canaques qui se donnent ce divertissement allument de grands feux et, à la lueur de ces foyers improvisés, se livrent à une mimique diabolique, exécutant avec la sagaie ou le casse-tête des fantasias insensées, bondissant les uns vers les autres, se rejetant brusquement en arrière, les yeux flamboyants, la face contractée par une colère feinte, tout le corps en proie à une agitation indescriptible. Hommes et femmes se livrent à cet exercice et n'y trouvent à mon sens d'autre jouissance que la satisfaction d'un

irrésistible besoin d'excitation, comme il doit arriver aux bêtes féroces de se divertir dans les clairières des grands bois. Je me suis trouvé dans une certaine circonstance fort gêné par ce pilu-pilu. Le commandant du poste d'Oubatche avait été assassiné, et je reçus l'ordre de remettre le service administratif à son successeur. Les Canaques de la tribu des Ouébias, au nombre de douze à quinze cents, étaient descendus des montagnes vers la plaine, et en l'honneur du défunt se livraient à un gigantesque pilu-pilu à l'entour du poste, fort de vingt-cinq hommes au plus... Cette situation manquait absolument de charme et je puis vous affirmer que chacun de nous ne vit pas sans une grande satisfaction les terribles représentants de la tribu repasser la montagne. Cette partie de la Nouvelle-Calédonie est à juste titre réputée dangereuse, car les tribus qui entourent Oubatche sont nettement hostiles à notre voisinage, et l'Européen n'est autre chose à leurs yeux qu'un ennemi. En 1868, un courageux Américain, M. Henry, qui avait fondé à Oubatche une factorerie et une exploitation de bois précieux, eut sa maison cernée par les Canaques. Barricadé à l'intérieur, il soutint pendant deux jours un véritable siège ; ses filles, armées de carabines, firent vaillamment le coup de feu et un des chefs de la tribu ayant été tué, le reste prit la fuite : trois malheureux gendarmes payèrent la mort du chef et furent mangés.

Après tous les combats, à la suite de tous les grands événements, le pilu-pilu trouve sa place. Il est également offert en spectacle dans des conditions toutes pacifiques, par les chefs de poste, aux étrangers qui les visitent.

Habitations. — Les habitations des Canaques consistent en quatre murs faits de terre délayée et d'herbes sèches, le tout renforcé de feuilles de cocotiers ou de bananiers, retenues à la muraille par de petites branches entrecroisées. Ce gâchis donne pourtant, s'il est fabriqué avec soin, d'assez bons abris. La couverture s'étend très bas et une ouverture très étroite en tous sens donne accès à la case. C'est là que nichent pêle-mêle, hommes, femmes et enfants, sans autre mobilier qu'une marmite pour cuire les aliments. Quand les moustiques sont en trop grande quantité, les Canaques allument du feu dans l'intérieur de la case et la fumée, n'ayant d'autre issue que la porte d'entrée, forme bientôt d'épais nuages qui tiennent à l'écart ces insectes incommodes. Les cases les plus soignées se distinguent des plus communes par le soin particulier avec lequel est fabriquée la couverture. Au sommet de la case, il existe une espèce de crête qui, dans toutes les tribus de la Nouvelle-Calédonie indique spécialement l'habitation du chef. Dans tous les villages il existe une case plus élevée que les autres : C'est la maison commune. Comme son

nom l'indique, elle sert de lieu de réunion dans certaines assemblées d'intérêt général pour le district, mais elle a un autre but qui consiste à donner un abri aux voyageurs. Ils viennent s'y reposer de la fatigue du chemin, et trouvent à leur portée quelques aliments et une marmite pour les préparer. Pendant le temps de leur séjour, ils fabriquent des engins de pêche pour la confection desquels ils trouvent sous la main tous les éléments nécessaires : bourre de coco pour tresser le fil, navettes en os de poisson pour faire le filet, coquilles pour le lester, bois légers pour les flotteurs. C'est par ce travail qu'ils acquittent leur écot envers les habitants du village où ils reçoivent l'hospitalité. Les villages les plus étendus se composent de trois ou quatre cents cases.

Les Canaques ont de rares et courtes relations de tribu à tribu, ce qui explique comment quelques usages et le langage varient de contrée à contrée. L'amour du pays natal est profondément développé chez eux, et ils n'abandonnent pas volontiers l'endroit où ils sont nés et où ils ont grandi. Au bout de quelque temps d'éloignement, la nostalgie les prend et si les circonstances s'opposent à leur retour dans leur tribu, ils tombent dans une profonde mélancolie qui les tue quelquefois.

Au point de vue agricole, les Canaques ne connaissaient guère, avant l'arrivée des étrangers, que

la culture de l'igname et du taro qui, avec du poisson et un peu de viande de tortue, composaient exclusivement et composent encore la plus grande partie de leur nourriture. L'igname et le taro, par la couleur et le goût, ont une grande analogie avec la pomme de terre, l'igname surtout, pour la culture de laquelle il faut un terrain moitié végétal, moitié sablonneux. Un sol gras et humide convient au taro, aussi les Canaques entourent-ils toutes les plantations de ce genre, de fossés dans lesquels ils amènent l'eau, souvent de très loin, au moyen d'un système très remarquable de canalisation. L'eau emmagasinée est ensuite répartie, suivant les besoins, dans les champs de taros, de façon à y entretenir la fraîcheur nécessaire au succès de la récolte. Malgré toutes ces précautions, il peut arriver que des causes imprévues viennent anéantir les espérances des cultivateurs; une sécheresse générale par exemple. En ce cas, les Canaques ont recours au sorcier, aux conseils duquel ils se rapportent en maintes circonstances. Celui-ci, après avoir fait son prix, gravit la plus haute montagne des environs, et, pour demander la pluie nécessaire, lance des flèches dans la direction du soleil en accompagnant cet acte de gestes plus ou moins grotesques. Il monte ainsi chaque jour jusqu'à ce que la présence de nuages semble annoncer un changement de temps. Aux premières gouttes de pluie, les Cana-

ques font bruyamment éclater leur joie et le sorcier vient recevoir les félicitations générales.

La navigation est arrivée, chez les Néo-Calédoniens à un certain degré de perfection : ils se servent de deux sortes de pirogues : la pirogue simple et la pirogue double; celle-ci se compose de deux flotteurs en bois creux à l'intérieur, jumelés, entre lesquels est placée une espèce de caisse abritée, dans laquelle se logent ceux qui conduisent l'embarcation, et où ils mettent leurs provisions. Une grande voile triangulaire en paille tressée, est disposée à l'avant, le sommet renversé et une large pagaie sert de gouvernail; ces pirogues qui sont d'une grande solidité entreprennent souvent de longues traversées. Dans les pirogues simples ou à balancier, l'un des flotteurs est remplacé par une pièce de bois plus ou moins forte, suivant les dimensions de l'embarcation dont elle doit maintenir l'équilibre et à laquelle elle est fixée au moyen de traverses. En général les embarcations canaques sont d'une légèreté et d'une solidité remarquables.

Les travaux de luxe et d'art sont très peu avancés chez les Canaques de la Nouvelle-Calédonie. Leurs colliers de serpentine se composent d'un certain nombre de morceaux de cette pierre grossièrement arrondis sur la roche; leurs bracelets sont fabriqués avec des coquillages usés de cette manière. Ils emploient également le bambou qu'ils historient de

dessins informes représentant des personnages mal définis, des embarcations, des arbres, etc., ils s'en servent encore pour fabriquer des peignes grossiers qu'ils plantent de côté dans leur chevelure. En fait d'instruments de musique, je ne leur connais qu'une espèce de tambourin dont ils s'accompagnent en dansant, de manière à faire le plus de bruit possible. Leurs armes sont l'objet de tous leurs soins. Ils portent dans les combats un gigantesque masque de guerre en bois de fer, percé de trois ouvertures indiquant la bouche et les yeux, et ils l'adaptent de façon que la bouche qui est largement ouverte soit à la hauteur des yeux de celui qui le porte. Ils combattent avec la sagaie, la lance, la fronde, le casse-tête et la hache en serpentine. Cette dernière arme est la plus précieuse et il devient très difficile de s'en procurer aujourd'hui d'une certaine valeur. Elle consiste en un morceau de serpentine usé à la pierre jusqu'à ce qu'il présente une surface polie et convexe : on l'adapte alors au moyen d'un solide amarrage en poil de roussette à un manche en bois de rose, et ainsi disposée, cette arme est d'une solidité à toute épreuve. Dans la lutte, les combattants la lancent souvent à une grande distance à la tête de leurs adversaires. Ils se servent de la fronde avec une précision admirable.

La race canaque tend à s'éteindre : sa diminu-

tion est sensible et si l'on consulte les rapports des anciens navigateurs dans ce lointain pays, l'on est frappé de la différence des chiffres qu'ils accusent à ceux que l'on constate aujourd'hui. Sans doute ces premiers chiffres étaient exagérés : l'insuffisance des moyens de défense des étrangers arrivant dans ces pays inconnus; leurs luttes souvent inutiles, leurs nombreuses défaites suivies parfois de tristes hécatombes augmentèrent à leurs yeux l'importance du nombre des indigènes qu'ils visitèrent; et dans une heure de découragement, d'orgueil peut-être, ils s'écrièrent : « Nous avons été battus, ils nous ont chassés,mais ils étaient mille et nous étions trente! »

A cette heure, ils étaient peut-être cent. — Les chiffres donnés par le capitaine Cook, par exemple, ont été, au dire des gens les plus compétents,absolument inexacts; mais il est vrai que les races qui ont peuplé les îles de l'Océanie sont en pleine décadence. En Nouvelle-Calédonie, à l'heure actuelle le chiffre des Canaques s'élève environ à 40,000 âmes; et la mort fait annuellement de nombreux ravages sur tous les points du territoire. La phtisie pulmonaire frappe à coups redoublés sur cette race usée et vieillie. — Les bienfaits de la civilisation européenne servent d'auxiliaires puissants à l'œuvre du temps : l'alcool, le vice sous toutes ses formes sont joyeusement accueillis par ces tribus dégradées; les

maladies qui ruinent la constitution en décourageant l'esprit s'y font jour et s'y manifestent sous des formes terribles. — Enfin les Canaques se marient beaucoup en famille : l'inceste y florit et ses terribles conséquences se traduisent par une humiliation absolue de l'espèce.

En considérant l'étrange état de sauvagerie des Canaques de la Nouvelle-Calédonie ; il pourra sembler bizarre que ces êtres primitifs aient eu de tout temps le respect des morts. Cette proposition semble un comble : manger son ennemi et le respecter ensuite est facile, mais enfin, mieux vaut tard que jamais.

Oui, je l'affirme, le Canaque a le respect des morts, respect engendré par la crainte. En visitant la Nouvelle-Calédonie on y trouve quelquefois de profondes cavernes dans lesquelles sont enfouis des ossements blanchis par le temps. Dans ces sombres excavations, l'on heurte les armes qui accompagnaient le guerrier à son dernier jour et les ornements, plus ou moins grossiers, que portaient les femmes à leur mort. Le Canaque pénètre rarement dans ces ossuaires : le plus souvent il reste au seuil de la funèbre demeure, frappé, sans doute, par l'image du suprême repos qu'il redoute à la manière des enfants ou des esprits faibles. La dernière convulsion l'épouvante, la porte de sortie de la vie lui semble bien étroite pour ses larges épaules ; le

dernier mot de l'énigme n'est pas accessible à son âme dominée par la seule imagination, et ce n'est qu'avec répugnance qu'il affronte la vue de ces restes périssables, qui ne servent plus aujourd'hui qu'à attester une partie de l'histoire des temps passés.

Traînant misérablement sa vie, venu tristement au monde, ayant à peine souri à l'été de ses jours, le Canaque disparaît de bonne heure. A soixante ans, il fournit un cas d'extrême longévité et meurt en général entre quarante et cinquante ans.

CHAPITRE IV

Population étrangère au pays. — Conditions faites aux colons pour les concessions de terrains. — Cultures importées. — Élevage. — Mines.

Nous venons de passer rapidement en revue les mœurs et les usages divers des Canaques, et cette partie de mon récit est sans doute plus originale que celle que j'aborde dans ce chapitre, dont le côté, plus technique à la vérité, offre un moindre intérêt à la curiosité, mais n'en répond pas moins directement aux besoins de ceux que la fortune, bonne ou mauvaise, pourrait conduire vers la terre que nous visitons. Il est donc utile de faire connaître dans leur ensemble les conditions générales d'exploitation du sol, et le mode de concession des terrains en Nouvelle-Calédonie.

Autrefois, les étrangers qui venaient s'établir dans le pays, prenaient purement et simplement possession du sol, s'y installaient et s'y maintenaient par la force, ou bien, traitant de gré à gré avec les chefs indigènes, obtenaient de leur con-

sentement une certaine étendue de terrain dont ils tiraient tel parti que bon leur semblait.

Quelque temps après la prise de possession, l'administration supérieure reconnut qu'une des premières mesures à prendre était de réglementer la répartition de la terre, et un arrêté, en date du 20 janvier 1855, abolit en principe le droit d'allocation de toute parcelle de terrain par les chefs Canaques, déclarant également nulle toute allocation antérieure de ce genre, il réserva au gouvernement seul le droit de disposer du sol. Mais, afin de conserver au pays les avantages des résultats obtenus par les fondateurs d'établissements antérieurs, une commission fut instituée, qui eut pour but d'examiner ces établissements et d'en constater l'importance, de sorte qu'une concession gratuite put être accordée aux colons sérieux jusqu'à la délivrance, en leur faveur, d'un titre définitif par le ministre de la marine. Ce principe établi, on s'occupa de créer tous les règlements utiles au maintien des droits de l'État, et nécessaires à la sauvegarde des intérêts particuliers des nouveaux arrivants. Les règlements ou arrêtés des 5 octobre 1862, 26 janvier et 9 février 1871, 9 mai et 27 juin 1862 se rapportent tous à cette grave question. Voici, en résumé, l'esprit de cette législation : — « Le domaine de la Nouvelle-Calédonie comprend deux catégories bien distinctes de terrains :

Les terrains que les travaux d'ensemble du service topographique n'ont pas encore atteints ; ceux dont la triangulation est entreprise et qui doivent, plus tard, être allotis au moyen d'un levé parcellaire. »

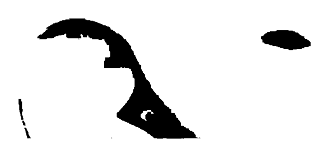
D'après l'arrêté du 27 juin 1872, les terrains *compris dans la première catégorie* sont soumis au permis d'occupation, régime qui a été déterminé par l'arrêté du 26 janvier 1872. « Toute personne « qui voudra acheter ou louer un terrain domanial « en Nouvelle-Calédonie, devra en faire la de- « mande dans les formes réglementaires, et obtien- « dra, du gouvernement de la colonie, un permis « d'occupation, avec promesse de bail ou de « vente. »

Dans le délai d'un an, le plan de la portion de terrain ainsi détachée devra être dressé par les soins d'un arpenteur juré et déposé dans le bureau du domaine pour y être vérifié avant la passation du contrat définitif. Si cette condition n'était pas remplie, le titulaire du permis serait soumis au payement des fermages imposés dans les baux de l'époque, proportionnellement à l'étendue de son terrain, déterminé d'office par un agent du service topographique. Au bout de deux années de jouissance du permis d'occupation, l'occupant aura encore devant lui cinq années pour exercer le droit de préemption : passé ce délai il encourt la

déchéance. L'occupant devra respecter les cultures et cases des indigènes, comprises dans son terrain ou traiter avec eux de gré à gré pour leur déguerpissement. Il ne devra couper de bois que pour la fabrication de clôtures ou parcs et, au cas où il serait utile de faire des déboisements dans l'intérêt de son entreprise, il devra en demander préalablement l'autorisation au domaine. Lors de la passation du contrat définitif, le plan sera vérifié de nouveau par les soins de l'administration domaniale, et si le terrain accordé commandait deux rives au détriment d'emplacements voisins, ou, si la façade dépassait en longueur la superficie totale du terrain, les rectifications nécessaires seraient faites. L'occupant devra accepter à cette époque dans son lot les parties montagneuses, qui, ne pouvant être isolées, lui seront attribuées.

Le tarif des redevances ou impôts frappés sur la terre occupée, est fixé ainsi qu'il suit : « Pendant la première année de son occupation, le titulaire du permis payera 1 fr. par hectare, et, à partir de la seconde année 1 fr. 50, l'un et l'autre tarifs, payables par semestre, et d'avance. Le prix d'achat de la terre a été fixé à 25 fr. par hectare, par un arrêté du 12 septembre 1870, au sujet du mode de payement des terrains loués avec droit de préemption.

La délivrance du permis d'occupation donne



lieu à un droit fixe de 10 fr. pour frais de rédaction.

Les terrains, *compris dans la deuxième catégorie*, sont :

1° Les terrains réservés au nom du gouvernement de la colonie et les besoins de l'État, spécialement destinés au service de la transportation.

2° Les terrains réservés aux communes qui, jusqu'au fonctionnement des institutions municipales, pourront être loués au profit du budget local.

3° Les terrains à allouer aux immigrants nouvellement arrivés.

Le domaine doit, pour l'arrivée de chaque bâtiment qui peut amener des immigrants, tenir prêts pour eux des lots de terre d'une superficie d'au moins 10 hectares, qui leur sont accordés avec droit de préemption. La période de location est fixée à trois années, au bout desquelles l'administration doit vendre, aux concessionnaires, le terrain, à un prix fixé en conseil et déterminé dans l'acte de location. Le payement doit s'effectuer en un seul versement. Le locataire d'un terrain devra résider deux ans au moins dans la colonie et ne pourra, sous aucun prétexte, céder tout ou portion de son bail, avant l'expiration du délai fixé pour la vente. Chaque immigrant ne pourra

prendre à bail qu'un seul lot, toutefois une famille de trois personnes au moins pourra obtenir deux lots.

Dans le cas où deux immigrants demanderaient la location de la même parcelle de terrain, le sort décidera entre eux, mais celui qui sera maltraité en cette circonstance pourra obtenir à bail un terrain choisi dans un certain nombre d'emplacements à prix fixe, réservés par l'administration, soit pour le cas échéant, soit pour être concédés aux immigrants qui arrivent, dans la colonie, par une autre voie que celle des bâtiments de l'État.

4° Terrains à concéder gratuitement aux retraités et aux congédiés.

L'arrêté du 9 février 1871 est ainsi conçu: « Les « officiers, sous-officiers, militaires et marins qui, « justifiant par la production de pièces régulières « de leur congédiement ou de leur mise à la re- « traite, manifesteront le désir de se fixer dans la « colonie auront droit à la concession gratuite d'un « certain nombre d'hectares proportionné à leur « grade. Ceux qui seront mariés auront droit à « une concession plus élevée que les célibataires, « et ceux qui se marieront pendant la période de « possession déterminée par le présent arrêté « auront droit aux mêmes avantages que les gens « mariés. La période de concession est de cinq « années pendant lesquelles le concessionnaire ne

« peut aliéner la terre concédée. Tout concession-
« naire qui, pendant cette période, se sera absenté
« de la colonie pendant deux années consécutives,
« sera considéré comme ayant contrevenu à l'obli-
« gation de résidence, et son terrain fera retour au
« domaine. »

5° Les terrains à vendre ou à louer par droit de préemption aux enchères publiques.

Ces terrains comprennent des lots de 1 à 500 hectares. Les ventes ont lieu à certaines époques déterminées et sont annoncées par la voie officielle, deux mois avant l'ouverture des enchères, il doit y en avoir au moins deux par an. Les lots à adjuger, ainsi que la mise à prix, sont indiqués d'avance et les conditions de payement sont : un quart comptant, un quart à six mois et le reste dans le délai d'un an à partir du jour de la vente.

Telles sont d'une façon générale les clauses domaniales en Nouvelle-Calédonie.

Portions de terre allouées aux anciens militaires

Célibataires :	Officiers supérieurs	50 hect. —	Mariés :	75
—	— subalternes	40	—	50
—	Sous-officiers	20	—	33
—	Militaires et marins	15	—	25

Après ces renseignements indispensables concernant le mode d'acquisition de la terre, la question qui se présente naturellement à l'étude est celle des différentes cultures qui peuvent être avanta-

geusement affectées au sol détenu. La canne, le café, le maïs constituent la part la plus importante de la production actuelle du pays. La culture maraîchère a donné d'excellents résultats, et, selon le rapport véridique du gouvernement local, les légumes communs sont aussi bons que ceux d'Europe.

Plusieurs usines sucrières fonctionnent, comme celles de Burail qui peut donner mille tonneaux par an, celle de la Moendon, qui, par sa position, est appelée à rendre de grands services, celle de la Dombéah, etc. Ces usines traitent la canne récoltée par les propriétaires environnants, mais à part un petit nombre de plantations sérieuses, cette culture n'a pas encore donné, à beaucoup près, le chiffre de production qu'elle est appelée à atteindre eu égard à la fertilité du sol. En somme, la production ne peut être mise en parallèle avec les exigences de la consommation, et, par conséquent, la majeure partie du sucre est importée dans la colonie.

Le café a donné de bons résultats ; il réussit parfaitement en Nouvelle-Calédonie : notons en passant que, depuis 1875, on donne aux rationnaires une partie de leur ration en grains du pays.

La culture du café mérite une mention spéciale, et les renseignements suivants qui s'y rattachent sont extraits et résumés de l'ouvrage de M. Guizan,

capitaine d'infanterie, qui fut pendant trente ans ingénieur agraire à la Guyane.

C'est une culture très intéressante que celle du café, et la nature, dans sa prévoyance et sa justice, a doté les plantations de ce genre d'un aspect réjouissant qui est une des récompenses du travailleur. Le feuillage d'un vert sombre, est resplendissant, le ton riche, l'arbre droit et revêtu d'une écorce lisse et nette ; mais pour obtenir ces résultats que de peines et de soins de chaque instant, sans lesquels tout le travail antérieur peut devenir nul.

La première question à laquelle doit s'attacher le planteur est celle des pépinières : il y en a de deux sortes, les pépinières de plants et les pépinières de graines, comme il y a deux sortes d'emplacements, les pépinières en plein air et les pépinières que l'on forme à l'ombre des bananiers. — La première méthode, celle des pépinières en plein air, donne des arbustes plus vigoureux quand, favorisés par une température convenable, ils ont pu franchir heureusement la première période de leur développement ; mais le second système offre plus de sécurité, puisque les jeunes pousses sont soustraites, au début de leur développement, à l'influence des intempéries extérieures par le feuillage à l'ombre duquel elles croissent. Pour réunir, en quelque sorte, les deux méthodes, en prenant dans chacune

ce qu'elle a de bon, on établit généralement les pépinières à l'ombre des bananiers et l'on a soin d'élaguer le feuillage au fur et à mesure que les jeunes pousses deviennent assez vigoureuses pour bénéficier du grand air sans être exposées à souffrir du changement de temps. — Le choix du terrain est naturellement de la plus grande importance. Un terrain neuf conviendra parfaitement, à condition toutefois qu'il soit défriché depuis un an au moins ou dix-huit mois, afin que le terreau qui s'y est formé soit assez affaissé pour que les jeunes arbustes ne s'engagent pas trop profondément en terre, ce qui les exposerait à être détériorés lors du transplantement. Le pépiniériste devra s'attacher tout particulièrement au choix des graines à semer : elles devront être recueillies sur des caféiers de premier ordre et présenter une teinte rosée qui indique la maturité parfaite. Cette précaution prise, on tendra parallèlement des cordeaux à un pied de distance les uns des autres, et, à pareil intervalle, le long du cordeau, on sèmera par un temps décidé tourné à la pluie, en ayant soin de mettre toujours plusieurs graines à la fois. Puis on les recouvrira de terreau disposé de façon que les pluies ne mettent pas les graines à nu. La pépinière ainsi formée, dès que les graines auront germé, et que les jeunes pousses commenceront à sortir de terre, il faudra, sans tarder, supprimer celles d'apparence

chétive pour ne laisser subsister que les plus vigoureuses. Les plants provenant de pépinières de graines ne peuvent être transplantés qu'au bout de dix ou douze mois. La formation et la disposition des pépinières de plants exigent absolument les mêmes précautions que pour les pépinières de graines. L'on recueille sous les caféiers en rapport les jeunes plants provenant des graines qui sont tombées de l'arbre en ayant soin de choisir ceux qui ont poussé sous les plus beaux arbres. Ces jeunes plants devront être dégagés en laissant toujours autour de la racine la terre qui la protège. Il y a une espèce de caféier mauvaise sur laquelle on ne devra jamais choisir de graines ou, à l'ombre duquel on se gardera soigneusement de recueillir les jeunes plants destinés aux pépinières. L'arbre est facile à reconnaître : la teinte du tronc est noirâtre et l'écorce rugueuse, la mousse s'y amasse facilement, les feuilles sont plus grandes et plates ; il ne produit que très peu de fruits. Enfin, si l'on veut étendre ses plantations, il faut faire souvent de nouvelles pépinières et ne pas omettre de remplacer les arbres au fur et à mesure qu'ils périront, en choisissant les nouveaux plants parmi les plus vigoureux et d'un âge proportionné à celui de la plantation. Une grande propreté dans les plantations est la condition indispensable de leur prospérité future et ce n'est pas une petite affaire que de

remplir cette condition sur une superficie de terrain assez étendue. On recommande, en effet, aux planteurs de ne pas se servir d'instruments en fer pour débarrasser leurs plantations des mauvaises herbes qui peuvent les encombrer mais d'employer, de préférence à tout autre moyen, le sarclage à la main.

Lorsqu'on établira une caféière dans une bananerie, on devra toujours débarrasser les bananiers des feuilles mortes de peur que celles-ci, en tombant sur les jeunes plants de café, n'obstruent l'air dont ils ont besoin. Dans les caféières, ainsi établies, on devra commencer à élaguer les bananiers dix-huit mois après la formation de la plantation ; la troisième année on les dégagera un peu plus et ainsi graduellement, de façon que dans le premier semestre de la quatrième année on les fasse disparaître complètement.

Les caféiers atteignent naturellement une hauteur de dix à douze pieds, mais il est recommandé de ne pas leur laisser dépasser six pieds. L'arbre devient ainsi touffu, prend une plus belle forme, et, à l'époque de la récolte, le travail devient plus facile ; on coupera donc la tige à cinq pieds six pouces de terre, lorsqu'elle aura atteint sa consistance à cette hauteur. Dans l'inspection, presque journalière, que l'on devra faire des nouvelles plantations, il faudra toujours arracher les gour-

mands ou faux jets qui se développent sur la tige et dont la présence est nuisible à la vigueur future de l'arbre. La durée de production utile des caféiers, plantés avec soin et bien entretenus, est de vingt à vingt-cinq ans ; passé ce temps, ils produisent encore quoique moins abondamment et ils peuvent donner jusqu'à trente, trente-cinq et même quarante ans. Lorsqu'une caféière est épuisée, on peut renouveler la plus grande partie de sa force en coupant les arbres en bec de flûte, à six pouces de terre, opération délicate qui doit être faite avec le plus grand soin et sans autre instrument qu'une petite scie, afin d'éviter toute fente dans le tronc, et l'on ne doit jamais opérer au commencement de la saison pluvieuse. On s'attachera à ne conserver que deux des nouveaux jets qui sortiront ainsi en donnant toujours la préférence à ceux qui auront été jetés hors de terre de la souche même, plutôt qu'à ceux produits par le tronc.

Au bout de la seconde année le caféier peut produire quelques fruits sans valeur, mais ce principe est loin d'être absolu, car il ne se vérifie que sur quelques sujets. Après la seconde année de plantation, l'arbre produit un peu plus abondamment, mais il faut enlever les fruits qui ne sont qu'un effort prématuré de la nature et fatiguent l'arbre. Enfin la troisième année de la plantation, bien que les fruits produits soient encore d'une qualité

en tout inférieure à celle du café ordinaire, on peut les recueillir et les considérer comme la première production utile du caféier.

En considérant attentivement ces divers principes que l'on donne comme règle aux colons et dont la stricte application a déjà fourni de très bons résultats (plantations Laurie, Pion Albaret, Vincent à Kanala, Joubert, etc.), l'on peut espérer que la culture du café, si elle est poussée activement, constituera avant peu une véritable richesse pour la colonie, mais soyons modestes au début, et loin de chercher à nous exagérer l'importance de la production de notre colonie où il y a encore bien des choses à faire, contentons-nous de penser sagement que tous les produits du pays sont à l'état d'échantillons, et qu'il faudra encore des efforts multipliés et incessants pour obtenir des avantages réels et sérieux.

Élevage. — Quelques propriétaires ont commencé depuis longtemps à faire l'élevage en Nouvelle-Calédonie et actuellement presque tous les concessionnaires mettent des bestiaux sur les parties de leur terrain propres à cet usage. Depuis 1860, époque vers laquelle a commencé l'importation du bétail dans la colonie, on a obtenu de très bons résultats dans la reproduction, et il y a aujourd'hui assez de gros bétail pour subvenir largement aux besoins de la grande terre. L'île des

Pins, lieu de la déportation simple, a toujours été approvisionnée, en vertu d'un marché spécial, par des arrivages directs de Sydney.

Le sol de la Nouvelle-Calédonie est très favorable à l'élevage : on y trouve en effet de vastes prairies naturelles et il y a de l'eau en abondance. Le maïs, pendant une certaine saison, constitue la majeure partie de la nourriture des animaux ; mais cette denrée est parfois très chère, et par suite sa mise en consommation pour un troupeau presque impraticable. La reproduction constitue une excellente opération sur une propriété étendue, car, d'ici à quelques années l'existence de grandes voies de communication entre les différents points du pays apellera d'elle-même un mouvement commercial, extrêmement lent et difficile aujourd'hui. Le colon qui, à ce moment, sera à la tête d'une station peuplée, pourra donc réaliser des bénéfices sérieux qu'il peut calculer dès maintenant ; mais aussi est-il juste de comprendre que, les stations se multipliant nécessairement par suite d'une plus grande facilité d'établissement, au bout d'un certain temps cette branche du commerce local sera taxée inférieurement à ce qu'elle est aujourd'hui, où l'on peut faire valoir à son capital près de 40 0|0. En 1873 et 1874, l'élevage du mouton n'avait pas donné de bons résultats : dans certaines parties du pays, il existe une plante épineuse qui est fatale à

cet animal et la majeure partie des troupeaux en formation fut ainsi perdue au début. De nouveaux essais, dans des conditions différentes, donnent de bons produits et cette branche de l'élevage réussira sans doute comme les autres. De vastes poulaillers sont encore un bon placement si l'on cultive beaucoup de maïs sur la propriété, et, si l'on songe au prix exorbitant de la volaille et des œufs dans le pays, une opération de ce genre ne serait pas, je crois, à redouter même sur un pied assez sérieux. En 1873, 1874, 1875, 1876, époques différentes où j'ai été en Nouvelle-Calédonie, il n'y avait pas d'amélioration de prix de cette denrée pour le consommateur. Une volaille ordinaire se paye 5 fr. à Nouméa, et le prix des œufs est extrêmement variable : on les paye rarement moins de 5 fr. la douzaine et je les ai vus une fois au prix énorme de 18 fr. A l'île des Pins et à Burail dont nous parlerons bientôt, il y a une sensible différence en faveur de l'acheteur. Cette partie du commerce local suit du reste, rationnellement parlant, le prix du maïs. En 1873, à Burail, il coûtait 18 et 22 fr. l'hectolitre, en juin 1874, 30 et 35 fr. En 1876, il coûtait à Nouméa 50 fr. Dans de semblables conditions, il est clair que le prix des volailles ne pourra pas diminuer. Les bénéfices du producteur ne seront pas sensiblement réduits, puisqu'il faudra toujours avoir recours à ses produits dont il

augmentera la valeur proportionnellement à ses déboursés ; mais les conditions générales de la vie seront rendues de plus en plus difficiles au consommateur : c'est peut-être cette difficulté de la vie matérielle qui limite l'extension de l'immigration en Nouvelle-Calédonie, car en reconnaissant que la population étrangère au sol a augmenté depuis quelques années, ce qui était fatal, le nombre des colons a-t-il augmenté en proportion du temps d'occupation et des efforts constants du Gouvernement pour favoriser le mouvement d'immigration ? Non.

L'on a fait encore en Nouvelle-Calédonie quelques essais de reproduction de chevaux qui ont jusqu'ici assez bien réussi. M. Boutan, ingénieur agricole, a été le principal instigateur de cette utile et progressive mesure. Je me souviens avoir visité son paddock et ses écuries fort bien tenues ; de même que je n'ai point oublié, en dehors de ces considérations pratiques, l'affabilité et la gaieté de cet aimable homme. Dans la terrible insurrection dont j'ai parlé précédemment, M. Boutan organisa une compagnie franche de cavaliers, prit part à la tête de ces volontaires à de nombreux engagements et rendit, par l'excellente organisation de cette petite troupe, un véritable service à la colonie. Les premiers étalons ont été importés d'Australie. Chaque année le 24 septembre, anniversaire de la prise de possession de la Nouvelle-Calédonie, des courses

assez brillantes ont lieu aux environs de Nouméa.

Des Mines. — La mise en exploitation de nombreuses mines, en Nouvelle-Calédonie, est un fait accompli. Dès 1869, l'autorité locale signalait à l'attention publique la présence de l'or, et, sur quelques échantillons qui lui avaient été soumis, promettait une prime de 50.000 fr. au découvreur qui, dans un endroit désigné par lui et enclos par un rectangle comprenant toute la largeur de la Nouvelle-Calédonie, et ayant sur chacune des côtes de l'île une longueur de cinq lieues, mesurée suivant la direction qu'il indiquerait, trouverait l'or. La quantité de métal à extraire de ce périmètre, dans une période de douze mois à dater du commencement de l'exploitation, était fixée à 20.000 onces (1). L'or est donc le premier métal qui ait été découvert en Nouvelle-Calédonie, ou du moins la première production minière qui ait attiré l'attention du Gouvernement. Cependant, il faut reconnaître que la suite n'a pas absolument, du moins jusqu'à ce jour, justifié les prévisions. En 1874, les travaux d'exploitation de la mine de Fern Hill, découverte la première dans la vallée du Diahot, étaient arrêtés depuis au moins deux ans. Je ne suis pas assez bien informé pour en donner sûrement la cause, mais je me rappelle qu'à

(1) Le droit d'exportation de l'or est de 3 fr. par once de 31 gr. 1328. (Règlement sur les Mines du 4 mai 1872.)

l'époque où nous visitâmes cette partie du Diahot, quelques mineurs donnaient pour motif que les travaux exécutés n'étaient pas suffisamment payés. Ils ne disaient pas que le filon était perdu, mais s'attachaient particulièrement à l'insuffisance des résultats obtenus, comparativement aux frais d'exploitation. A la mine de Menghine, l'or a été trouvé en 1870, à soixante mètres de profondeur, et une machine à broyer a été établie à un mille environ de la mine à laquelle elle est réunie par un petit chemin de fer. En juin 1874, les travaux étaient suspendus par l'envahissement de l'eau. En résumé, l'or a été jusqu'ici primé par le cuivre, et à l'heure actuelle, toute l'activité minière de la Nouvelle-Calédonie semble se diriger vers le nickel. L'on pense généralement qu'il y a dans la colonie une quantité considérable de cuivre : les principales compagnies qui se sont formées jusqu'à ce jour pour l'exploitation du minerai sont : les compagnies Balade, du Diahot, de la Sentinelle, Poundolaï, établies dans la vallée du Diahot ; en outre les mines Delaveuve, Patry, de la 26me ou des Soldats, et des Bénis-en-l'air qui, par les premiers résultats obtenus, offrent de grandes espérances.

Voici enfin quelle était, au mois de septembre 1875, la situation minière de la Nouvelle-Calédonie, d'après un document inséré au numéro 70 du journal des *Petites-Affiches*.

La compagnie Balade, qui était en plein fonctionnement, continuait à employer trois cents ouvriers mineurs, manœuvres, engagés des îles ou transportés. Elle avait exporté 2.000 tonneaux de minerais divers, et en outre 1.500 tonneaux étaient à la surface attendant la fin de certains travaux relatifs au montage des machines indispensables pour les traiter économiquement. La chaudière et la machine à vapeur étaient en place ; deux cylindres broyeurs et des concasseurs achevaient de se monter ainsi que deux laveuses mécaniques. La richesse du massif en exploitation était estimée suivant les uns à 75.000 tonneaux, suivant d'autres à 25.000 tonneaux seulement, au prix de 350 à 578 fr. le tonneau. L'exploitation annoncée était de 500 tonneaux par mois, mais il est bon d'ajouter que ce ne sera pas là le maximum, lorsque le puits destiné à l'extraction du minerai du massif suivant, et dont la profondeur doit être de quarante mètres, sera achevé. Ce travail doit être terminé avant que tout le minerai compris dans le premier massif ne soit extrait. Le transport du minerai au Diahot se fait actuellement au moyen de chariots à bœufs, et du Diahot à Pam par chalands. Or, voici les améliorations projetées et commencées en 1875 (qui se sont achevées en 1876) : un chemin de fer traîné par des chevaux entre la mine et le Diahot, un remorqueur à roues, la *Marie*, construit spéciale-

ment pour la navigation du fleuve, un magasin de dépôt à Pam pour attendre les bâtiments chargeurs.

La compagnie du Diahot n'a pas encore exploité une quantité marquante de minerai, et cela peut s'expliquer par la difficulté de communications pour le transport de ses matériaux, et par conséquent du minerai. Elle occupe donc un très petit nombre d'ouvriers, mais elle ouvre à ses frais un chemin de reliement avec la Balade, ce qui lui permettra, en lui donnant des facilités d'expédition, d'augmenter son personnel et par suite son chiffre d'exploitation.

La compagnie de la Sentinelle, qui, par sa position, a l'avantage de pouvoir transporter son minerai avec la plus grande facilité, produit du carbonate vert dont l'analyse a donné des résultats compris entre 24 et 34 0[0. En septembre 1875, cette compagnie était en chômage, en vertu d'un permis temporaire, pour lever le capital nécessaire à l'ouverture de ses travaux d'exploitation.

A la même époque, la compagnie Poundolaï, arrêtée momentanément, devait bientôt reprendre ses travaux.

Les mines Patry, Delaveuve, des Soldats, etc., qui sont en plein fonctionnement, complètent l'ensemble des travaux relatifs à l'exploitation du cuivre.

Nickel. — Dès 1874, on avait signalé au gouver-

nement de la colonie la découverte d'une assez grande quantité de nickel, et cette nouvelle source d'industrie et de richesse locale a été, depuis cette époque, l'objet de recherches actives qui ont répondu sur la plupart des points aux efforts tentés. Les principaux gisements de nickel, reconnus et en exploitation en 1876, sont ceux de Kanala, du Mont-Mu, du Mont-d'Or de Kua, d'Uaïlu, de Koe et des Barbouilleurs. Quelques travaux préparatoires ont indiqué que le nickel était, en Nouvelle-Calédonie, à l'état de filon plutôt qu'à l'état de dépôts. A la mine de Hanckar on a recoupé la veine à 130 pieds au moins au-dessous du point de découverte. Les mines de Kanala expédient sur Sydney en grande quantité; les rendements du Mont-d'Or sont moins riches que ceux des autres compagnies, mais la mine de Koe produit un minerai de si bonne qualité, que l'administration a dû faire régler un conflit entre cette mine et celle des Barbouilleurs, sa voisine. Le minerai le plus riche est celui que l'on extrait de la mine de Uaïlu, laquelle possède des moyens d'exploitation analogues à ceux employés à la Balade. Ce minerai donne à l'analyse 20 0|0 de métal, contient peu de fer et le chiffre de son extraction peut être évalué à cinq ou six tonnes par jour. Les minerais extraits des mines de Kua et du Mont-Mu sont de très bonne apparence.

Tel est, d'une façon générale, l'ensemble de l'industrie minière en Nouvelle-Calédonie. Les apparences sont nettes, mais l'application à l'industrie nationale absolument douteuse et aléatoire. Dans une contrée aussi éloignée de la métropole, les plus riches produits, s'ils ne peuvent être utilisés sur place, peuvent être réduits à néant au point de vue des bénéfices à réaliser par les producteurs. En effet de deux choses l'une : ou ces produits sont exportés sur les pays les plus voisins, sur l'Australie qui est le plus grand marché à proximité de notre colonie, et en ce cas ce sont les Anglais qui exploitent à leur profit les conditions d'éloignement que nos producteurs sont forcés de subir : ils font leurs prix d'achat et il faut les accepter, sous peine de n'avoir à supporter que des frais d'envoi inutiles.

Ou bien, si les producteurs songent à expédier directement sur la métropole, qui pourrait utiliser pour ses besoins les minerais extraits, ils auront à supporter, en dehors d'un prix de fret relativement élevé, les hasards de la navigation augmentés par l'aléa d'un long voyage, et, s'ils réalisent quelques bénéfices à l'arrivée, ces bénéfices seront de maigre importance en comparaison des efforts accomplis, des frais d'exploitation et de l'éloignement de ceux qui, dans un noble but, ont renoncé aux joies du foyer, auxquelles il n'y a point d'avantages qui puissent se comparer en ce monde.

CHAPITRE V

Nouméa. — Population. — Commerce. — Services administratifs.— Déportation. — Transportation. — Principaux postes de la colonie.

Il nous reste, pour compléter notre étude générale sur la Nouvelle-Calédonie, à dire quelques mots de Nouméa, chef-lieu de notre colonie : C'est au mois de janvier 1854 que M. le capitaine de vaisseau de Montravel, en visitant les principaux ports naturels de l'île nouvellement annexée à la France, donna la préférence à la rade bien fermée qui détermina l'emplacement du chef-lieu de la Nouvelle-Calédonie. Depuis cette époque bien des efforts ont été tentés par l'administration locale pour en accroître l'importance, en augmenter l'étendue, y réunir pour les habitants un certain bien-être, mais les ressources pécuniaires du budget de la colonie étant peu importantes, les administrateurs les plus intelligents sont obligés, pour cette raison capitale, de limiter l'étendue des institutions les plus sages et les mieux conçues. J'ai connu en Nouvelle-

Calédonie deux gouverneurs, M. le commandant de la Richerie et l'amiral de Pritzbuer : Ces deux officiers, qui du reste se sont trouvés dans des circonstances spéciales, ont donné leurs soins à des œuvres différentes. Le premier, par goût et par nature, appliquait son esprit à l'œuvre coloniale proprement dite et fit peu de chose pour Nouméa. Il voyageait fréquemment dans l'intérieur : Petit et gros, obligé de faire ses excursions à cheval, lorsqu'on lui avait amené la monture la plus paisible de la localité et qu'il s'était mis en selle, il faisait fixer à des souliers découverts une paire d'éperons dorés qui ont toujours été pour moi une énigme : sans doute leur but était de servir à leur propriétaire de marque distinctive, car le gouverneur allait éternellement au pas, ce qui était terrible pour sa suite. Il visitait ainsi tous les points importants du pays, se rendant compte de son avenir possible avec des moyens suffisants, et il eut certainement des heures de découragement. Du reste il ne fut pas heureux, ce qui suffit en ce monde pour trouver bien des torts à l'homme doué de la meilleure volonté et le plus capable de la mettre en pratique.

Grand, sec, nerveux, doué d'une activité prodigieuse, l'amiral de Pritzbuer, comprit sans doute de suite que l'avenir colonial de la Nouvelle-Calédonie était de peu d'importance et concentra ses efforts et son travail sur l'embellissement et l'amé-

lioration de Nouméa : ceci ne veut pas dire qu'il ne fit rien pour le reste du pays, mais comme les moyens d'exécution étaient absolumeut insuffisants, il préféra consacrer le souvenir de son passage dans la colonie par des institutions certainement indispensables à la ville de Nouméa, la conduite d'eau, par exemple, qu'il fit terminer et qui fut inaugurée sous son administration.

Voici quelle est la comparaison avantageuse que l'on peut faire à deux années de distance, 1874 et 1876, pour donner la preuve des efforts constants du gouvernement de la colonie. En 1874, la situation est celle-ci : Nouméa peut être divisé en trois parties : l'ancienne ville qui s'étend jusqu'au cap Horn ; le quartier latin qui commence à l'extrémité de deux chaussées se réunissant au cap Horn ; une agglomération, peu considérable encore, de cases construites sur un terrain compris entre le marais et la butte Conneau. La plupart des habitations sont construites sur le même modèle : Cases en bois avec varande, recouvertes de toitures en zinc plissé dans le but d'amener, au moyen d'un tuyau collecteur l'eau de pluie dans une caisse en tôle qui constitue l'approvisionnement principal des habitants. Quelques maisons ont un étage, mais jamais plus. Dans la plus ancienne partie de la ville, il n'y a pas de jardins attenant aux habitations ; au quartier latin et dans la troisième partie de la ville, cet

agrément est assez commun, mais peu étendu eu égard à la consommation d'eau qu'il exige et dont l'approvisionnement est extrêmement limité. Les rues sont larges, assez bien alignées et macadamisées, mais elles sont complètement dépourvues d'ombre, et dans la saison chaude Nouméa devient une véritable fournaise. Il manque à la ville l'eau et l'éclairage : en attendant que la première lacune soit comblée, il est regrettable que l'on ne s'attache pas à la seconde question, d'un intérêt capital dans une ville dont une partie de la population se compose d'éléments déplorables.

Enfin la voirie est en très mauvais état et pendant l'hivernage, à la suite des grandes pluies, quelques parties de la ville se transforment en marécages : certains quartiers tels que les abords du quai et les voies avoisinantes, la place des Cocotiers deviennent impraticables et cette situation se prolonge autant que la cause qui la détermine.

La vie matérielle est très difficile : un logement composé de deux pièces non meublées se loue jusqu'à 90 fr. par mois, et il n'y a guère qu'au quartier latin où l'on puisse trouver à se loger un peu plus largement et un peu plus facilement. La question alimentaire est au moins aussi grave : il y a à la vérité deux boucheries suffisamment approvisionnées chaque jour de viande de bœuf, au prix de 1 fr. 30 à 1 fr. 50 le kilog., mais c'est

tout ce qu'on y trouve. Lors de l'arrivée du paquebot de Sydney, il y a un peu de mouton dont le prix est très élevé, et de temps à autre on peut se procurer de la viande de porc dans les mêmes conditions. On ne trouve de légumes qu'à la condition de les retenir d'avance et encore les paye-t-on fort cher. Les volailles, comme nous l'avons déjà dit, ne peuvent faire partie de l'alimentation ordinaire d'un ménage dans les conditions les plus communes, et les œufs n'ont pas de prix. Autrefois, au dire des plus anciens habitants, leur condition était meilleure : Païta les approvisionnait de beurre, lait, œufs, légumes, ce qui n'a plus lieu aujourd'hui. Tout a augmenté de prix, et les revenus des particuliers sont restés les mêmes. Enfin, pour différentes raisons, l'arrivée de familles des déportés, par exemple, le chiffre de la population s'est un peu élevé et la production, non seulement ne s'accroît pas en proportion des besoins de la consommation, mais elle tend même à diminuer. Ces diverses conditions ne s'appliquent, bien entendu, qu'à Nouméa, et ne doivent pas être considérées comme générales à la Nouvelle-Calédonie ; cependant, nulle part dans notre colonie, la vie matérielle n'est exempte de difficultés. Voici où en étaient les choses au mois d'août 1874. Examinons la situation un peu plus tard.

Dès 1875 des améliorations s'étaient produites :

quelques Indiens Malabars avaient commencé à établir des cultures maraîchères aux environs de Nouméa et, au mois de septembre de la même année, on pouvait voir au marché et le long de la rue où il est situé, des marchands de légumes en certain nombre : ils vendaient cher leurs produits, mais enfin on trouvait chaque jour à faire sa provision de légumes communs, ce qui ne s'était pas vu les années précédentes : les Malabars s'étaient mis à la pêche et on avait facilement du poisson, ce que l'on ne trouvait pas auparavant ; un commencement d'éclairage au pétrole améliorait la situation ; une banque (qui tomba en faillite en 1877) et un cercle existaient. Arrivons à l'année 1876. Quelques maisons en pierre commencent à s'élever, les rues se plantent de buraos soigneusement entretenus et arrosés par les condamnés à la transportation ; la ville est arrosée journellement pendant la chaleur. L'éclairage s'étend, de nouvelles voies s'ouvrent et la butte Conneau qui masquait à la ville la vue de la rade est à moitié détruite : sur le terrain qu'elle absorbait se construisent des habitations avec jardins, et la ville s'étend de ce côté jusqu'au quai. Enfin, la grosse question, celle de la conduite de l'eau, n'est plus à l'étude ; les travaux activement poussés sont en voie d'achèvement, et le tuyau le plus rapproché est à 4 kilomètres de la ville (août 1876). La vie

matérielle, aussi chère qu'autrefois, est pourtant plus abondante ; des moutons ont été introduits dans le pays, et cette viande se trouve assez facilement. Les légumes ne se trouvent encore que dans une certaine saison, mais les cultures maraîchères s'étendent visiblement et les choses, selon toutes probabilités, iront vite maintenant : en deux ans, le gouvernement de la colonie a plus fait pour la ville qu'il n'avait été fait pendant vingt ans. Il ne faut pas oublier le service télégraphique d'une si grande importance dans une colonie comme la Nouvelle-Calédonie, et qui dessert déjà la moitié du pays.

En 1877, la conduite d'eau est terminée, et l'une des plus grandes lacunes qui existaient dans la ville enfin comblée, grâce à la vigoureuse impulsion apportée par le gouverneur de la colonie, l'amiral de Pritzbuer. Cette même année 1877 voit s'écrouler la banque de la Nouvelle-Calédonie, sur laquelle il était permis de fonder de grandes espérances pour l'utilité de notre établissement colonial.

Depuis cette époque, la ville de Nouméa a pris encore de l'importance. Un nouvel établissement de crédit s'y est fondé, et j'ai entendu dire à quelques officiers, récemment arrivés de la Nouvelle-Calédonie, que la vie y est maintenant possible. Que nous sommes loin de 1873 !

Les commerçants de Nouméa font en général très bien leurs affaires; mais il n'y a pas de grandes maisons ayant une spécialité : ce sont pour la plupart des magasins de shipchandlers bien approvisionnés du reste. Quelques maisons de ce genre ont une grande importance. En somme, en fait d'articles de première nécessité, vêtements, linge, chaussures, épices, vins, spiritueux, conserves alimentaires, on trouve à peu de choses près l'indispensable; grâce à l'établissement de quelques déportés intelligents et laborieux, les articles de Paris commencent à se répandre à Nouméa, et je suis porté à croire que l'introduction dans la ville de cet élément, s'il est bien dirigé, sera peut-être dans l'avenir une des causes les plus puissantes du développement de l'importance locale.

Il va sans dire que le gouvernement est établi à Nouméa. Un assez bel hôtel entouré d'un vaste jardin d'agrément est réservé au Gouverneur, dont les bureaux sont situés dans la dépendance de la construction principale

Les divers services administratifs sont établis dans une espèce de grenier d'un abord difficile par les temps de pluie, par suite de la disposition défectueuse du terrain environnant. Les administrateurs ne manquent pas, comme on peut le croire, et il y en a, proportionnellement au nombre des administrés, un peu plus qu'en France, où pour-

tant on ne regarde pas à la quantité. Il y a cependant une distinction à établir, c'est qu'aux colonies, les difficultés à obtenir, dans les bureaux, les renseignements dont on a besoin sont bien plus considérables. A Nouméa, le service administratif se subdivise en service local, service colonial, service marine, service transportation, service déportation, et toutes les relations que l'on peut avoir avec les représentants de ces diverses branches du service général entraînent une multiplicité de paperasses.

Un bureau des fonds, dirigé par un officier du commissariat, qui est en même temps vérificateur du trésor, permet de connaître immédiatement la situation des crédits et l'état du passif; ce bureau mandate également les créances des particuliers sur l'Etat. Les bureaux secondaires, armements, revues, inscription maritime, subsistances, approvisionnements, hôpitaux, établissent, comme dans les ports, les mandats afférents à leurs chapitres spéciaux : les bureaux des services local, colonial, transportation, déportation font de même, et tous les mandats justificatifs de dépenses sont ordonnancés par l'ordonnateur.

Les subdivisions de l'intérieur du pays sont administrées par un officier, chef de poste, ayant sous ses ordres un employé et quelquefois un officier du commissariat, et chaque mois des pièces justificatives des dépenses, et les états des recettes

doivent être adressées au chef-lieu. Des fonds spéciaux sont avancés aux chefs de ces postes.

Le service judiciaire, organisé par un décret du 29 novembre 1866, est dirigé par un magistrat ayant le titre de chef du service judiciaire, ordinairement un membre du parquet. Un seul tribunal statue, soit au civil, soit au criminel, et fonctionne avec le bénéfice des exceptions accordées aux colonies. Le gouverneur décide, s'il y a lieu, de surseoir à l'application de certaines peines prononcées par ce tribunal, en attendant l'avis du chef de l'État, ou de les rendre immédiatement applicables.

Le service militaire est immédiatement dirigé par le plus ancien officier et le plus élevé en grade d'un corps quelconque de l'armée, qui prend le titre de commandant militaire. Un chef d'escadron de gendarmerie a sous son commandement les brigades réparties sur tous les points du pays. L'infanterie de marine constitue la force militaire la plus importante : de l'artillerie de marine complète la défense. Enfin la division navale comprend : un transport, un aviso et deux canonnières. La population de Nouméa peut être actuellement de 8000 âmes. Les Anglais et les Allemands y figurent pour une bonne part.

Déportation. Cette question n'est pas nouvelle, et cependant elle agite encore assez à l'heure actuelle la société pour qu'il soit intéressant de la

reprendre ici et de la suivre nettement et loyalement dans les diverses phases de son histoire. Exposons d'abord la législation qui fut adoptée pour en réglementer le fonctionnement en Nouvelle-Calédonie.

En vertu de la loi, votée par l'Assemblée nationale, la déportation fut divisée en déportation simple et déportation dans une enceinte fortifiée. L'île des Pins fut réservée à la déportation simple, et les condamnés à la déportation en enceinte fortifiée furent internés à la presqu'île Ducos, qui forme une partie de la rade de Nouméa.

A l'île des Pins, on accorda aux déportés des portions de terrain situées dans un périmètre spécialement affecté à cet usage, et où ils construisirent des cases ou paillottes, assez misérables à la vérité, mais suffisantes pour les abriter des grandes pluies de l'hivernage et de l'ardeur du soleil pendant le jour. L'administration y fit construire des forges, des magasins, des ateliers, des chantiers, etc. L'outillage nécessaire y fut introduit et la déportation simple divisée en cinq communes, traversées d'un bout à l'autre par une grande route macadamisée, faite et entretenue par les déportés. Sur toute l'étendue de ce terrain, les déportés étaient libres de faire ce que bon leur semblait ; quelques-uns continuèrent, dans la limite de leurs moyens, à exercer le métier qu'ils avaient avant leur con-

damnation : il y eut des cordonniers, des tailleurs, des ébénistes, des graveurs, généralement de bons ouvriers fournissant à bon compte sur commande.

D'autres obtinrent l'autorisation d'être employés dans les maisons de commerce, installées dans les communes ; des débits de vin et de café permirent aux déportés de se donner quelques suppléments, d'acheter toute espèce de denrées alimentaires et de boire sur place du vin et des spiritueux, mais, en principe, les débitants n'étaient pas autorisés à leur laisser emporter ces boissons. Beaucoup avaient installé chez eux des poulaillers et vendaient leurs volailles et leurs œufs, soit aux autres déportés, soit à l'hôpital, soit aux navires de passage, à des prix relativement avantageux pour les acheteurs. Un certain nombre donnèrent leur travail à l'État, soit dans les ateliers du génie ou autres, soit sur les routes, recevant alors une solde de 1 fr. 20 par jour et un quart de vin en supplément. Ceux qui ne travaillaient pas et étaient depuis deux ans dans la colonie, ne recevaient ni vin, ni tafia. Dans chaque commune, il y avait un certain nombre de déportés élus par les autres et qui, à titre de délégués, étaient chargés d'assister aux distributions de vivres, d'effets d'habillement, etc., fournis par l'État, et, le cas échéant, de transmettre les réclamations de la commune à l'administration locale.

Quelques déportés, dont la conduite offrait des



garanties, obtenaient l'autorisation d'aller se fixer à Nouméa, où ils vivaient absolument dans les mêmes conditions que les autres habitants, mais ils n'avaient pas le droit de sortir de la ville. Ils étaient simplement tenus de se présenter une fois par mois dans les bureaux du directeur de la déportation. L'on peut même dire que le petit commerce de Nouméa s'augmenta par ce moyen, ce dont personne ne peut se plaindre. Quelques déportés, ainsi établis, avaient fait venir leur famille ; leurs petites affaires ne marchaient pas mal, et il y en a beaucoup qui ont trouvé là des avantages qu'ils n'auraient peut-être pas eus ailleurs. A l'île des Pins, un officier d'infanterie de marine commandait le territoire de la déportation et demeurait dans la presqu'île de Kuto, ainsi que les officiers sous ses ordres. Une compagnie d'infanterie de marine et une brigade de gendarmerie, renforcée par les surveillants militaires attachés à la déportation, formaient la défense. Un médecin de première classe de la marine était chef du service de santé, et il était assisté d'un médecin de deuxième classe, d'un aide-médecin et d'un pharmacien de deuxième classe, habitant à l'hôpital situé vers la limite de la première et de la deuxième commune. Des sœurs hospitalières et un Père mariste y demeuraient également. Le personnel infirmier, à l'exception de l'infirmier major, était recruté parmi les

déportés. Un officier du commissariat de marine, assisté d'un commis de marine, assurait le service administratif. Un officier de gendarmerie était détaché à l'île des Pins.

La presqu'île Ducos était organisée absolument de la même manière que l'île des Pins. Toutefois, la liberté laissée aux déportés dans l'intérieur de la déportation était aussi étendue que possible. Ils faisaient absolument ce qu'ils voulaient, et n'étaient tenus qu'à répondre à des appels qui devaient être très fréquents. Du côté de la mer, limitant une partie du territoire de la déportation; il ne pouvait y avoir d'autre surveillance que des rondes multipliées.

Les constructions de la presqu'île Ducos étaient plus nombreuses et plus complètes que celles de l'île des Pins : des ateliers de toute espèce, un hôpital, une chapelle; les magasins de l'État faisaient du terrain affecté à l'enceinte fortifiée, une véritable cité.

Si l'on veut se rendre compte de la condition alimentaire faite par le gouvernement aux condamnés à la déportation, les quelques chiffres suivants, extraits d'une dépêche ministérielle du 25 novembre 1873, des décisions locales des 17 octobre 1873, 10 juillet 1874 et 2 février 1875, en donneront une idée exacte. — Le personnel de la déportation comprend : 1° Les condamnés *travaillant* à l'île des

Pins ou à la presqu'île Ducos et dont la ration est la même ; 2° les condamnés *ne travaillant pas* et résidant dans la colonie depuis moins de deux ans, qui reçoivent la même ration, moins le vin et le tafia ; 3° les condamnés *ne travaillant pas* et résidant à la colonie depuis plus de deux ans, à l'île des Pins où à la presqu'île Ducos. — Les femmes et les enfants de déportés ont une ration ainsi répartie : A la presqu'île, les *femmes* et les enfants *au-dessus de 10 ans* reçoivent la même ration que les déportés *travaillant*, à l'exception du vin, tafia, poivre, moutarde qui ne leur sont pas accordés. — Les enfants *au-dessous de 10 ans* reçoivent la moitié de la même ration. — A l'île des Pins, les femmes et les enfants *au-dessus de 15 ans* reçoivent la ration suivante :

Biscuit ou farine	0k. 550	Les enfants au-dessous de 15 ans, reçoivent la moitié de ces quantités.
Viande fraiche de bœuf	0 200	
Ou Lard salé	0 180	
Ou Conserves de bœuf	0 160	

Ration de déportés ne travaillant pas et ayant plus de deux ans de séjour dans la colonie.

Biscuit ou farine	0k. 500	Huile d'olive ou saindoux	0k. 008
Lard salé	0 250	Sel	0 022
Légumes secs	0 120	Vinaigre	0 025
Ou Riz	0 060		

Ration de déportés travaillant à l'île des Pins ou à la presqu'île (dépêches du 25 novembre 1873.)

Biscuit ou farine. . . .	0k.550	Huile d'olive ou saindoux.	0k.008
Vin rouge	0 230	Sel	0 022
Tafia.	0 060	Vinaigre	0 025
Viande fraiche de bœuf .	0 250	Café	0 020
Ou lard salé	0 225	Sucre	0 020
Ou conserves de bœuf . .	0 200	Moutarde	0 002
Légumes secs.	0 120	Poivre	000015
Ou riz	0 060		

Telle était d'une façon absolue la condition faite aux déportés en Nouvelle-Calédonie, et j'affirme que le gouvernement de la colonie fit constamment tous ses efforts pour la bonne exécution des règlements établis. A l'île des Pins il est arrivé quelquefois, par suite de circonstances absolument impossibles à prévoir, que la distribution régulière des rations a été entravée. Je citerai deux cas : au mois de mars 1874, une pirogue arrive à Nouméa et apporte la nouvelle qu'une épizootie a éclaté à l'ile des Pins, que le paddock contenant le bétail de M. Prache, adjudicataire de la fourniture à la déportation est décimé, et que, si le fléau s'étend, il est possible que l'administration locale ne puisse plus faire face aux engagements qu'elle a contractés pour l'alimentation des déportés. Quoique arrivée la veille de la mer, la *Vire* est expédiée immédiatement pour l'île des Pins avec un chargement de

bœufs, et des conserves alimentaires destinés à assurer, s'il est nécessaire, le complément de la ration aux déportés ; une autre fois, un navire attendu de Sydney par M. Prache est en retard : il est possible qu'il lui soit arrivé un malheur. M. Prache expose la situation au gouverneur, et la *Vire* appareille immédiatement pour l'île des Pins avec un chargement de bœufs.

Je le répète, les mesures les plus sages, les prévisions les plus justes ont été mises en pratique par le gouvernement local pour que les chiffres établis par les règlements ne fussent pas seulement établis sur le papier mais appliqués en réalité.

L'hôpital de l'île des Pins avait été installé sur une hauteur, il était bien aéré : l'alimentation des déportés y était soignée ; la propreté merveilleuse, le service assuré par trois médecins de la marine, dont deux étaient logés à l'hôpital ainsi qu'un pharmacien de marine. Des débits de vins tenus par des déportés ou autres étaient établis dans chaque commune, et, comme je l'ai dit plus haut, les déportés y consommaient tout ce qu'ils voulaient : ce n'est pas la faute de l'administration coloniale si les débitants vendaient leurs consommations à un prix très élevé : tous ont fait de bonnes affaires ; l'un d'entre eux, rapatrié par le *Calvados*, avait fait sa petite fortune.

A Nouméa les déportés pouvaient obtenir, au

nombre de deux cents, l'autorisation de séjour : ce chiffre fut toujours plus élevé, et le gouvernement local fit encore à ce point de vue tous ses efforts pour concilier avec son strict devoir toutes les facilités possibles à accorder aux déportés. Une troupe de théâtre se forma bientôt sous la direction, je crois, de M. Okolowickz, déporté d'origine étrangère. Un terrain fut accordé par le gouvernement, et les représentations qu'y donna la troupe, formée généralement de bons artistes, furent très suivies par les habitants et les officiers en résidence dans la ville. Quelques notabilités parmi les chefs de la commune résidaient à Nouméa. Je citerai le docteur Rastoul, qui habitait une fort jolie maison, confortablement installée, et qui partageait son temps entre l'exercice de la médecine et les faveurs d'une fort belle personne que je ne me permets pas de nommer, et qu'il avait fait venir de France par le *Fénelon*. Certes, Rastoul était heureux : il était médecin du chef du service judiciaire qu'il avait fort bien soigné d'une maladie grave, et cette cure lui avait mérité une juste estime professionnelle ; d'autre part, sa charmante installation dans une des plus agréables situations de la ville, et il faut bien le dire, ses bons rapports avec ses collègues en médecine lui auraient permis d'attendre paisiblement l'heure éloignée du rapatriement. Je ne sais exactement à quel propos cette vie fut rom-

pue net. Un beau jour on nous annonça que nous allions reconduire Rastoul à l'île des Pins. Que s'était-il passé ? On parla vaguement de papiers politiques compromettant la sûreté du gouvernement de la colonie, de projets et de plan d'évasion découverts ; quoi qu'il en soit, Rastoul fut éloigné de Nouméa. — Le 21 mars 1874, Rochefort s'évada de la presqu'île Ducos avec quatre de ses compagnons, Ollivier Pain, Paschal Grousset, Jourde, et un autre dont le nom m'a échappé. La date de cet événement coïncide à quelques jours près avec celle d'une séance de la Chambre, dans laquelle le Ministre de la marine, interpellé sur les mesures de sécurité prises à l'égard des déportés, affirmait énergiquement que l'on ne s'évadait pas de la Nouvelle-Calédonie. — Toujours est-il que les déportés que je viens de citer prirent le large dans la nuit du 21 mars, arrivèrent à Sydney, descendirent tranquillement à l'hôtel Courvoisier, et rentrèrent en Europe. Le jour où eut lieu l'évasion, il n'y avait à la vérité aucun navire de guerre sur la rade de Nouméa. La *Vire* était à l'île des Pins avec le gouverneur, et le *Cher* faisait sa tournée d'inspection et d'approvisionnement des postes établis sur les côtes. En dehors de ces navires représentant une force sérieuse, il n'y avait à Nouméa que deux petites canonnières, la *Rapière* et la *Baïonnette*, dont l'armement n'était pas assez important pour assurer

un concours effectif au gouvernement local, et je crois même me souvenir qu'à l'époque dont je parle, la *Baïonnette* était également hors de la rade. Quand la nouvelle de l'évasion arriva en France, on se souvient qu'une enquête fut ordonnée, et le vice-amiral Ribourt, chargé d'y procéder, arriva en Nouvelle-Calédonie le 21 juin. Je ne sais trop quelle satisfaction put résulter de cette enquête ; mais je me rappelle fort bien qu'elle eut pour le commerce et les intérêts locaux de fâcheux résultats. Des fonctionnaires furent révoqués; des habitants furent expulsés, le gouverneur remplacé, et une sorte de terreur régna pendant plusieurs semaines sur la place de Nouméa. — Parmi les figures célèbres de la Commune, il faut citer encore Lullier, ancien officier de marine : il fut condamné pour participation aux actes de la Commune à la transportation, c'est-à-dire aux travaux forcés. Doué d'une énergie sans pareille, armé d'un courage sans limites, Lullier se refusa toujours à endosser l'uniforme des transportés, et fut pour cause de ce refus mis en cellule : il y resta peut-être deux ans. Malade, épuisé, jamais il ne consentit à revêtir la vareuse de toile grise. Sa peine fut plus tard commuée en celle de la déportation à l'enceinte fortifiée, et il rentra enfin en France. J'ai retrouvé au pénitencier de l'île Nou l'ancien rédacteur du *Père-Duchêne* pendant la Commune,

Maroteau. Je dois avouer que le jour où je le visitai, une certaine émotion me gagna. J'avais été élevé avec lui Notre enfance s'était écoulée en commun, et plus tard nous nous étions retrouvés au lycée, d'où il se fit chasser, perdant une position exceptionnelle de boursier et de jeune de langues. A peine étais-je entré dans la triste et longue salle qui sert d'infirmerie au bagne, qu'il me reconnut, bondit de son lit et vint se planter devant moi. D'une voix étouffée il me demanda des nouvelles de sa famille, parlant avec une grande rapidité et une agitation fébrile. Je répondis comme je pus à ses questions en présence de l'officier de service qui m'accompagnait, et je lui proposai enfin de m'employer pour le faire attacher au service des bureaux de l'administration du pénitencier, comme plusieurs autres transportés. Jamais, me répondit-il, je ne servirai dans le bureau d'un officier, je n'ai du reste aucun reproche à m'adresser sur ma conduite passée! — Je cite cette réponse sans commentaires, dont elle n'a pas besoin. Maroteau succomba l'année suivante à une maladie de poitrine.

Voilà ce que j'avais à dire sur cette époque. L'histoire de la déportation est close : puisse-t-elle ne se rouvrir jamais, c'est-à-dire puissent les hommes qui ont souffert de l'exil se créer des maximes plus sages, et comprendre que ce n'est pas faire

acte de patriotisme que de jeter son pays dans le trouble et l'anarchie, surtout lorsqu'il est au lendemain d'une guerre terrible qui l'a démembré et épuisé.

Transportation. La transportation établie à l'île Nou se divise en quatre classes. Dès leur arrivée en Nouvelle-Calédonie, les condamnés sont répartis dans l'une ou l'autre de ces classes suivant leurs dossiers, mais ceux des trois premières classes peuvent être mis dans la quatrième pour fautes graves ou infractions aux règlements du pénitencier. Ceux de la quatrième classe sont bien réellement incorrigibles et la plupart possèdent tous les vices. Ils sont particulièrement surveillés et ne sortent jamais de l'île Nou. Ils portent sous le pantalon une chaîne attachée par une de ses extrémités à une ceinture, et par l'autre à la cheville. Chaque matin à six heures ils partent pour le travail et ne rentrent qu'à dix heures pour manger. Puis ils retournent à la tâche jusqu'à cinq heures du soir. Tous les soirs, les condamnés sont enfermés sous cadenas et tous les matins on en fait l'appel. Quelques-uns, pris dans la première classe, sont donnés comme domestiques ou employés aux fonctionnaires qui en font la demande ; ce sont en général de très bons serviteurs, et dont les peines qui suivent un détournement commis par eux, garantissent l'honnêteté ; mais la règle exige que

tous les soirs, à cinq heures, ils rallient les embarcations de l'île Nou ou rentrent au camp s'ils sont détachés dans l'intérieur. Les peines les plus sévères sont appliquées à tout condamné qui viole un règlement. Une tentative d'évasion entraîne pour le condamné, à temps, une condamnation plus forte et un châtiment corporel, à coups de corde appliqués sur les reins nus. Généralement, la première séance de correction ne dépasse pas 40 coups, ou moins si les forces du condamné s'épuisent complètement. D'après la règle, on procède à la seconde séance après la guérison du condamné, mais on fait presque toujours remise du reste de la peine. Au nom de l'humanité, je proteste contre cet odieux moyen ; il faut, comme moi, avoir assisté à une séance de correction pour se rendre absolument compte du dégoût et de la tristesse qu'elle inspire : la peine de mort me semble moins cruelle, et il serait à souhaiter que l'on remplaçât cet odieux knout par des mesures de discipline qui, certes, ne doivent pas faire défaut dans le code des peines édictées contre les hommes qui se sont rendus indignes de rester dans la société. Quand l'homme a subi une condamnation et que la peine prononcée contre lui a été appliquée, il a payé une partie de sa dette, et, à mon sens, doit être placé sous la protection des lois : ce n'est pas à coups de fouet qu'on le relèvera à ses propres

yeux si tant est qu'il soit susceptible d'amélioration. — Je répète que ce moyen cruel et barbare ne peut inspirer que l'indignation. Lorsqu'un transporté s'est rendu coupable de vol, il est mis en cellule pour un temps égal à celui de la condamnation que l'on prononce contre lui. La cellule est encore appliquée pour rébellion et violation formelle du règlement.

Tout condamné qui se porte à des voies de fait envers un surveillant ou un agent quelconque de l'autorité est condamné à mort. Les exécutions sont très fréquentes à l'île Nou, et tout condamné à mort doit adresser sur l'échafaud, à tous les forçats réunis, quelques paroles avant de mourir; mais la publicité donnée à cet affligeant spectacle, les quelques mots de repentir sortis parfois de la bouche de l'homme qui va mourir, ne trouvent guère d'échos dans le cœur endurci par la souffrance et le vice de ceux que la société a jetés hors de son sein. A un autre point de vue, les exécutions publiques ont-elles atteint le but utilitaire que les législateurs s'étaient proposé! Pas le moins du monde. C'est horrible à voir, et pourtant l'élément vulgaire qui domine dans les assistants semble aussi animé qu'à une fête. Enfin, pour en revenir à la question principale, le chiffre des crimes et délits de toute nature est absolument resté le même depuis la fondation du bagne, quelque sévérité qui

ait présidé à sa direction, quelle que soit la dureté du règlement qui s'y applique. A Nouméa, les transportés sont employés aux différents travaux. tels que boisement des rues et entretien des arbres nouvellement plantés, percement de voies nouvelles, charroi de matériaux, etc. Les compagnies ou exploitations particulières peuvent en obtenir à la condition de rembourser le prix de leur ration au service de la transportation. Les compagnies minières de la Nouvelle-Calédonie en emploient un certain nombre sur leurs chemins d'exploitation, d'autres peuvent être envoyés sur leur demande, et s'ils offrent des garanties de bonne conduite, à Burail, pour y cultiver un terrain qu'on leur concède. La ration accordée aux transportés est établie ainsi qu'il suit :

	Pain	Café	Fèves	Riz	Huile	Saindoux	Vinaigre	Vin	Tafia
	k. g.	k. g.	k. g.	k. g.	k. g.	k. g.	k. g.	l. c.	l. c.
Lundi.	0.750	0,015		0,060	0,008	0,009	0,025		0,06
Mardi	0,750	0,015	0,100		0,008	0,009	0.025		0,06
Mercredi. . .	0,750	0,015		0,060	0,008	0,009	0,025	0,23	
Jeudi	0.750	0,015	0,100		0.008	0,009	0,025		0,06
Vendredi. . .	0,750	0,015		0,060	0,008	0,009	0,025	0,23	
Samedi. . . .	0.750	0,015	0,100		0,008	0,009	0,025		0,06
Dimanche . .	0,750	0.015	0,100		0,008	0,009	0,025	0,23	

Viande fraiche : quantité 0 k. 250, ration, 4 fois par semaine : à Nouméa, à l'île Nou, à la presqu'île Ducos, à Païta, à la Dombéah. — 5 fois par semaine : à Burail, Uaraïl et Kanala ; des conserves, du lard salé, de la morue sont distribués les autres jours. Chaque condamné reçoit en outre chaque jour, 0,018 de sel.

Les condamnés arabes ne reçoivent ni vin, ni

tafia, et au lieu de lard on leur donne 120 gr. de riz avec 10 gr. de graisse de mouton ou de bœuf. Les impotents reçoivent une fois par semaine, quand il n'y a pas de viande, 120 gr. de fèves avec 8 gr. d'huile et 0 k. 025 de vinaigre. Les condamnés de la 4e classe ne reçoivent ni café, ni vin, ni tafia.

Burail. — Le mouillage des bâtiments qui arrivent à Burail est éloigné, du village même, d'environ cinq à six milles de rivière, navigable à marée haute pour de très petits bâtiments, et seulement sur le parcours de deux ou trois milles au plus à partir de l'embouchure. A marée descendante, les embarcations, pendant un parcours de 400 mètres environ, situé à un tiers de la route en venant de Burail, doivent serrer la rive gauche le plus possible. Cette rivière est fort pittoresque et ses bords sont charmants : une végétation splendide, de longues lianes entremêlées de fleurs de toutes couleurs qui retombent en guirlandes sur la nappe d'eau, des cocotiers, bambous, etc., forment presque partout un ensemble des plus variés. A moitié route à peu près, on rencontre le village canaque de Néra, dont les huttes apparaissent dans les éclaircies d'une forêt de cocotiers. En approchant de Burail, le terrain, toujours accidenté, se dépouille visiblement, et l'on débarque à deux kilomètres environ du village.

L'idée qui a présidé à la fondation de Burail appartient à l'amiral Guillain, et la devise qu'il y appliqua fut : « Civiliser, Réhabiliter, Produire. » L'on envoya d'abord à Burail les libérés qui, ayant achevé leur temps de travaux forcés, devaient aux termes de la loi séjourner dans la colonie, et on leur fournit les moyens de vivre sur le sol en leur donnant du terrain et les instruments nécessaires à travailler la terre. Actuellement, la culture de cette partie de l'île comprend la canne, le maïs, un peu de café et une certaine quantité de riz. Une usine sucrière reçoit les cannes cultivées sur les terrains environnants et les traite. Sa production possible est de 1000 tonnes par an, mais en 1874 elle n'avait pas encore donné ce chiffre. Avec les résidus l'on fabrique du rhum que le gouvernement achète aujourd'hui pour composer une partie de la ration des rationnaires, et qui est de bonne qualité et d'un goût agréable.

Dans la plaine qui domine le village, la terre est bonne, mais il y a un inconvénient de premier ordre, c'est que la rivière qui l'arrose déborde parfois avec tant de violence que, en moins de deux heures, tout le terrain se transforme en un immense lac. Pour remédier à une situation aussi périlleuse pour les colons, il faudrait faire des travaux très coûteux, que des questions plus urgentes, qui absorbent les ressources limitées du

gouvernement, priment encore. Il y a de plus à Burail un point d'arrêt commercial qui est, du reste, la grande barrière opposée au développement rapide de la Nouvelle-Calédonie, le défaut de voies de communications. Le jour où toutes les industries, aujourd'hui isolées, seront reliées les unes aux autres, et toutes ensemble au chef-lieu par de grandes artères, on verra surgir de la Nouvelle-Calédonie des richesses immenses dont on ne se rend pas compte en Europe. Il y a eu autrefois entre Burail et Uaraïl une route qui, si elle existait encore, permettrait aujourd'hui à ce dernier point, qui est au début de son organisation, de profiter des ressources qui existent depuis longtemps à Burail, et ces ressources, même limitées aux besoins de la consommation locale, prendraient plus de développement avec la certitude pour le producteur d'écouler facilement le surplus de ce qui est nécessaire à la place. Quoi qu'il en soit, on peut dire que Burail forme une petite colonie dans le pays : on y trouve en assez grande abondance des volailles, œufs, légumes et du beurre excellent à assez bon compte.

La population de Burail, de 1,500 âmes environ, se compose en grande partie des transportés détachés sur leur demande de l'île Nou ; l'autre partie se compose de libérés établis dans des cases à eux et exerçant telle industrie que bon leur semble.

Ces éléments composent l'ensemble le plus vicieux et le plus immoral qu'il soit possible de voir.

Il y a à Burail un établissement dirigé par les sœurs sur lequel on expédie les filles repenties et les femmes condamnées, pour les marier avec les transportés. Sur les renseignements fournis par la supérieure, le soupirant fait son choix et l'heureuse fiancée est désignée. Quelques entrevues préliminaires leur sont accordées, et enfin on donne à l'aimable couple la bénédiction nuptiale. Au point de vue de la richesse future du pays, il se peut que cette institution donne de bons résultats : il y a en Australie de grandes cités qui se sont formées ainsi, et les descendants des anciens convicts roulent carrosse aujourd'hui sans paraître se douter que leur père ou leur grand'père restaient courbés tout le jour sur ces routes dont leurs équipages soulèvent la poussière. L'établissement des sœurs à Burail n'est pas facile à diriger, et les femmes qui se donnent à cette œuvre sont dignes du plus grand respect, car à chaque instant de leur vie, éloignées de leur patrie, de leurs affections, elles voient violer leurs sentiments les plus précieux. Les prisonnières qui ont fini leur temps sont souvent placées comme servantes dans les maisons particulières, mais elles reprennent vite leurs anciennes habitudes et, pour les garder, une maîtresse de maison est obligée de leur laisser une grande liberté.

L'arrondissement de Burail est placé sous la direction immédiate d'un officier d'infanterie de marine qui le commande : un ou deux autres officiers de la même arme sont chargés d'assurer l'ordre et ont à leur disposition cinquante hommes campés autour du poste principal. Un officier du commissariat de la marine est chargé du service administratif ; un médecin de la marine assure le service de santé. Un poste de gendarmerie et des surveillants de la transportation complètent les forces militaires. Cet effectif est, comme partout en Nouvelle-Calédonie, insignifiant si l'on songe à la quantité de condamnés qui vivent pour ainsi dire à l'état libre ; au nombre d'indigènes qui peuplent l'arrondissement, et enfin au défaut de voies de communication permettant à un moment donné d'opérer une jonction avec d'autres postes pour leur venir en aide ou en recevoir des secours.

Uaraïl. — Situé à l'embouchure de la Foa (1), Uaraïl est un poste militaire d'une certaine impor-

(1) Foa, en Canaque signifie rivière, de même que Nou signifie île. Les premiers explorateurs de la Nouvelle-Calédonie, arrivant devant la rivière de Uaraïl demandèrent son nom aux Canaques qui les accompagnaient et ceux-ci répondirent Foa « c'est la rivière, » de même en indiquant aux Canaques l'île qui sert actuellement de pénitencier ceux-ci répondirent Nou « c'est l'île » et de cette façon les cartes primitives indiquèrent rivière de la Foa, île Nou. Ce qui n'est absolument qu'un pléonasme.

tance. Le commandant de ce poste, un officier d'infanterie de marine est en même temps chef de l'arrondissement. Un médecin de marine et un commis de marine sont chargés d'assurer le service de santé et le service administratif de l'arrondissement. Il y a une école primaire plus ou moins fréquentée. La culture sous ses formes diverses a acquis dans l'arrondissement de Uaraïl une certaine importance; celle du café par exemple a donné de bons résultats. A l'époque où j'ai visité Uaraïl, un certain nombre de déportés y avaient obtenu des concessions de terre et ceux qui pouvaient disposer de petits capitaux, améliorant par leur industrie le sol qui leur était alloué, augmentaient réellement la richesse de cette partie du pays en même temps qu'ils apportaient à leur existence matérielle un certain bien-être.

Pourquoi donc cette question de la déportation, devenue en Nouvelle-Calédonie, par sa durée, une véritable question sociale, n'a-t-elle pas été traitée d'une façon différente. En deux mots, pourquoi après avoir réglementé la déportation, n'avoir pas donné à tous les déportés qui en faisaient la demande des concessions de terrain plus ou moins étendues suivant leurs aptitudes. Une caisse généreusement subventionnée par la métropole leur eût constitué un crédit dont ils auraient eu à justifier l'emploi, par l'achat de bétail destiné à peupler une station,

d'instruments aratoires pour cultiver les terres, de graines pour les ensemencer, de matériaux pour leurs constructions. Je mets en fait et je ne suis pas le seul de cet avis qu'un grand nombre d'entre eux, si on leur eût donné toutes les facilités possibles de se créer un capital, en protégeant leur commerce, en les aidant de tous les moyens, eussent singulièrement modifié leurs tristes principes et eussent appliqué dans la suite leur intelligence à l'augmentation de leur fortune, si facile encore à cette époque dans certaines branches de l'industrie locale. Ils eussent par cela même amélioré la condition de notre colonie en accroissant son importance qui est, si mince qu'elle soit, l'œuvre des Anglais ou des Allemands. Tandis que, leur conservant uniquement le titre de prisonniers politiques, ils sont rentrés en France, aigris par un long exil qui est toujours une souffrance, plus excités que jamais contre tout ordre social régulier, et sans doute disposés à faire prévaloir, s'ils le peuvent, des doctrines fatales, par les conséquences de leur application, à la société actuelle et au gouvernement du pays.

J'ai gardé de mes voyages à Uaraïl quelques bons souvenirs : Le chef de l'arrondissement était alors un de nos amis, ancien passager de la *Vire*, venu de France avec nous. Il recevait bien et je n'ai pas oublié les petits bals et les petits soupers qu'i

nous offrait. Un jour il organisa avec le concours d'une de nos embarcations un pique-nique. Il n'y avait pas beaucoup de dames à Uaraïl ; trois en tout : la femme d'un ingénieur agricole, la femme du commis de marine et une troisième dame, belle-fille d'un colon du voisinage. Ces dames furent installées dans le canot major de la *Vire* avec le commandant, le chef d'arrondissement et nous dans l'embarcation du poste, et nous partîmes. Cette rivière de Uaraïl, bordée de son double rang de palétuviers dont les branches sont chargées d'huîtres d'un goût assez agréable, mais d'une forme irrégulière et anguleuse ; aux rives sillonnées de bambous et de lianes laissant tomber leurs clochettes multicolores sur une nappe d'eau calme et limpide ; avec ses cases canaques parsemées dans des bouquets de bois au feuillage sombre, offre certainement un spectacle d'un charme infini à celui qui la visite. Malheureusement son parcours n'étant pas considérable et son embouchure étant la rade de Uaraïl, elle n'est pas insensible à la marée : aussi étant partis gaiement avec le flot pour notre pique-nique qui se passa très bien, assaisonné de joyeux propos et de plats succulents, notre retour avec fin de jusant fût-il moins animé quoique plus pittoresque. A un certain moment par exemple les hommes déclarèrent que la pelle des avirons touchait le fond ; cinq minutes après

le canot des dames s'échoua sans les avertir et toutes tombèrent sur le nez, le nôtre qui suivait s'échoua également ; enfin il nous fallut attendre quatre heures pour remettre nos embarcations à flot et regagner le poste. Le jour commençant à tomber, des nuées de moustiques vinrent se mettre de la partie, et nous fûmes contraints pendant le voyage de retour de nous mettre sur la tête les voiles des embarcations, malgré une chaleur étouffante, pour nous soustraire aux agaçantes piqûres de ces insectes incommodes ; ce qui du reste ne peut nuire en rien à la réputation de la rivière de Uaraïl.

Kanala. — Cet arrondissement est un des plus fertiles de la Nouvelle-Calédonie. La culture la plus importante de l'arrondissement est le café, qui est de très bonne qualité et réussit partout où on le cultive. Les plantations qui ont le plus de valeur sont celles de MM. Laurie, Pion, Albaret, Vincent, etc., qui ont organisé leur exploitation sur une base réellement sérieuse : ce ne sont plus des essais, c'est une richesse acquise à la colonie. En dehors de là, les cultures maraîchères, celle de la canne, etc., réussissent parfaitement. Une des promenades les plus agréables que l'on puisse faire en Nouvelle-Calédonie, est celle de la cascade de Kanala. A partir du poste, où grâce à l'obligeance de l'officier qui le commande, on trouve des

chevaux tout prêts ; jusqu'à l'endroit où l'on entre sous bois, on domine les deux vallées de Gélima et de Kake chefs canaques, dont les terrains réunis forment une immense plaine plantée de riz, café, taros, avec leur ingénieux système d'irrigation. Au bout de deux heures de cheval, on arrive au sommet de la cascade, où l'on peut se reposer et déjeuner en présence d'un des plus délicieux points de vue qu'il soit possible d'imaginer (la hauteur de la chute d'eau de Kanala est de 500 mètres). A un kilomètre environ est le village de Sioux, où il y a un poste de surveillants et un camp de transportés que l'on emploie à l'entretien des chemins.

En 1874, il était question d'établir à Kanala une usine sucrière, et un gisement de nickel était signalé à l'administration vers la même époque. Depuis, les mines de Kanala ont pris une place importante dans les Compagnies minières de la Nouvelle-Calédonie, quoique leur avenir soit limité par les mêmes causes que nous avons mentionnées plus haut.

Il nous reste à dire quelques mots de Gomen, où fut tenté, il y a quelques années, un commencement d'exploitation agricole annoncée sur une base considérable. Voici ce qui en est :

En 1872, une concession de 25,000 hectares fut accordée directement par le Ministère à une société dite de la Nouvelle-Calédonie et représentée à

Nouméa, par M. Marchand, directeur de la Banque. Cette superficie considérable de terrain, remboursable à l'État au prix de 3 francs l'hectare, pouvait aux termes du contrat, être allouée, en tout ou en partie, à des immigrants venant de France qui, payant leur terrain par annuités, au prix de 25 francs l'hectare, devaient, au bout de dix ans, s'être acquittés vis-à-vis de la Société et devenaient par suite propriétaires de ce terrain. Des outils, tous les instruments nécessaires à l'agriculture, des abris, du bétail, devaient être fournis par la Société aux immigrants dès leur arrivée sur la concession, et le nombre d'hectares auquel ils avaient droit était proportionné à celui des membres de chaque famille. Un premier convoi d'immigrants arriva, qualifié de convoi d'immigrants Alsaciens-Lorrains; mais ce premier arrivage resta nul, la plus grande partie des nouveaux débarqués préférant rester à Nouméa, où la main d'œuvre faisait défaut, et où des conditions avantageuses leur étaient offertes. Un second transport d'immigrants fut dirigé cette fois immédiatement sur Gomen, et, à son arrivée, chaque famille reçut la ration qui, aux termes du règlement, devait être suffisante pour attendre la première récolte.

Que s'est-il passé ensuite ? Je ne saurais le dire, mais ce qui est certain, c'est qu'au mois de mai 1874, lors de notre passage à Gomen, les soi-disant

colons étaient dans la plus profonde misère ; ils n'avaient pas même ce qu'il leur fallait pour réparer leurs cases qui s'effondraient ; le sol sur lequel elles reposaient s'était transformé en un véritable fumier, et la plupart gagnaient à pied Nouméa, chassés par l'impossibilité de vivre plus longtemps à Gomen. Il n'y avait pas un hectare en culture à cette époque. L'ancien directeur de l'exploitation venait d'être remplacé par un ingénieur agricole qui ne semblait pas enthousiasmé de la situation. Depuis, j'ai appris que Gomen était définitivement abandonné.

Tel est l'aspect général de la Nouvelle Calédonie. Si jamais cette colonie lointaine prend un développement sérieux, ce sera dans de longues années. et, malheureusement, il est à craindre que les étrangers soient seuls appelés à en profiter. — Le voisinage de l'Australie (à laquelle la Nouvelle-Calédonie n'est même pas réunie par un câble sous-marin,) est pour notre colonie un moyen d'écoulement de celles de ses productions qui ne peuvent être utilisées sur place, mais, ainsi qu'il a été dit à propos des mines, les Anglais profitent de notre isolement géographique pour acheter à bon compte les quelques produits importés, et nous vendent à gros tarifs ceux que nous sommes obligés de réclamer à leur industrie. Les marchandises arrivant directement de France ne peuvent égale-

ment être livrées au consommateur qu'à des prix très élevés, ce qui se comprend facilement si l'on songe à la plus-value pécuniaire qu'impose aux chargements importés des traversées moyennes de 120 jours. En somme, la condition faite aux Européens en Nouvelle-Calédonie est, à Nouméa, une vie matérielle d'une grande exigence. Dans l'intérieur du pays, les colons vivent au contraire assez largement sur leurs propriétés, et c'est à eux qu'appartiennent, avec la richesse acquise par le travail, l'avenir et la prospérité de notre colonie.

CHAPITRE VI

Voyage en Australie. — Division des colonies anglaises. — Aperçu général sur l'Australie. — La Nouvelle-Galles du Sud. — Sydney et ses environs. — Différentes branches commerciales.

J'ai fait plusieurs voyages en Australie, mais, selon la méthode que j'ai adoptée dans l'exposé de ces souvenirs, je grouperai en un seul chapitre le résumé de mes observations sur les parties de cette contrée que j'ai pu visiter.

C'est en 1873 que nous fûmes envoyés pour la première fois dans la Nouvelle-Galles du Sud, à Sydney, pour y recueillir, autant que je puis me le rappeler, les renseignements nécessaires à la suite de notre voyage, qui devait nous conduire en Nouvelle-Zélande, et de là à l'île Campbell, pour y faire des observations météorologiques destinées à calculer les chances de réussite de l'expédition que nous y conduirions plus tard. La moyenne des traversées entre la Nouvelle-Calédonie et la Nouvelle Galles du Sud est de six jours pour les navires

munis d'une machine. Mais, même en faisant appel au secours de cet engin, il peut arriver que l'on éprouve des retards plus ou moins considérables. Il faut toujours en effet, compter avec la mer et ses caprices : nous en fîmes l'expérience lors de ce premier voyage. Nous avions quitté la Nouvelle-Calédonie à la fin d'octobre, et, le 6 novembre, nous prîmes connaissance de la terre, à 9 h. 1/2 du matin, espérant arriver quelques heures après, et sans encombre, à Port-Jackson. Après le déjeuner, le temps devint excessivement lourd, et nous éprouvâmes tous l'irrésistible besoin de nous livrer au sommeil. La houle s'était faite, nos voiles s'agitaient bruyamment, le vent sautait constamment; les apparences d'un orage semblaient se dessiner, et cependant le ciel restait dégagé, presque sans nuages. Pour ma part, cédant à la fatigue, je m'étais endormi sur le divan du carré; et je sommeillais depuis environ dix minutes, lorsque je fus brusquement jeté à bas et naturellement réveillé par un tapage épouvantable. Que s'était-il passé durant ces dix minutes? On me le raconta bientôt sur le pont où je courus précipitamment. En un instant, le ciel s'était obscurci, le vent avait complètement sauté, s'élevant en tempête, la mer était devenue grosse, et nos voiles n'ayant pu être ramassées à temps, la *Vire* était couchée sur bâbord, donnant une bande inquié-

tante. A chaque rafale, suivie de violents coups de tonnerre, la bande s'accentuait, sous le poids de la grande voile et du petit foc, qu'on ne pouvait arriver à carguer. Les voiles hautes avaient heureusement pu être ramassées, car, dans le fort du *burster* qui s'était abattu sur nous, il n'y avait pas à songer à envoyer un homme dans la mâture. Notre machine, sous pression depuis le matin, nous tira d'affaire, car sans elle nous eussions certainement engorgé. Le calme se faisant un peu, on finit par ramasser la grande voile ; le petit foc fut emporté comme un simple mouchoir de poche, et fut suivi du linge au sec dont on n'avait pas eu le temps de s'occuper.

Enfin la mer tomba un peu, le vent s'apaisa, et nous pûmes continuer notre route. Cet ouragan, un des plus terribles qu'il m'ait été donné de voir, n'avait duré que quarante minutes, qui nous parurent bien longues. A une heure du matin, le même jour, nous mouillâmes en rade de Sydney, devant le palais du gouverneur. — Nous reviendrons dans quelques pages sur cette ville splendide, après avoir jeté un coup d'œil général sur l'Australie.

L'on divise les colonies de l'Angleterre en colonies de la Couronne et colonies parlementaires. Les colonies de la Couronne comme l'Inde, Hong-Kong, sont tributaires de la mère-patrie. Placées

sous les ordres d'un gouverneur général et subventionnées à leur origine, aussitôt que le budget des recettes équilibre celui des dépenses, les droits et tarifs de toute nature qui forment le surplus aux besoins du pays constituent un revenu pour la métropole. Celle-ci, de son côté, pourvoit à la défense des places, à la protection des côtes par ses troupes et ses navires, à l'exécution des lois par les magistrats qu'elle y envoie, au fonctionnement général des affaires par les divers agents qu'elle y établit. — La centralisation des affaires se résume entre les mains du gouverneur général, dont l'administration est contrôlée par son gouvernement.

Les colonies parlementaires sont constituées d'une façon différente, et ce sont les plus nombreuses. Formées d'éléments que nous avons énumérés dans les premières lignes de ce travail, elles fonctionnent à la vérité d'après les formes du gouvernement métropolitain, mais en sont absolument indépendantes. Il y a bien dans ces colonies un gouverneur nommé par la reine, mais le gouverneur n'a en réalité, pour mission, que de représenter la nation et le pavillon britannique, et de rendre compte à son gouvernement des progrès de la colonie administrée au chef-lieu par deux chambres, et dans les provinces par des superintendants. Dans ces colonies, les troupes sont composées exclusivement de volontaires, suivant le type de l'ar-

mée anglaise, mais elles sont à la solde du budget local, ne reçoivent rien de la métropole et ne lui doivent rien. Les habitants n'ont absolument apporté dans ces pays d'adoption que le pavillon et les institutions primordiales de leur patrie. Ils font respecter l'un et l'autre de ces principes fondamentaux, mais ne se considèrent en aucune façon comme engagés dans la politique de la métropole, à laquelle ils n'enverraient, cela est probable, aucune espèce de subsides soit en argent, soit en nature, si cette politique entraînait des complications avec les autres puissances européennes. En somme, il y a dans cette façon d'agir une grande idée. Voilà des hommes expatriés de force par les conditions sociales qui leur sont faites dans leur pays : ils s'en vont sinon chercher la fortune, au moins leur vie matérielle ailleurs. Ils se groupent dans les pays nouveaux qu'ils développent par leur travail et leur industrie, y conservent leur indépendance à laquelle ils ont droit, et pourtant saluent fièrement à travers l'immensité des mers le pavillon national auquel ils accordent le respect sans lui demander protection. Les peuples qui mettent en pratique de tels principes sont de grands peuples, et il ne faut pas s'étonner qu'avec un pareil attachement pour les institutions qui ont dirigé leur jeunesse, les Anglais, répandus sur tous les points du monde, n'y établissent une sorte de suprématie contre

laquelle viennent s'échouer fatalement ceux qui n'ont pour base que leur intelligence et leur activité amoindries par la négation de tous principes.

Pour en revenir à notre sujet, voici en résumé quelle est la situation actuelle des provinces de l'Australie.

Les provinces d'Australie dont il est ici question sont des colonies parlementaires, à l'exception de South-Australia, qui est devenue une colonie de la Couronne.

Ces provinces sont : Victoria, capitale Melbourne ; New-South-Wales, capitale Sydney ; Queensland, capitale Brisbane ; Western-Australia, capitale Perth : South-Australia, capitale Adélaïde.

La colonisation de la province de Victoria, qui est la plus importante de toutes, commença à l'arrivée à Port-Philipp, en mai 1835, de M. Batman qui, au même mois de juin de la même année, passa un traité avec les noirs. En 1850, Port-Philipp, qui était antérieurement compris dans la Nouvelle-Galles du Sud, en fut séparé et reçut le nom de Victoria, mais une constitution ne fut donnée à la nouvelle province qu'en 1855. Sa population totale est de 730,000 âmes et l'on y compte un millier d'indigènes Le nord de la contrée est pauvre, mais le sud en est très riche et les montagnes du centre renferment beaucoup d'or. Les premières recherches eurent lieu en 1851, et depuis

cette époque, la quantité d'or exportée est évaluée 160,000,000 de livres sterl. ou 4,000,000,000 de francs. La laine et l'or constituent le commerce d'exportation et les produits importés sont : le thé, le sucre, le vin, les alcools, le tabac, les effets de confection. La capitale, Melbourne, construite sur la rivière de Yarra-Yarra, est de fondation beaucoup plus récente que Sydney : c'est la plus belle ville d'Australie comme c'est la plus riche et la plus commerçante : sa population est de 140,000 âmes. La province contient quarante-trois villes, dont la seconde est Ballarat.

La Nouvelle-Galles du Sud existe depuis 1788, époque à laquelle le capitaine Philipps fonda à Port-Jackson, la ville de Sydney. La population de cette province est évaluée à 520.000 habitants, et la race indigène, très nombreuse autrefois, a entièrement disparu. La Nouvelle-Galles du Sud comprenait jadis les provinces actuelles de Queensland et de Victoria mais par suite de l'importation croissante de ces deux parties de l'Australie, l'une en 1859, et l'autre en 1851, reçurent une organisation administrative individuelle.

La Nouvelle-Galles du Sud produit du bétail en grande quantité, de l'or dont la découverte est due à MM. Clark et Hargreaves en 1851, de la laine en abondance, productions qui constituent le mouvement d'exportation. Le charbon est une des princi-

pales exploitations de la province et la ville de Newcastle est le centre de cette richesse foncière. Pris sur place, le charbon coûte de 12 à 15 sh. la tonne.

Les différents voyageurs qui se sont succédé dans la Nouvelle-Galles du Sud sont : le capitaine Philipps, à la fin du siècle dernier, M. Oxley, en 1823, qui visita principalement la partie sud, le capitaine Sturt, en 1830, sir Thomas Vintchell, en 1832, 1835, 1846. Il y a vingt-neuf villes dans cette province.

Queensland est actuellement la plus importante province de l'Australie au point de vue des mines. Elle produit beaucoup d'or et de cuivre ainsi que de l'étain, et elle exporte en outre de la laine, du suif, du bois de cèdre. La côte est de Queensland fut découverte par Cook, en 1770, et les principaux voyageurs qui ont parcouru cette contrée sont : Leichardt, en 1845, Mitchell, en 1846, Kennedy, qui fut tué dans la presqu'île d'Yorken, en 1848, les courageux Burke et Wills, en 1861, Landsboroug et Walker, en 1862, M. Kinlay, en 1862 et 1865.

La population de Queensland est de 130.000 âmes et la capitale Brisbane ne contient que 8000 habitants : il y a treize autres villes dans la province. Les mineurs ont encore aujourd'hui les plus grandes difficultés avec les indigènes qui, à chaque instant, en blessent ou tuent quelques-uns.

La colonie de Western-Australia fut fondée par les Anglais en 1829, et en 1862 M. Grégory en explora la partie nord-ouest. L'exportation de cette province consiste en laine, sandal, plomb, cuivre : sa population actuelle est de 35.000 âmes et la ville de Perth contient 7.000 habitants. Il y a en outre sept autres villes dans la province.

South-Australia, fondée en 1836 par une compagnie anglaise, est devenue depuis une colonie de la Couronne. Sa population est de 200.000 âmes et l'on trouve très peu d'indigènes dans la contrée. Son commerce d'exploitation consiste en cuivre, plomb, laine, farine et or. La ville de Adélaïde contient 30.000 âmes, et il y a encore treize autres villes dans la province.

Enfin la Tasmanie qui est au sud de Victoria dont elle est séparée par le détroit de Bass, fut colonisée en 1804 par le colonel Collins avec des convicts. Aujourd'hui c'est une île riche et heureuse dont la population peut être estimée à 110 000 âmes. Son climat est fort agréable et tous les voyageurs qui l'ont visitée s'accordent à dire qu'il est rare de rencontrer une société plus aimable et plus hospitalière. Il est à remarquer que l'élément féminin domine dans la population dans une proportion considérable. La capitale Hobart-Town contient 20.000 âmes : l'exploitation consiste en bois, charbon, fruits.

Telle est, d'une façon sommaire, l'importance de l'Australie dont on ne connaît pas encore toutes les ressources. Le zèle des explorateurs ne se ralentit pas et l'intérieur de ce vaste continent est sans cesse fouillé par de nouvelles expéditions, dont un des plus notables organisateurs est sir Thomas Elder (Victoria). Depuis quelques années de nouveaux établissements se sont fondés et la ligne télégraphique, qui s'étend déjà aux différents points principaux du pays, relie actuellement le nord au sud. Le temps fera son œuvre, et il est probable que, grâce à l'intrépidité et au génie colonisateur des Anglais, il ne faudra guère plus d'un demi-siècle pour que l'Australie soit complètement ouverte sur toute son étendue à l'activité commerciale et industrielle qui fait à juste titre l'orgueil et la gloire de nos voisins d'Outre-Manche.

Sydney. — Sydney, dont la fondation remonte à l'année 1788, est actuellement une fort belle ville où se trouvent réunis tous les éléments de bien-être, de luxe et de confortable que nous trouvons dans nos grandes cités européennes. La population, d'après le recensement de 1872, est de 90,000 âmes. La ville est essentiellement industrielle, et comme dans la plupart des grands centres commerciaux des colonies anglaises, il y a une catégorie d'individus, banquiers, gros négociants, spéculateurs de toute sorte, qui ne demeurent pas à la ville où ils

ont seulement leur « Office » et ne viennent que pour leurs affaires. En dehors des heures consacrées au travail, ils habitent la campagne, dans leur villa, où ils s'entourent du luxe et du confortable proportionnés à leurs ressources. La rade de Sydney est une des plus belles que l'on puisse voir : admirablement fermée, elle offre un abri sûr aux bâtiments qu'elle reçoit, et l'entrée en est assez étroite pour que l'on puisse en défendre facilement l'accès si besoin était. Plusieurs batteries sont disposées sur les hauteurs qui dominent l'entrée de la rade à la mer, et le fort Denison qui s'élève au milieu même de la rade pourrait être facilement et promptement armé, si les circonstances l'exigeaient. Le fort Macquarie et une dernière batterie sont placés près du Gouvernement. Les collines qui commandent la rade du côté opposé à la ville, disparaissent sous des massifs de verdure et de fleurs, au milieu desquels s'élèvent de riantes habitations, empreintes de cette coquetterie dont les Anglais possèdent particulièrement le secret. Un grand nombre de bâtiments à vapeur sillonnent la rade en tous sens et en desservent régulièrement toutes les parties.

La ville elle-même se compose de larges rues bien construites et bien entretenues, mais il y a certaines époques de l'année où l'on est littéralement aveuglé par la poussière ; en août, par exemple, le quartier marchand est très animé

pendant le jour, et les magnifiques magasins de George'street sont sans cesse envahis par une foule élégante et empressée. Vers la fin de la journée de brillants équipage parcourent les rues, et le samedi principalement où les affaires se terminent à une heure, l'affluence de la foule est telle que dans certains quartiers la circulation devient difficile. En revanche, le dimanche est affreusement triste, et le seul parti à prendre pour un étranger est de quitter la ville par une des nombreuses voitures publiques qui desservent les environs. Sydney possède un très beau jardin public, fort bien situé et entretenu avec soin. D'un côté, il est limité par la rade sur une longueur d'environ mille mètres et il longe, d'autre part, une magnifique avenue demi-circulaire sur laquelle il a plusieurs portes d'accès. En entrant du côté de la rade, on arrive immédiatement au jardin d'agrément qui est bien divisé, garni de belles pelouses enrichies de vastes corbeilles de fleurs, et des plantes exotiques les plus rares. C'est l'endroit de prédilection des mères de famille, heureuses d'y trouver pour leurs enfants, des conditions d'hygiène et de sécurité de toute nature. Une autre partie est réservée à la ménagerie et au jardin botanique. A l'une des extrémités du jardin et parallèlement à la rade, s'élève le palais du gouverneur, dont l'extérieur et l'intérieur sont également dignes de remarque. Un

beau jardin, coupé par de larges allées de sable fin, s'étend devant la façade principale et un parc limite la propriété, attenant d'un côté au jardin public, et longeant du côté opposé Macquarie'-street, sur une longueur de 800 à 1000 mètres.

Sydney possède plusieurs églises protestantes et deux églises catholiques, Sainte-Marie et Saint-Patrick qui est la principale. Les autres monuments sont la Bourse, le Collège, la Poste inaugurée en septembre 1874, et qui, par ses colossales proportions, a avantageusement remplacé l'affreux bâtiment où se centralisait autrefois cet important service. Ce qui manque à Sydney, c'est un théâtre en rapport avec le reste de la ville; les deux théâtres qui fonctionnent actuellement sont assez grands comme salle, mais n'ont aucune apparence extérieure. La ville tend chaque jour à s'enrichir de nouvelles constructions, et avant peu, il y aura à Sydney des rues entières qui ne seront qu'une suite de monuments. Le prix du terrain de construction est assez variable; dans beaucoup de quartiers, suivant la profondeur du sol, dans Pitt'street par exemple, le prix du pied carré varie de « L : 65 » à « L : 100 » (1625 à 2500 fr.) terrain nu, bien entendu. Les ouvriers de gros ouvrage, charpentiers, maçons, carriers se payent de 8 à 10 shil. par jour (10 à 12 fr. 50.) La pierre que l'on emploie est le grès sur lequel est bâti Sydney;

elle abonde dans la Nouvelle-Galles du sud et par conséquent ne coûte pas très cher, mais la main d'œuvre nécessaire à la travailler pour pouvoir l'employer en augmente beaucoup la valeur. Le prix approximatif de la Poste, terrain et construction seulement, est évalué à livres st. 250,000 ou 6,250,000 fr.; les ornementations et décorations intérieures non comprises. Presque toutes les banques de Sydney sont construites en style monumental, naturellement favorisé par le ton de la pierre que l'on emploie.

Il y a déjà longtemps que la principale lacune de Sydney, le manque d'eau, a été comblée, et l'eau, extraite au moyen d'un puits artésien, de Botany-Bay est amenée dans les immenses réservoirs de la ville, au moyen d'un système très complet de tuyaux souterrains.

La vie matérielle est chère à Sydney, quoiqu'il y ait à vrai dire de grandes ressources à la portée du consommateur. L'Anglais y vit assez facilement, la base de son alimentation étant la viande, qui ne coûte rien (0 f. 90 le kilog).

Le Français, au contraire, s'il est obligé d'y séjourner longtemps, ne peut guère se contenter indéfiniment de la cuisine anglaise; il lui faut du pain, il lui faut du vin, et ce sont des objets de luxe qui se payent grassement. Le prix des loyers est moyen, mais les meubles y sont horriblement

chers. Pour en donner une idée, une armoire en noyer vernis s'y paye très couramment 500 francs et au-dessus.

Un étranger, de passage dans la ville, n'y peut guère vivre strictement sans dépenser 25 francs par jour.

Les environs de Sydney sont extrêmement pittoresques. Sur l'invitation de deux habitants de la ville avec lesquels je m'étais trouvé en relations, j'ai fait quelques excursions, et, notamment, j'ai été engagé à une partie de chasse au wallaby ou kanguroo de petite espèce. Cette chasse, très intéressante, se mène exactement de la même façon que nos chasses au rabat. Partis de Sydney de bon matin, le 15 août 1874, pour Botany-Bay, nous arrivâmes, trois heures après, à un délicieux cottage nommé *Sans-Souci*, et qui, élevé au milieu de ravissants bouquets de verdure, tient à la disposition des excursionnistes quelques chambres confortables et une table suffisamment abondante. Nous descendîmes de voiture, et, après un solide déjeuner, nous fîmes notre prix avec des noirs qui devaient nous servir de rabatteurs et nous procurer des chiens. Nous embarquâmes bientôt dans un long canot, avec notre personnel humain et canin, et, au bout d'une heure et demie de navigation, nous prîmes pied sur un sol parfaitement sauvage, au milieu de bois épais et silencieux que

n'anime jamais le chant d'un oiseau ni le cri d'un de leurs hôtes. Tout est mystère et silence dans la flore et la faune australiennes. La nature y semble renversée; elle a doué les oiseaux qu'on y rencontre des plus brillantes couleurs de sa palette, et pourtant leur regard est triste, et ils n'ont pas de voix. Ces hymnes d'amour et de joie qui semblent glorifier l'Éternel Auteur de la création leur sont étrangers; ils ne fuient point l'homme qui s'aventure dans leurs forêts, mais le contemplent avec un muet étonnement.

Vingt-cinq minutes après notre débarquement les noirs nous postèrent à une soixantaine de mètres les uns des autres et s'éloignèrent à environ deux ou trois kilomètres, se suivant de très près et à la file indienne afin de ne se développer qu'au moment où ils reviendraient dans notre direction rabattant le gibier. J'étais depuis une heure à mon poste et je commençais à m'impatienter quand j'entendis enfin les cris des rabatteurs et je donnai toute mon attention au moindre bruit qui se produisait autour de moi. Bientôt un bruit sourd et à intervalles frappa mon oreille et à quarante mètres j'aperçus un wallaby qui s'arrêta stupéfait, se demandant sans doute ce que je pouvais bien faire là. Je lui en donnai l'explication, mais je tirai trop vite et il disparut. Une demi-heure après, étant monté sur un rocher, j'aperçus un énorme wallaby se diri-

geant droit sur moi, prenant sur sa queue et ses pattes de derrière un point d'appui à l'aide duquel il faisait des bonds d'un mètre au moins. Je m'agenouillai et le fusil épaulé, j'attendis dans un calme profond. Mon animal continua à s'avancer, et quand il fut à dix pas je lui envoyai coup sur coup deux balles dans la tête. Le début était satisfaisant et dans la même journée je tuai deux autres wallabys. En nous réunissant le soir nous emportâmes douze wallabys ce qui constituait en somme une fort belle chasse.

L'opposum et l'ours à miel, se trouvent également dans les forêts de la Nouvelle-Galles du sud, mais toutes ces chasses ne peuvent se faire qu'en hiver. Dans la saison chaude, en effet, les bois sont infestés de serpents de la plus dangereuse espèce. Le serpent noir, le serpent sourd qui se confond avec les branches d'arbres par sa couleur, sont les plus redoutables : il n'y a pas de remède contre leur morsûre et chaque année enregistre de nombreuses victimes de ces terribles reptiles.

C'est en 1876, il y a cinq ans par conséquent, que je suis allé pour la dernière fois en Australie : à cette époque je m'y trouvais de passage cherchant un bâtiment pour me ramener en Europe. J'avais quitté mes camarades et mon navire en Nouvelle-Calédonie et j'avoue que je me suis senti profondément isolé dans cette grande ville de Sydney que

j'ai quittée aussi gaiement à cette époque que j'y étais arrivé joyeusement dans mes précédents voyages.

Il est peu probable que l'avenir me ramène vers ces lointains parages, et malgré les épreuves des derniers jours que j'y ai passés, j'en conserve le souvenir comme un des plus beaux de ma riante jeunesse.

CHAPITRE VII

Nouvelle-Zélande. — Sa description géographique. — Population indigène et étrangère. — Commerce. — Industrie locale. — Voyage de la *Vire*.

Le 20 novembre 1873, la *Vire*, qui venait de lutter de son mieux pendant deux jours contre la mer et le vent contraires, et poursuivait quand même sa route directe, prit connaissance de la terre de la Nouvelle-Zélande vers la partie S.-O. de l'*Ile du Milieu* ou le *Te Waï Pounamou.* Vers deux heures de l'après-midi, le vent était tombé, la mer s'était calmée, et, couché sur la dunette, je suivais les contours accidentés de la côte bouleversée et pittoresque que longeait le bâtiment. Les pics tordus et couronnés de neiges éternelles défilaient sous mes yeux, semblables, dans les formes multiples qu'ils présentaient, à ces panoramas dont l'aspect se transforme à chaque tableau sous le regard du spectateur.

A la tempête succède le calme, à l'agitation le

repos : c'est une des conditions de la vie humaine sans laquelle l'homme, avec sa faible constitution, succomberait au premier assaut. Fatigué d'une mauvaise nuit, je m'abandonnais avec délices à la contemplation de cette terre dont nous ignorions encore tous les secrets, et je ne pouvais m'empêcher, dans ces rêves encore bien chers, si lointains qu'ils soient, en rapprochant des secousses de la veille le calme du moment, de laisser errer mon imagination à l'aventure. En quelques heures, pourquoi? je ne le sais, j'évoquai instinctivement tous mes souvenirs passés. Je revis mon enfance et les premiers jours de ma jeunesse; je me donnai entièrement à la tendre mémoire des soins affectueux qui les protégèrent, et je ne pus me défendre de rendre grâces à ceux dont le cher souvenir me procurait à cette heure de si douces pensées. Le navire qui me portait m'éloignait de plus en plus de ma patrie sans en détacher mon cœur, et la journée du 20 novembre s'écoula pour moi en un songe plus doux que la plupart de ceux qui ont charmé ma vie. Qu'ils doivent être à plaindre ceux qui ont oublié leur patrie et méprisé le respect de la famille, car ces deux biens sont les plus précieux qui soient donnés à l'homme en ce monde. Ceux qui oublient tout, qui n'ont le respect de rien, qui ont pour devise *Nihil*, n'ont pas besoin de cœur; c'est un instrument gênant pour eux.

Excusez-moi, lecteur, de cette digression toute personnelle :

Je reviens à mon sujet, et, changeant le verre de ma lanterne, je vous offre, si vous le voulez bien, le résumé de mes impressions sur la Nouvelle-Zélande. — La description géographique des trois îles qui la composent est indispensable pour l'étudier utilement, et, ainsi que je l'ai fait pour la Nouvelle-Calédonie, il est bon, je crois, de précéder de semblables préliminaires le détail de nos voyages successifs dans les deux îles principales de cette colonie du Royaume-Uni.

Les îles (1) de la Nouvelle-Zélande ont été découvertes en 1642, par le navigateur Abel Tasman, qui y resta peu de temps. On connut peu de choses sur la nature et l'étendue de ces îles jusqu'au retour du capitaine Cook, de son premier voyage, en 1769, pendant lequel, ainsi que dans le cours de deux autres voyages, il explora et détermina une partie de leurs contours généraux. D'autres navigateurs, français et anglais, augmentèrent les connaissances géographiques sur leur forme et leur position, et, depuis la fin du siècle dernier, les pêcheurs de baleines et de phoques ont fréquenté leurs ports pour réparer leurs bâtiments, trafiquer avec les indigènes et se procurer du bois

(1) Traduit du *New-Zealand Pilot* du captain Richard J. John Evans master.

et de l'eau. La société des missions évangéliques, au zèle infatigable de laquelle la Grande-Bretagne est principalement redevable de la civilisation précoce de ces îles, commença son œuvre vers 1814. Vers 1840, les trois îles de la Nouvelle-Zélande furent déclarées colonie anglaise, sous les noms de New-Munster, New-Ulster, New-Leinster, et le siège du gouvernement fut établi à Auckland, sur le golfe de Hauraki. Comme ces noms ne sont pas d'un usage général, nous les appellerons toujours, dans les pages suivantes, îles du Nord, du Milieu et du Sud, noms sous lesquels elles sont le mieux connues des habitants, et qui sont plus familiers aux marins. Elles sont comprises entre 34° 1/4 et 47° 1/2 latitude sud, et entre 166° 1/2 et 178° 3/4 longitude est.

Les îles du Nord et du Milieu sont de beaucoup les plus considérables ; elles occupent à peu près le même espace et sont séparées l'une de l'autre par le détroit de Cook. L'ensemble de leur étendue de côtes est estimé à environ 3000 milles L'île du Sud ou Stewart est relativement d'une étendue insignifiante, et, cependant, elle a toujours été considérée comme une île importante ; il est possible que le nombre et les excellentes conditions de ses ports lui aient valu cette distinction, quoique sa circonférence n'excède pas 120 milles. Elle est séparée de l'île du Milieu par le détroit de Foveaux.

Ile du Nord ou Ika na Mawi. — Sa constitution géologique est essentiellement volcanique et les traces d'un soulèvement peu ancien s'y rencontrent dans beaucoup d'endroits : elle est montagneuse et bien boisée, principalement dans la région du nord. Au nombre des arbres, il faut placer le kauri, les sapins rouge et blanc et beaucoup d'autres propres à la construction des navires. Le kauri est exclusif au nord et il est rare en descendant vers le sud d'en trouver au delà du parallèle d'Auckland. La conformation ou l'aspect côtier de la partie nord de l'île, qui forme presqu'île, est très remarquable en ce sens que les eaux du port de Manukau, sur la côte ouest, et celles de la rivière de Waïtemata ou Port-Auckland sur la côte est, ne sont séparées les unes des autres dans l'intérieur que par un espace d'un mille.

L'île du Nord comprend une étendue de côtes s'élevant à près de 1500 milles ; ses ports sont à la vérité peu nombreux et inégalement répartis. Le plus grand nombre est compris entre le cap Nord et le cap Colville, pointe est du golfe de Hauraki, ce qui forme une étendue de 200 milles seulement, tandis que du cap Colville au cap Est, sur une autre étendue de 200 milles, on ne trouve que deux mouillages, la baie du Mercure et le port de Tauranga, tous deux d'un accès difficile et dont le premier est impraticable pour les navires d'un fort tonnage ;

puis, du cap Est au Port-Nicholson, sur une étendue d'environ 350 milles, la côte n'offre aucun port sûr, si ce n'est quelques mouillages que l'on peut prendre à l'occasion lorsque les vents soufflent de terre. Les ports de la côte ouest de l'île ont tous des bancs de sables mobiles à leur entrée. Et partant de Port-Nicholson et en s'avançant vers le nord on rencontre le petit port (avec barre) de Porirua et aussi les mouillages à l'est des îles Mana et Kapiti. Entre Kapiti et New-Plymouth ou Taranaki, sont les rivières de Mananahu, Rangitiki et Wanganuï et de petits cours d'eau (praticables seulement pour les embarcations), à l'entrée desquels il y a des barres. Quant aux trois rivières, elles sont navigables pour de petits bâtiments.

New-Plymouth, à 160 milles de Port-Nicholson est une rade foraine exposée aux vents variables de N.-E. et d'O.-S.-O. Vers le nord on trouve la rivière de Mokau, le port de Kawhia, de Whaingarva, d'Ahotea avec la rivière de Waïkato, praticables seulement pour les navires d'un faible tonnage. — Les autres ports principaux de la côte ouest, sont Manukau, Kaipara et Kokianga : Ce sont de vastes et magnifiques ports à l'intérieur, et grâce aux minutieux sondages qu'on y a faits ; en prenant les précautions voulues, leurs barres peuvent être franchies en toute sûreté.

Ile du Milieu, Te Waï Pounamou. — Cette île,

comme la précédente, est essentiellement de formation volcanique, mais elle contient une étendue beaucoup plus considérable de pays plat et dégagé. Les parties est et sud, sur une vaste superficie de terrain, sont propres à l'élevage et à l'agriculture. Une chaîne de montagnes élevées et abruptes, justement nommée l'épine dorsale de l'île, court du cap Farewell à l'extrême N.-O., jusqu'à l'extrême S.-O., dans toute la longueur de l'île, approchant parfois à peu de milles de la côte, d'une hauteur variable de 300 à 700 pieds et atteignant entre le 43° et le 44° sud, une élévation de 13,200 pieds. Cette magnifique montagne a reçu le nom de l'illustre navigateur Cook qui, le premier, parcourut cette partie de la côte. Les remarques et les renseignements sur le nombre et la distribution des ports de l'île du Nord sont applicables à l'île du Milieu.

La partie nord, depuis le cap Farevell jusqu'au cap Campbell, est découpée par des ports profonds où l'on peut trouver d'excellents mouillages sans beaucoup de peine, tandis que sur toute la longueur de la côte est, depuis le cap Campbell jusqu'au port du Bluff, sur une étendue de près de 500 milles, les ports d'Akaroa, de Cooper ou port Victoria, dans la presqu'île de Banks, et le port Otago, avec barre, mais d'un accès facile, sont les seuls qui offrent un refuge aux marins.

Les ports de la partie sud sont : le Bluff et New-River, le premier accessible aux navires d'un fort tonnage quoique ayant une entrée étroite avec de violants courants ; New-River est navigable pour les bâtiments tirant 14 pieds d'eau, mais il est nécessaire d'être familiarisé avec les lieux pour entrer en sûreté. Ces deux ports sont admirablement situés, à proximité des vastes régions d'élevage qui s'étendent depuis eux jusqu'à 100 milles dans l'intérieur. Les ports de l'île Stewart sont aussi parfaitement commodes et sûrs dans le cas où le mauvais temps empêcherait un bâtiment d'entrer au Bluff ou à New-River. Depuis l'extrême S.-O., jusqu'au port de Milford sur la côte ouest, la nature a été plus libérale, mais capricieuse dans la disposition de ses ports : il n'y a pas moins de treize entrées profondes dont quelques-unes s'étendent dans l'intérieur jusqu'à 20 milles. Elles sont cependant plus pittoresques que pratiques, entourées de montagnes élevées et escarpées, se dressant presque perpendiculairement à la nappe d'eau jusqu'à une hauteur de 3,000 à 5,000 pieds et recouvertes à leurs sommets de forêts impénétrables. La profondeur de l'eau dans ces baies dépasse ordinairement 100 brasses, et il est difficile d'y trouver un mouillage si ce n'est à l'extrémité de quelque petite anse où le fond change subitement de 50 à 5 brasses. — La vue de cette côte

déserte et tourmentée comme si elle avait été jetée là par une terrible convulsion de la nature offre un spectacle grandiose et désolé. Elle n'a pour habitants que les hôtes de la forêt, les nestors et les aptéryx, rares et remarquables oiseaux inconnus aux autres pays et que l'on ne trouve sur aucun point de la plaine. Les navigateurs ont peu de motifs pour y venir prendre mouillage, si ce n'est quelques baleiniers qui viennent y chercher abri contre la tempête qui s'élève ou les pêcheurs de phoques à la légitime poursuite de leurs espérances.

A 50 milles, vers le nord de Port-Milford, on trouve la baie Jackson où il y a un mouillage avec les vents de terre et sur les rives de laquelle il y a un peu de culture : aussi les baleiniers y relâchent-ils de temps en temps dans le but de se procurer quelques vivres frais que les indigènes peu nombreux et disséminés peuvent leur apporter. De la baie de Jackson au cap Farewell, distant de 200 milles, la côte est inaccessible à l'exception de la petite entrée de Wanganuï, port avec barre situé à 10 milles dans le S.-O., du dit cap et praticable par beau temps pour les navires tirant 10 à 12 pieds d'eau.

Ile du Sud. — L'île du Sud ou île Stewart est de peu d'étendue, sa circonférence n'excédant pas 120 milles : elle est montagneuse, bien boisée et possède plusieurs ports excellents sur la côte est,

et aussi quelques mouillages sur la côte ouest; mais les vents régnants étant les vents d'ouest, il y a toujours de la houle de ce côté, et ses mouillages ne peuvent être considérés que comme points de repos. Cette île est le rendez-vous des navires baleiniers, coloniaux ou étrangers : on peut y faire de l'eau et du bois sans beaucoup de peine, et les vivres frais dont on a besoin sont fournis par les colons. Il se peut que dans l'avenir elle acquière une importance considérable de sa proximité des vastes terrains d'élevage compris dans la partie sud de l'île du Milieu, eu égard à la rareté de bons mouillages sur cette partie de la côte.

La Nouvelle-Zélande est divisée en neuf provinces, savoir : Auckland, Taranaki, Hauke-bay et Wellington dans l'île du Nord ; Nelson, Malborough, Canterbury, Otago et Southland dans l'île du Milieu; Hauke-bay faisait autrefois partie de Wellington, Malborough de Nelson, et Southland d'Otago : elles ont une existence particulière depuis plusieurs années. Le gouvernement de toute la colonie est dévolu à un gouverneur nommé par la reine et à une assemblée générale composée de deux chambres, l'une nommée à vie par le gouvernement de la Couronne, l'autre élue par le peuple. Chaque province a un gouvernement local composé d'un superintendant et d'un conseil provincial. Les trois îles furent érigées en province

en 1814, et il y a aujourd'hui quatre sièges épiscopaux, Christchurch, Nelson, Wellington, et Waïapu dans la province d'Auckland.

La province d'Otago, que nous visitâmes tout d'abord, fut fondée par des colons écossais, vers 1847. Aujourd'hui tout le sol en est cultivé, et c'est une des plus riches provinces de la Nouvelle-Zélande. L'or, qui y fut découvert vers 1861, y attira un grand nombre d'émigrants, et c'est à cette cause que doit être attribuée l'importance rapide que prit la principale ville Dunedin. D'après un recensement fait en 1857, soit dix ans après l'arrivée des premiers colons, le nombre des habitants de la province s'élevait à 4,631 ; en 1861 il était arrivé au chiffre de 27,163, et actuellement il n'est pas loin de 70,000

Le 21 novembre, à deux heures et demie de l'après-midi, la *Vire* donna dans la passe de Port-Chalmers et demanda un pilote, qui arriva bientôt sous la forme d'un gros et joufflu Écossais, répondant au nom de Kelly. Ce digne Kelly nous apprit que la ville d'Otago, dont nous lui demandâmes la situation actuelle, n'existait plus depuis vingt-cinq ans, et qu'à la partie opposée de la rade qu'elle dominait autrefois était construit le petit village de Port-Chalmers, point de départ du chemin de fer conduisant à Dunedin, principale ville de la province d'Otago. Une heure après, nous

primes en effet notre mouillage à quelques encâblures du village de Port-Chalmers.

Aussitôt que l'ancre eût mordu le fond, le brave Kelly descendit au carré et, en pratique Écossais qu'il était, s'offrit consécutivement un verre à bordeaux de cognac par chaque officier, dont il porta la santé... Pauvre Kelly ! Nous le revîmes l'année suivante, mais il ne buvait plus. Que lui était-il donc arrivé ? Il nous l'expliqua en ces termes : « Vous savez, gentlemen, nous dit-il, qu'il existe dans les pays anglais une damnée institution (ici Kelly salua) qui s'appelle l'association des Teetotalers, aux termes de laquelle celui qui demande à en faire partie fait le serment de ne prendre aucune boisson alcoolique pendant la durée de son engagement, et de se contenter d'eau pure, de thé ou de café. Eh bien ! gentlemen, un certain soir que j'étais dans les nuages de l'ivresse, ma femme (que Dieu lui pardonne) me prit sous le bras et m'emmena à une réunion de Teetotalers. Ne me rendant nullement compte de la situation, je jurai de me conformer pendant un an aux statuts de la société ; et le lendemain, gentlemen (ici Kelly essuya une larme), le lendemain, lorsque je demandai à ma femme mon bien-aimé verre de gin (my darling glass of gin) elle apporta à la place mon brevet de teetotaler. — Et voilà pourquoi, malgré tout mon désir de vous être agréable, je ne

puis d'ici six mois encore accepter un verre de brandy avec vous. » Ici finit l'histoire de Kelly.

A peine le service de santé, venu pour s'assurer qu'il n'y avait pas à bord de maladies contagieuses, se fut-il éloigné, qu'un petit navire à vapeur nous accosta et débarqua à bord le superintendant de la province, le conseil municipal de Dunedin, celui de Port-Chalmers et un grand nombre de personnages marquants de la localité. Ces Messieurs nous souhaitèrent la bienvenue, et le superintendant offrit au commandant pour lui et nous tous l'hospitalité de la province.

Ce terme n'est pas un mot banal dans la province d'Otago, je vous le jure : il exprime simplement que ceux à qui on offre l'hospitalité peuvent et doivent satisfaire à toutes leurs dépenses, soit nécessaires, soit de luxe, sans débourser un centime. Il nous fut presque impossible dans nos différents voyages à Dunedin de payer même un cigare. Le club tenait à notre disposition des chambres confortables, une table abondante, les vins les plus généreux, un bar bien monté, billard, salon de jeu, journaux, etc., le tout *gratis*, et je me souviens même que le superintendant nous fit le reproche à notre départ définitif de ne pas avoir suffisamment dépensé. Comment, dit-il, vous n'avez pas débouché pour votre usage personnel une seule bouteille de champagne, mais j'espérais bien

que vous en boiriez à tous vos repas. — Le champagne résume en effet dans les colonies anglaises le dernier mot du luxe et coûte simplement 25 fr. la bouteille. Quoi qu'il en soit, je me plais à rendre dès maintenant hommage à la générosité des hospitaliers habitants de la province d'Otago, certain en cela de n'être contredit par aucun de mes compagnons de voyage.

En novembre 1873, notre séjour fut de courte durée en Nouvelle-Zélande. Nous étions pressés d'arriver à l'île Campbell et nous ne pûmes profiter longtemps de la gracieuseté de nos hôtes, mais à notre retour, au mois de janvier 1874, nous fûmes littéralement assaillis de leurs aimables invitations, à tel point que nous dûmes à grand regret en refuser quelques-unes. Voici ce qui se passa à cette époque. La Province venait d'inaugurer un bassin à flot, et il fallut absolument que la *Vire* y entrât quoiqu'elle n'eût heureusement aucune avarie à réparer. « Je désire, dit gracieusement le gouverneur que le premier bâtiment de guerre français que nous ayons eu, depuis de longues années, le plaisir de voir visiter nos pays du sud, entre avant tout autre dans ce bassin ; ce sera un bon souvenir pour la Province. » Est-il possible de refuser une invitation si courtoise et faite de si bonne grâce ? La *Vire* était donc au bassin lorsque le 2 janvier le télégraphe signale à Dunedin qu'un

trois-mâts chargé d'émigrants est à la côte dans le détroit de Foveaux, que le navire est perdu selon toutes probabilités et que les naufragés sont sans ressources. La situation est urgente et, sur la demande du gouverneur, la *Vire* allume ses feux, sort du bassin et prend la mer emmenant une cargaison d'assureurs, de reporters et de policemen. Le lendemain à 4 heures du matin nous arrivons à la pointe des Gros-Nuggets, lieu du sinistre. Le trois-mâts anglais, le *Surat*, est en pleine côte. Son capitaine, s'étant complètement grisé la veille de Noël, avait fait mauvaise route et avait touché sur un récif qui avait défoncé l'arrière du navire. Pendant trois jours les pompes avaient manœuvré sans qu'on pût le franchir et enfin le 1er janvier le capitaine s'était échoué en côte. Une femme passagère qui était grosse, était morte pendant le naufrage, une autre avait perdu un petit enfant : tous étaient là, à terre, serrés les uns contre les autres, mouillés et grelottants : la mer était houleuse et le sauvetage se fit péniblement. En quelques instants la batterie de la *Vire* fut transformée en un vaste dortoir, tous les fourneaux des cuisines mis en branle, le commis aux vivres et ses agents sur pied, et à chaque embarquement de passagers, vêtements utiles, matelas, vivres, tout était distribué; la conduite de l'équipage fut admirable en cette circonstance. Les pauvres femmes en arrivant

à bord tombaient de faiblesse et d'émotion : c'était à faire pitié. Enfin à 4 heures du soir les 317 passagers du *Surat* étaient en sûreté à bord de la *Vire* qui appareillait pour Port-Chalmers. A minuit tous ces pauvres gens ronflaient solidement, et au soleil levant la *Vire* hissait son pavillon de pilote auquel répondait le rubicond Kelly. A 7 heures 1/2 nous étions au mouillage et débarquions nos passagers sur de petits vapeurs qui les conduisaient au wharf où un train spécial les attendait. Quand le débarquement fut complètement effectué, d'un seul ensemble un triple hourra dont les accents vibrent encore dans mon cœur, s'éleva vers la *Vire*, hourra d'actions de grâce, hourra, de reconnaissance ! Ainsi les peuples doivent s'unir dans le malheur et fût-ce à 5000 lieues de leur patrie respective, se tendre la main dans les épreuves de la vie.

Ce n'était pas tout et bien d'autres preuves de gratitude nous attendaient. Le commandant de la *Vire,* sur la demande qui lui fut faite de produire la note des frais occasionnés par le déplacement de son bâtiment, répondit « que la France était et serait toujours assez riche pour payer une œuvre d'humanité ». Ce loyal procédé est, quoi qu'on en dise, assez peu en rapport avec le caractère positif du peuple anglais. A l'étonnement du premier moment causé par cette noble réponse, succéda un

véritable délire de cette population déjà si bien disposée en notre faveur. Quand nous passions, les jeunes filles nous jetaient des fleurs, les hommes s'emparaient de nous et nous comblaient d'invitations aux lunchs, dîners, soupers, bals, chevaux, voitures, tout était à nous. Les plus pauvres habitants n'ayant rien à nous offrir, nous serraient les mains dans les rues. Je crois que nous eussions mis le feu à la ville qu'on n'eût rien dit. Le superintendant de la Province commanda chez un orfèvre de la ville un service à thé en argent offert au commandant en souvenir du sauvetage des passagers du *Surat*. Le lendemain l'orfèvre mit sur ses cartes : « Fournisseur de la Province pour le commandant français. » Je ne puis donner le détail de toutes les fêtes qui nous furent offertes. Ce qui en résume le chiffre peut s'établir ainsi :

Nous partions le matin de Port-Chalmers et en une heure nous étions à Dunedin par le chemin de fer dont le directeur mit souvent à notre disposition des trains spéciaux.

En arrivant, nous nous séparions pour satisfaire de notre mieux aux nombreuses invitations de déjeuner. Nous changions nos tours pour le dîner. Nous nous réunissions pour répondre aux invitations de bal le soir, nous soupions et nous rentrions à bord par le train de sept heures du matin. Cela dura quatorze jours. Le 12, veille de notre

départ, un grand bal nous fût offert à l'Université de Dunedin. — A neuf heures, en grande tenue, nous fîmes notre entrée dans le principal salon, traversant une haie de jeunes filles tenant à la main des bouquets tricolores. A l'entrée du commandant, le gouverneur revêtu de l'uniforme de colonel de volontaires vint à sa rencontre, et la *Marseillaise*. exécutée par 60 musiciens, retentit de ses patriotiques accords. Au fond du salon, le pavillon de Saint-Georges se croisait avec le pavillon français; le silence était complet : seul l'hymne national se faisait entendre. L'émotion nous gagna : tout ce qui nous entourait nous rappelait la patrie ; de quelque côté que se portassent nos regards, un génie merveilleux avait multiplié ses efforts pour prodiguer tout ce qui pouvait nous être cher ! Service à la française, danses françaises, toilettes françaises, tout était fait pour nous plaire. — A six heures du matin nous étions encore sous le charme tout-puissant de la baguette magique dont nous avait touché un moment la fée radieuse de l'hospitalité.

Dans ces heures de réjouissances non interrompues il y eut bien aussi quelques épisodes amusants, et que l'on ne pense pas qu'en racontant le suivant, j'aie le moins du monde l'intention de tourner en ridicule quelques-uns des habitants du charmant pays qui nous fit si bon accueil. Tel

n'est pas mon désir. Je donne simplement quelques détails intimes sur un banquet auquel j'eus l'honneur d'être convié.

Ce banquet était donné en l'honneur du Premier — sir Julius Vogel. — Le Premier est dans toute colonie parlementaire du Royaume-Uni, le magistrat suprême entre les mains duquel se concentrent tous les intérêts de la colonie. C'est l'homme du pays en un mot, et ses fonctions n'ont rien de commun avec celles du gouverneur qui, ainsi que je l'ai dit, n'a qu'un pouvoir représentatif.

A six heures du soir nous prîmes place à la table d'honneur présidée par le gouverneur de la Nouvelle-Zélande, sir Fergusson. — Il y avait environ trois cents convives dans la salle. J'étais placé à la gauche d'un officier supérieur de volontaires, un commandant, je crois ; et à la droite d'un brave écossais que je voyais pour la première fois. — Mon voisin de droite, le commandant, parlait peu, mais, en revanche, il ne perdait pas son temps qu'il employait à se rafraîchir continuellement. Par un mouvement de bras automatique, il portait à ses lèvres son verre consciencieusement rempli, le vidait d'un trait, et le replaçait immédiatement derrière lui à la hauteur de la tempe.

D'un même mouvement automatique, un domestique remplissait le verre qui allait rejoindre les précédents.

Diable! me dis-je, il est impossible que cette manœuvre continuelle ne produise pas à un moment donné un résultat curieux. — Effectivement, vers la fin du repas, le commandant devint rouge, puis bleu, et passa sous la table comme une lettre à la poste. On l'emporta.

Pendant que ces choses se passaient, mon voisin de gauche entassait à tout hasard dans son assiette fruits, crême, gelées, et ne disait absolument rien : il mangeait et buvait après chaque bouchée.

Je calculai que le résultat qui s'était produit à droite ne tarderait pas à se réaliser à gauche. Je me trompais. En effet, au moment où le gouverneur se leva pour prononcer un discours, mon voisin sembla surexcité par une secousse électrique et quitta sa place pour aller prendre l'air : malheureusement des piles d'assiettes placées à terre se trouvèrent sur son passage : il n'en n'épargna guère et causa un charivari épouvantable. Je demandai à la personne qui se trouvait alors la plus proche de moi, quel était ce Monsieur qui venait de sortir d'une façon si bizarre.

C'est un très habile homme (He is a very clever man), me fut-il répondu, il est immensément rich[illegible] et a fait faillite plus de dix fois. Cela est typi[illegible]

Le gouverneur, un des homm[illegible] les plus [illegible] bles et les plus distingués que [illegible] se [illegible] trer, termina son discour[illegible] re[illegible]

encore du concours que nous avions donné à la colonie en ramenant les malheureux naufragés du *Surat*, et enfin tous les convives se prenant par les mains, formant une cordiale et joyeuse guirlande, entonnèrent à pleine voix un chant national anglais qui trouva de l'écho dans les cœurs, dont les battements marquèrent la mesure. (He is a jolly good fellow ! etc.)

— Et l'on se sépara comme dans la chanson de Malborough. Chacun rentra chez soi !... les uns avec leurs femmes et les autres... comme nous.

La ville de Dunedin, fondée en 1848, est bien construite, entretenue avec soin, et tend chaque jour à s'augmenter de nouvelles constructions, principalement dans la partie nord, du côté de Pelichet-bay, où il y a une vaste étendue de terrain vague et uni. La vie y est assez chère, mais abondante, et l'on peut s'y procurer ce dont on a besoin en vivres frais, vêtements, etc. La principale rue de Dunedin, Princess'street, traverse la ville du S. au N. sur toute sa longueur, soit environ 4 milles, dont tous les points sont desservis par des voitures publiques. C'est à peu près la seule rue commerçante ; elle contient quelques beaux magasins, les banques, l'Université, le Musée. Il y avait autrefois à Dunedin une habitation réservée par la Province au gouverneur, mais cette destination lui a été supprimée, et l'on y a établi le club inau-

guré en 1874 et installé avec un confortable luxueux. Il y a à Dunedin un très bel hôpital, dont une partie est réservée, sous le nom de Lunatic Asylum, aux aliénés. La population de la ville est actuellement de 25,000 âmes environ, ce chiffre étant calculé d'après l'augmentation qui a eu lieu nécessairement depuis deux années par l'immigration. Au mois de décembre 1874, le chiffre de la population était estimé à 23,000 âmes, et l'immigration se portait encore avec furie sur la province d'Otago.

De l'année 1873 à la fin de l'année 1874, les divers bâtiments affrétés en Angleterre, par l'agence d'émigration, avaient amené à Dunedin 10,000 émigrants, chiffre énorme et très onéreux pour la Province. Ces masses produisent toujours au début une crise passagère, car il arrive que les moyens, à la disposition de l'administration locale, sont inférieurs aux besoins des arrivants. La main-d'œuvre est dépréciée à ce moment et si, par hasard, les ressources du pays ne peuvent répondre aux exigences immédiates, la vie matérielle augmente et il s'ensuit de nombreuses dificultés : c'est ce qui avait lieu à Dunedin lors de notre troisième voyage, au mois d'octobre 1874. Les Chinois dominent toujours dans ces arrivages : au début d'un établissement colonial ils apportent dans la contrée une source de véritable richesse par la facilité avec

laquelle ils transforment le sol. Leurs aptitudes agricoles, leur patience et leur persévérance dans le travail les font rechercher tout d'abord, et de fait, il est prouvé qu'ils ont toutes les qualités requises pour approprier la terre à diverses cultures, rapidement et économiquement. Mais quand leur séjour se prolonge, l'on reconnaît qu'ils constituent une véritable lèpre pour le pays. Ils accumulent les bénéfices sans rien laisser derrière eux, ne font aucune dépense dans les grands centres où ils ont apporté leur industrie et de cette façon causent un dommage réel, principalement dans les colonies anglaises qui ne vivent qu'à la condition que les capitaux réalisés soient employés à leur extension commerciale, placés, déplacés, suivant les besoins du jour. Les principales productions de la contrée sont l'or, la laine et les céréales, la deuxième branche devant être considérée comme la véritable richesse du pays. Les moutons de la Nouvelle-Zélande qui abondent dans l'île du Milieu ont une toison qui traîne jusqu'à terre ; leur laine est fine et résistante ; le revenu annuel par tête est en moyenne de trois francs (1) ; il y a dans le nord de l'île du Milieu, des stations peuplées de 100.000 moutons répandus dans de vastes prairies

(1) Un mouton peut donner de 2 livres 1/2 à 3 livres de laine par an. La livre de laine brute se vend 1 fr., et la livre de laine lavée, 1 fr. 80.

naturelles, et pour l'élevage desquels le climat est essentiellement favorable.

Le commerce des céréales est extrêmement étendu dans la province d'Otago, et l'un des emplacements agricoles les plus importants est la plaine de Taïeri dont tous les points doivent être prochainement unis à Dunedin par un chemin de fer qui avançait activement à la fin de l'année 1874. Sur la route qui conduit de Dunedin à la plaine de Taïeri, soit une distance de 22 milles à peu près, on trouve une mine de lignite, mise en exploitation depuis peu d'années, dont les produits sont utilisés dans les briqueteries, les brasseries, et dans les différentes usines où l'on a besoin d'un procédé de chauffage économique. Un certain nombre de mines semblables existent dans la province d'Otago. A partir de ce point, la route commence à se garnir de chaque côté de petites maisons propres et riantes, particulières aux pays anglais. Il faut remarquer une construction peu étendue qui est un asile destiné aux orphelins et aux enfants pauvres des deux sexes : les filles sont élevées pour les soins du ménage et les garçons y reçoivent les premiers principes d'éducation pour l'agriculture et les diverses industries qui s'y rattachent ; le programme de leurs études est donc conçu dans un but tout à fait pratique. Plus loin on remarque un puits artésien dans lequel l'eau est élevée au moyen

d'une puissante machine à vapeur ; cette utile création a comblé la lacune qui existait, le manque d'eau à proximité des terrains agricoles de cette partie de la contrée. L'on arrive enfin après une ascension de trois quarts d'heure environ, au sommet de la première crête des montagnes qui limitent la partie est de la plaine de Taïeri, et le spectacle offert de ce point au voyageur, est digne de remarque. Partout où la vue s'étend on peut voir des champs cultivés avec soin et en plein rapport, des troupeaux de moutons enfonçant dans de gras pâturages, des ruisseaux sillonnant la plaine en tous sens pour maintenir la fraîcheur utile à la culture. Dans les pièces de terre encore en friche sont alignées des machines agricoles, charrues, herses, etc., construites d'après les plus récents modèles et admirablement entretenues. Dans la partie de la plaine où l'on cultive en abondance les céréales, s'élève la fumée d'une immense machine à vapeur pour battre le grain. Le blé, l'orge, l'avoine, le seigle, y sont cultivés. Quant à l'élevage du mouton, il constitue la plus faible partie de l'importance de cette plaine modèle, et il faut aller beaucoup plus dans le nord de l'île pour visiter les grandes stations.

La ville de Dunedin exporte de la laine en quantité à l'étranger, un peu de bétail et de céréales sur les villes de l'est et du nord de l'île du Nord, prin-

cipalement sur la province d'Auckland, où l'on ne fait pas l'élevage du mouton (1). Le port de Port-Chalmers, situé à neuf milles de Dunedin, est le lieu de mouillage de différents bâtiments qui viennent dans la province d'Otago, et le lieu d'embarquement et de déchargement des produits exportés ou importés. Un chemin de fer réunit ce point à la ville, et un wharf de 800 mètres de long, auquel s'accostent les bâtiments, est desservi par un railway qui le met en communication avec le chemin de fer de Dunedin.

Le mouvement d'entrée et de sortie à Port-Chalmers est très considérable ; il y vient à des époques fixes de grands clippers (2) qui font les voyages réguliers entre cette partie de la Nouvelle-Zélande et l'Angleterre, avec des traversées moyennes de quatre-vingt-dix jours. Un bureau de douane est établi à Port-Chalmers (3).

Outre la voie ferrée, une route carrossable, macadamisée sur toute son étendue, relie Port-Chalmers à Dunedin, et par cette voie, le trajet s'accomplit en deux heures qui passent vite, grâce à la beauté des sites que l'on parcourt.

(1) Un mouton de 35 kilog. tondu, se vend 20 fr. à Dunedin, et 41 fr. à Auckland.

(2) Les clippers sont de grands navires à voiles, à grande vitesse.

(3) Les vins et les alcools s'estiment par gallon ou 4 litres 1/2 à peu près. Le droit d'entrée des vins est de 2 shil. par gallon. Les alcools payent 12 shil. par gallon.

Le 26 octobre 1874, nous arrivâmes au mouillage de Wellington. La ville de Wellington, fondée vers 1839 par la société de Nouvelle-Zélande, est actuellement le siège du gouvernement de la colonie. Le port Nicholson, sur lequel elle est construite, est vaste, et les nombreux bâtiments qui y entrent donnent à ce point un mouvement commercial qui peut presque rivaliser avec celui d'Auckland : en outre, le commerce des côtes s'étend chaque jour, et la proximité de Wellington des riches établissements du nord de l'île du Milieu, dont elle n'est séparée que par la largeur du détroit de Cook, lui donnent de grands avantages.

La ville se résume dans une immense rue, dont toutes les constructions sont en bois, mais elles sont revêtues d'une couche de peinture spéciale qui leur donne l'apparence de constructions en pierre de taille. L'origine de cette architecture se rattache aux secousses volcaniques auxquelles la contrée est exposée. Le premier tremblement de terre qui frappa la colonie eut lieu en 1848 et détruisit une partie de la ville. Un second eut lieu en janvier 1855, et son effet se manifesta par l'exhaussement de deux pieds du sol qui forme le fond du port de Lambton, situé en face de Wellington. — Quand on sort de la grande voie qui constitue le seul quartier un peu animé de la ville, on entre dans de grandes avenues profondément si-

lencieuses et garnies de belles habitations particulières entourées de jardins. L'hôtel du Gouvernement est une vaste construction dominant la rade et ayant pour dépendances un assez vaste terrain transformé en jardin d'agrément.

Il y a à Wellington un club assez bien installé, un musée, une bibliothèque : le chemin de fer ne s'étend pas très loin dans l'intérieur, car dans cette province, comme dans toutes celles de l'île du Nord, les Maories occupent le centre du pays.

Il règne presque constamment à Wellington des vents violents qui rendent fort désagréable le séjour de la ville, et la rade, quoique bien fermée, est parfois peu sûre en embarcation à cause des violentes rafales qui y passent en toutes saisons. Les environs de la ville sont extrêmement pittoresques, et à quelques milles on trouve près de la station de Hutt, une vaste plaine portant le même nom et nourrissant de nombreux troupeaux de gros bétail, qui y trouvent en abondance de l'eau et des pâturages. D'un côté, cette plaine est limitée par de hautes montagnes dont les sommets sont couverts de neige, et la partie opposée est formée également d'un terrain très accidenté et très boisé, où l'on rencontre en abondance de délicates fougères, d'espèces multipliées, et des sites délicieusement ombragés.

Un chemin de fer relie Wellington à Hutt, où

réside le superintendant de la province. A l'époque dont je parle, M. Fitz-Herbert remplissait ces hautes fonctions. Gracieux et hospitalier, ce magistrat nous fit parfait accueil. Il avait fait construire une ravissante habitation dominant la riche plaine d'élevage qui constitue la fortune de la contrée, et c'est là qu'il nous reçut en un lunch magnifique. Arrivés le matin par le chemin de fer, nous fûmes, à notre entrée dans la maison, invités à offrir le bras à de charmantes dames que nous conduisîmes par un chemin délicieusement ombragé au lieu choisi pour le lunch. Le gouverneur arriva bientôt dans son *four in hand*, et chacun s'assit à son gré sur l'herbe, attendant le commencement du repas. La mode anglaise exige que l'amphytrion et ses amis découpent eux-mêmes les pièces sérieuses du festin ; or, je n'ai jamais été très habile en cet exercice. Cependant, sur la demande qui me fut faite de servir d'auxiliaire, il fallut bien m'exécuter. Je m'attaquai donc, l'air souriant, et avec toutes les apparences d'une absolue confiance en mes capacités, à un réjouissant poulet froid. Certain qu'en toutes circonstances il est très simple de trancher le nœud gordien, à la première résistance que je rencontrai dans le corps de ma victime, j'appuyai vigoureusement mon couteau ; l'animal résistait, j'appuyai plus fort, et un cri de terreur retentit à mes côtés : mon malheureux poulet,

échappant à la pression que je lui imposais, s'était dérobé à un mètre en l'air et était retombé entre deux dames qui ne l'attendaient guère. Je rendis les armes, cela va sans dire, et je me rangeai du côté de ceux qui ne semblaient disposés qu'à profiter de l'obligeance des serveurs. Après le lunch, nous nous dispersâmes dans ces champs de bruyères et de fougères arborescentes qui, de leur sombre et opulent feuillage, adoucissent les tons resplendissants des fleurs éclatantes qu'ils ombragent. La journée s'écoula gaiement, comme toutes celles qu'accompagnent la joie du présent, l'insouciance de l'avenir, et surtout l'indifférence du lendemain, qui est l'heureux apanage de la jeunesse.

La population de Wellington est de 11,000 âmes. C'est sur l'emplacement de cette ville que s'effectua la prise de possession par le gouvernement anglais du sol, encore indépendant de toute domination étrangère, de la Nouvelle-Zélande. Voici comment s'accomplit ce fait :

En 1840, le commandant Lavaux, qui avait dirigé vers la Nouvelle-Zélande un certain nombre d'émigrants enrôlés par la Société de Nantes et Bordeaux, débarqua au sud de la presqu'île de Banks, à Akaroa, dont nous parlerons tout à l'heure. Lorsque le bâtiment du commandant Lavaux arriva au mouillage, il y trouva un petit navire de guerre anglais, qui comprit ou supposa

que la Nouvelle-Zélande pourrait bien avoir quelques attraits pour l'officier français. Le capitaine anglais trancha net la question possible d'une contestation à cet égard.

Il invita le commandant Lavaux à venir à Auckland où des colons anglais s'étaient déjà établis; celui-ci accepta, et, tandis que joyeusement l'on buvait à la santé réciproque des deux pays, un petit bâtiment fut envoyé dans le sud de l'île du Nord, planta sur le sol indépendant le pavillon britannique, et le tour fut joué. Et, plus tard, quand le commandant Lavàux, satisfait de la richesse du sol d'Akaroa, où s'étaient installés les émigrants qu'il avait amenés, conçut l'idée d'annexer à la France la Nouvelle-Zélande, il lui resta la satisfaction de constater que son idée était excellente, mais qu'il était un peu tard pour la mettre à exécution.

Le 31 octobre, la *Vire*, continuant son voyage, mouilla sur rade de Lyttelton, dans la province de Canterbury.

La province de Canterbury, dans laquelle est située la ville de Christchurch, date de peu d'années au point de vue de son existence coloniale proprement dite. C'est en 1860, qu'eut lieu le premier arrivage des colons, et bientôt, l'arrivée de quelques milliers d'émigrants, devenus presque aussitôt propriétaires du terrain qu'ils cultivaient, l'excel-

lente position de la vaste plaine de Christchurch attenant d'un côté aux terrains d'élevage de Malborough et Nelson vers le nord, et à ceux d'Otago vers le sud, permirent à la province de Canterbury de rivaliser avec les plus anciens établissements.

Port-Lyttelton est à Christchurch ce que Port-Chalmers est à Dunedin. Ce port est d'un accès facile aux bâtiments de toute taille, et, bien qu'il soit en partie ouvert du côté de l'est et soumis accidentellement à la houle, on le considère à juste titre comme un bon et sûr mouillage. Le premier chemin de fer de la Nouvelle-Zélande et la première ligne télégraphique furent établis entre Lyttelton et Christchurch. — En sortant par voie ferrée de Lyttelton, petit bourg de 1,200 habitants, on entre dans un immense tunnel qui traverse la haute montagne aux flancs de laquelle est construit le village. En débouchant de ce tunnel on tombe dans la plaine de Christchurch qui s'étend à perte de vue. Le long de la ligne du chemin de fer, sont des prairies artificielles, dont tout le terrain a été rapporté, et c'est à peine si, jusqu'à la ville, on trouve sur le parcours, quatre ou cinq propriétés entourées de jardins, formant diversion à la monotonie du paysage.

Quand on arrive à la gare de Christchurch, on cherche où peut être la ville, qui de fait ne se compose que du quartier commerçant très éloigné du

chemin de fer. Toutes les constructions que l'on voit d'abord sont de jolis cottages jetés au milieu de bouquets de verdure et bordant de grandes avenues plantées d'eucalyptus. L'aspect est le même jusqu'au quartier commerçant qui se compose de quatre ou cinq grandes voies bien construites, animées et bien entretenues : c'est là que l'on trouve la vie, car l'autre partie est absolument morte.

L'élevage du mouton, un peu de gros bétail, des céréales en assez grande abondance constituent la richesse locale. Le prix de la terre est très variable dans la province. En 1874, au mois d'octobre, le prix de l'acre était de L : 2,10 shill et l'année précédente du double. — Les courses de chevaux de Chrischurch sont réputées.

Le village de Lyttelton est éloigné de Christchurch d'une quinzaine de milles environ ; il n'y a pas d'eau à Lyttelton et l'on y consomme l'eau de pluie, mais si cette ressource n'est pas suffisante, des wagons, spécialement affectés à cet usage, viennent de Christchurch apporter la provision nécessaire. En 1874 un projet d'aqueduc était à l'étude et les travaux étaient estimés à 280,000 fr. environ. — Il y a à Lyttelton, un bassin de radoub ; une jetée, formant avec la terre l'entrée d'un petit port et longeant un des côtés du bassin, était en voie d'achèvement à l'époque de notre passage.

A quelques milles de Christchurch se trouve la

station de Burham, un des points choisis par le gouvernement anglais pour l'observation du passage de Vénus. Le chef de la commission scientifique était un officier du génie, le major Palmer qui obtint un assez grand nombre d'images photographiques.

Le 4 novembre, nous mouillâmes sur rade d'Akaroa, et nous eûmes la surprise et la satisfaction de voir le pavillon français flotter sur la plupart des habitations formant le village. Bientôt de nombreuses embarcations conduisaient à bord les familles de ces colons français amenés autrefois par le commandant Lavaux. — Quelle exhibition d'habits à la française, mode 1840, de gilets en velours à fleurs, de chapeaux haute forme d'une édition épuisée !

Mais aussi quels bons visages, quel sympathique et cordial accueil ! Sur les traits vieillis de ces anciens pionniers Néo-Zélandais, quelle émotion se lisait à l'aspect de ce pavillon français largement déferlé à la corne d'artimon.

« Enfin, disait un pauvre vieux, je me retrouve donc en France et je croyais bien ne plus la revoir. »

Votre visite était annoncée, nous dirent les dames et les jeunes filles qui constituaient comme partout l'élément gracieux de cette réunion ; nous avons retenu un orchestre pour ce soir et les

jours suivants ; nous danserons, nous nous amuserons, car vous resterez longtemps, n'est-ce pas.

— La consigne avant tout, Mesdames ; deux jours, qui passèrent bien vite, nous étaient accordés à Akaora et certes, ils furent bien remplis. Bal le soir et rentrée à bord à sept heures du matin, lunch dans une délicieuse baie de la rade le jour même et bal le soir. Le surlendemain lunch à bord de la *Vire*, réunissant au grand complet toute la société du pays.

Un vénérable magistrat à cheveux blancs se pro digua en cette circonstance. Affable et doux au début du lunch, animé vers le milieu, expansif à la fin, il porta de nombreuses santés, et quand il retourna à terre dans l'embarcation dont j'étais chargé pour conduire quelques dames, au moment où j'accostai le wharf; pris d'un accès d'enthousiasme, il me serra la main en mettant pied à terre et me dit : « Cher Monsieur, je bois encore de cœur à la santé de la France et du Royaume-Uni », et à ce moment même il mit le pied entre l'embarcation et la cale et se trempa jusqu'au genou.

Une députation de jeunes filles réclama le lendemain de notre arrivée notre visite : l'une d'elles offrit au commandant, en souvenir du passage de la *Vire* à Akaroa, un anneau surmonté d'un magnique brillant, et à l'intérieur duquel était gravée

une inscription portant la date de notre séjour dans ce pays béni.

Le soir même du 6 novembre, nous quittâmes Akaroa et nous reprîmes le chemin de Dunedin, avant de retourner à l'île Campbell.

Le 14 janvier 1875, mouillé sur rade d'Auckland. — L'entrée de la baie d'Auckland est fort pittoresque et formée par de nombreux îlots, véritables bouquets de verdure, jetés à droite et à gauche de la route. Au fond de la baie s'élèvent des collines cultivées sur tous les points.

La ville, fondée en 1840, est située sur une étroite langue de terre qui sépare la côte est de la côte ouest, et a été construite au sud de la rivière de Waïtemata, qui débouche dans le golfe de Hauraki : c'est un des ports les plus sûrs de la Nouvelle-Zélande et sa position, au point de vue commercial, paraît très favorable, grâce aux communications par eau établies des deux côtés de l'île ; à l'est, par le golfe de Hauraki ; à l'ouest, par le port de Manukau, dont les eaux s'avancent à l'intérieur jusqu'à un demi-mille d'un affluent du golfe de Hauraki. Toutes les constructions d'Auckland s'élèvent sur un terrain accidenté, de sorte qu'il faut toujours monter ou descendre. La principale rue est Queens'street, qui est régulièrement construite, bordée de larges trottoirs, et contient d'assez beaux magasins : ce quartier est le seul qui présente une

certaine animation, car les autres parties de la ville sont assez tristes.

Il y a à Auckland un club assez bien installé, le Gouvernement et quelques belles habitations dominant la ville, une église catholique et quelques églises réformées. Un parc d'artillerie, que l'on étend encore aujourd'hui pour la défense de la ville en cas de besoin, est situé sur la partie la plus élevée.

La population, qui se compose d'environ quatorze mille habitants, est formée d'éléments assez variés, mais les Anglais dominent, contrairement aux villes de l'île du Milieu et principalement à Dunedin, où l'élément écossais forme la majeure partie de la population. Auckland était autrefois le siège du gouvernement de la Nouvelle-Zélande, et la ville principale de cette vaste contrée; c'est sans doute à ce souvenir déjà lointain que cette ville doit sa réputation en France, où ceux qui n'ont pas eu l'occasion de visiter les autres parties de la Nouvelle-Zélande, résument par la pensée ce pays dans Auckland, quoique cette partie de la colonie soit actuellement primée à beaucoup de points de vue par d'autres provinces, et particulièrement par celles plus récentes de l'île du Milieu. Auckland reçoit beaucoup et exporte peu. La laine, cette importante branche commerciale des régions du sud, ne tient aucune place sur le marché d'Auckland,

et la gomme et l'or constituent seuls la valeur d'exportation de la place.

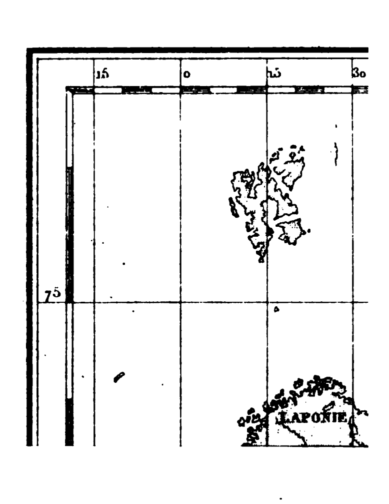
Il y a peu d'années, l'île du Nord fut le théâtre d'une guerre longue et coûteuse entre les Anglais et les Maories. Les premières hostilités eurent lieu près d'Auckland, et, pendant quatre années, trois mille Maories, réfugiés dans leurs montagnes et leurs forêts, tinrent en échec dix régiments anglais. Cette situation ne se termina que par une sorte de compromis. En effet, à l'heure actuelle, les Anglais possèdent effectivement le littoral des provinces du nord, mais ils ne pénètrent pas partout ni facilement dans l'intérieur. Les Maories ont tracé une limite appelée le *cercle du roi*, dans l'intérieur de laquelle ils se sont réservés des propriétés, et où s'est retiré leur grand chef Tawhia. Les conventions établies à cet égard sont fidèlement observées, et les colons ne cherchent pas à en violer le privilège. Quant aux Maories, ils sont entièrement refoulés dans le nord; quelques-uns sont bien armés, et ils sont extrêmement courageux. Leur nombre total peut être évalué à 60,000 environ, dont un très petit nombre habite l'île du Milieu. Ils sont intelligents, fréquentent volontiers les villes, mais, comme la plupart des peuples de l'Océanie, ils ne sont et ne veulent être d'aucune utilité dans les travaux que l'on peut faire dans leur pays. Ils sont bien conformés, tatoués sur toutes les parties du

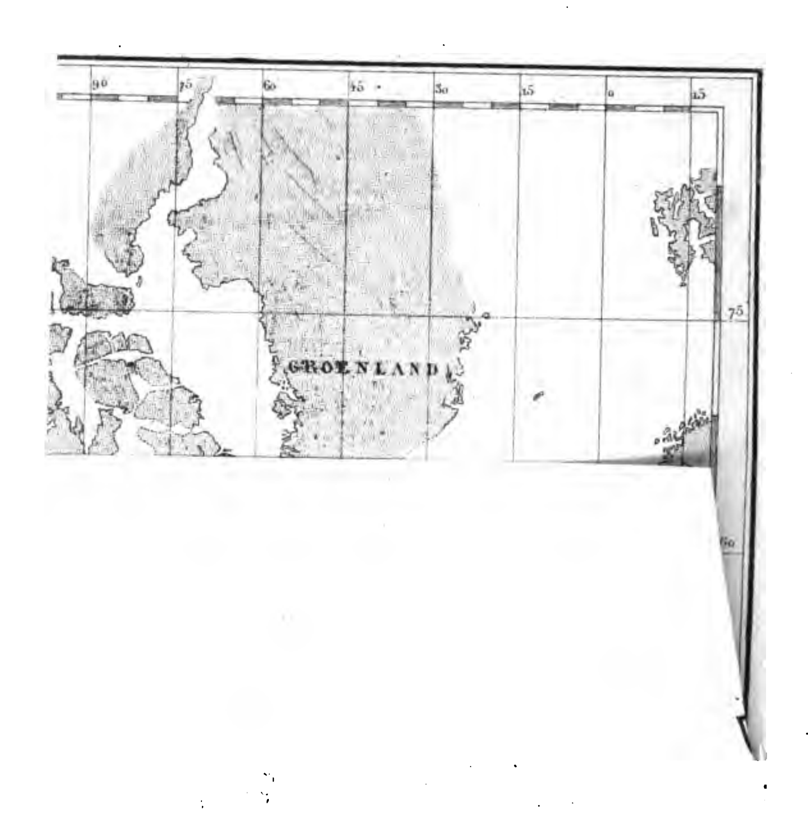
corps, et offrent certains rapprochements avec les naturels des îles Marquises.

Au Parlement, à Wellington, quatre sièges sont réservés à des notables Maories qui prennent part au vote dans les questions d'intérêt général.

Il nous fallut enfin dire adieu à la Nouvelle-Zélande, où nous avions passé de si bons moments. Un proverbe chinois dit sagement qu'il ne faut pas regretter la perte des jours heureux, que l'on doit considérer comme une exception à la condition humaine et une concession à sa faiblesse. Cette pensée philosophique a en somme difficilement accès sur un cœur de vingt-huit ans, et j'avoue humblement qu'au mépris de la doctrine de Confucius, je ne vis pas sans regret s'éloigner les côtes de cette contrée où nous furent prodigués tant de soins, données tant de fêtes, ouvertes tant de portes.

Au nombre des souvenirs qui restent fidèles dans la mémoire de l'homme, ne doit-il pas placer au premier rang celui de la générosité, de la bienveillance, de la loyale amitié, qu'a symbolisés pour nous, je le dis de tout cœur, la population des villes que nous avons visitées en Nouvelle-Zélande.


15
0
15
30
75
LAPONIE



90
75
60
45
30
15
0
15
75
GROENLAND
60

CHAPITRE VIII

Tahiti.— Archipel Pomotou. — Iles Tubuaï. — Iles Gambier. — Iles sous le Vent. — Iles Marquises.

Le 14 février 1875, à 2 h. de l'après-midi, la *Vire* mouilla sur rade de Papeete. Je ne veux pas dès mon arrivée en ce pays enchanté faire l'apologie tant de fois établie de ses sites, de ses ombrages fleuris, de son éternelle végétation dont la richesse n'a de rivale sur aucun point du monde.

Entrons de suite dans la période historique qui a subi tant de variations dans le cours de ce siècle.

Tout le monde connaît l'histoire de Tahiti et sait par suite de quelles circonstances cette île avait été placée sous le protectorat de la France. En 1842, le contre-amiral Dupetit-Thouars, envoyé par le Gouvernement français pour prendre possession des îles Marquises, résolut d'y ajouter Tahiti qui, par sa position géographique, paraissait devoir être plus utile aux intérêts de notre commerce. Des circonstances particulières favorisèrent l'inter-

vention de l'amiral, et la reine Pomaré qui gouvernait déjà à cette époque, effrayée des événements politiques qui semblaient menaçants, se mit sous la protection de la France en vertu d'un traité en date du 9 décembre 1842, ratifié à Paris le 28 avril 1843. A la suite des réclamations qui eurent lieu relativement à l'expulsion de Pritchard, consul et missionnaire anglais, une indemnité fut payée par la France et l'amiral français fut désavoué par la Chambre, mais le traité du 9 septembre n'en demeura pas moins efficace.

En février 1875 la famille royale se composait ainsi : Pomaré IV vahine-reine, princes Arüaue, Joinville, Tamatoa, le roi de Mooréa, princesses Marau, Moe, Joinville. Joinville est mort le 9 avril 1875, miné par une maladie de poitrine : il avait fait ses études à Nantes et avait conservé pour nous des sentiments de profonde sympathie. La reine Pomaré est morte à la fin de l'année 1877 et la presse française qui a annoncé cette nouvelle, étant peu au courant de la gravité qu'elle comportait, n'a pu traiter la question principale qui se rattachait à cet événement.

Voici quelle était exactement la situation à la mort de la reine : En vertu du traité de protectorat du 9 septembre 1842, la reine Pomaré se plaçait personnellement sous la protection de la France sans engager ses successeurs, qui, à sa mort, restaient

libres d'adopter la suite de la protection française ou de la repousser à leur gré.

Quelle eût été la conséquence de cette dernière solution ? Évidemment, à mon avis, l'établissement définitif de la domination anglaise dans le pays et la ruine graduelle de la colonisation française par une concurrence impossible à soutenir. En second lieu, la suppression immédiate de notre arsenal, de nos magasins d'approvisionnement, enfin, la perte, en cas d'éventualités, d'un point stratégique utile sinon indispensable à nos forces navales en Océanie. Si l'on songe, en effet, à la distance à laquelle se trouve la Nouvelle-Calédonie, à l'inutilité des îles Marquises dont les habitants sur plusieurs parties de l'archipel se montrent journellement hostiles à nos nationaux, l'on comprendra facilement de quelle importance est la conservation de l'influence française à Tahiti, et par suite combien il eût été regrettable de la perdre brusquement à une époque où les événements politiques sans cesse menaçants peuvent tout faire redouter pour l'avenir. Et cependant à la mort de Pomaré nous avions tout sujet de craindre que son successeur ne nous abandonnât. En 1875, une scission formelle s'était produite entre la reine et le représentant du Gouvernement français : la cour avait abandonné Papeete et la vieille reine s'était retirée à Mooréa. En outre le prince Arüaue avait épousé en janvier 1875 une

fille de M. Salmon, qui après nous avoir puissamment servis en 1842, fut envoyé en France avec la promesse d'y être décoré par le roi et revint dans son pays comme il en était parti. Le dévouement passé de cette famille avait fait place au mécontentement et tout pouvait faire supposer que la jeune princesse userait de son influence naturelle sur son mari pour lui faire repousser la protection de la France.

Telle était la situation : les conséquences redoutables qu'elle pouvait entraîner furent écartées par l'énergie d'un officier de notre marine, qui fit signer au successeur de la reine un nouveau traité de protectorat, engageant tous ses descendants jusqu'à l'extinction de la famille.

Enfin le 29 juin 1880, en vertu d'une convention réciproque entre le roi de Tahiti (Arüaue ou Pomaré V), et M. le commandant des établissements français de l'Océanie, commissaire de la République près S. M., l'archipel des îles de la Société est devenu solennellement colonie française. Cet acte politique, qui peut être considéré comme une œuvre de patriotisme de la part du gouvernement, termine l'histoire de la dynastie des Pomaré dont on a beaucoup parlé à la vérité, mais dont la personnalité a généralement été mal définie, le caractère dénaturé, son côté réellement grand et remarquable absolument négligé. Je me souviens entre

autres récits avoir lu, il y a trois ans, dans un journal illustré, un article faisant allusion à la mort de la reine Pomaré et intitulé : « Les sauvages s'en vont. » Singulière façon d'instruire ses concitoyens que de leur représenter comme sauvage une femme dont le génie, la noblesse de sentiments et la fidélité aux traditions de sa race, constituent l'un des types les plus intéressants de notre époque.

L'origine du nom de Pomaré est la suivante : l'un des chefs de cette illustre famille, un certain Tati, je crois, s'égara pendant la nuit dans une montagne, et s'y endormit en attendant le jour. Un fort rhume de cerveau fut la conséquence de cette escapade, et le lendemain quand il revint chez lui, ses éternuements répétés provoquèrent l'hilarité de ses amis, qui lui donnèrent le sobriquet de Pomaré (Po qui signifie nuit et maré humidité). Ce nom lui plut et il le garda par la suite.

Deux grandes figures parmi les descendants de Pomaré I attirent surtout les regards et méritent d'être dépeints : Pomaré II dit le Grand, et Pomaré IV vahine qui est décédée en 1877.

Pomaré II qui régnait sur Tahiti au commencement de ce siècle, était un prince ambitieux, secondé par une assez grande intelligence et un courage à toute épreuve. Il ne voulait pas de limites à l'étendue de son pouvoir, et se flattait de soumet-

tre à sa domination toutes les îles connues voisines de son royaume. Si cette ambition eût été bien dirigée, il est à peu près certain qu'elle eût été satisfaite, mais celui qui l'avait conçue n'avait à sa disposition pour mener à bonne fin ses projets que des moyens matériels insuffisants. Il se borna à grouper autour de lui un petit nombre de partisans, et sans programme déterminé il les lança brutalement sur les habitants d'un district voisin de Papeete dont il en massacra quelques-uns. L'alarme se répandit rapidement dans le pays et peu de jours après un soulèvement général eût lieu. Pomaré II, traqué de toutes parts par la coalition des districts primitivement soumis à son autorité, fut réduit à la fuite et put gagner l'île de Mooréa distante d'environ trois lieues de Tahiti. Les Mooréens lui étaient restés fidèles, et placé sous leur protection, il attendit une occasion favorable pour rentrer dans sa patrie. Cette occasion ne tarda pas à se présenter. Les missionnaires anglais avaient tenté quelque temps avant ces événements de s'établir à Tahiti. Le moment semblait propice et leur chef le révérend Nott vint à Mooréa. Un soir que Pomaré II, le visage tourné vers l'île fortunée dont on l'avait chassé, rêvait à ses illusions perdues, le missionnaire vint le trouver et lui demanda quelle était la cause de sa tristesse. — Le roi répondit en indiquant la terre qu'il avait quittée. — Veux-tu des

armes pour la reconquérir. Je t'en donnerai si tu te fais chrétien. Rends-m oi ma patrie, répondit le roi et ton autorité spirituelle sera reconnue dans tous mes États. Quelques jours après cet entretien, le missionnaire fit débarquer d'un navire anglais une grande quantité d'armes et quelques canons. Pourvu de ces moyens, Pomaré II forma une armée recrutée parmi les Mooréens, débarqua subitement à Tahiti, livra aux rebelles une bataille décisive qu'il gagna et reprit le pouvoir. Fidèle à sa promesse, il reçut le baptême avec ses soldats ; il brisa les idoles et, en moins d'un mois, le Christianisme fut adopté par la majorité des indigènes. Les missionnaires anglais devenus par ces faits maîtres de la situation n'eurent plus d'autre but que de se débarrasser de celui qui la leur avait donnée. Ils lui firent connaître l'alcool et l'amenèrent peu à peu à un degré d'abrutissement tel que ses sujets conçurent le dessein de se débarrasser d'un souverain devenu absolument incapable de soutenir leurs prérogatives. La mort vint à temps pour sauver son honneur.

Pomaré IV vahine (la reine Pomaré) eut toute jeune encore la direction des affaires du royaume tahitien. Ceux qui l'ont connue s'accordent à reconnaître qu'aux époques les plus difficiles elle sut déployer une intelligence, une activité et une énergie remarquables. Je ne sais si la reine Pomaré

fut jamais belle, mais les anciens officiers de marine qui l'ont connue dans sa jeunesse disent qu'elle était gracieuse, aimable et gaie. Jusqu'à l'époque où l'archipel de la Société fut placé sous la protection de la France, la reine s'abandonna volontiers au plaisir, se livrant principalement au jeu qu'elle aimait passionnément, et auquel elle renonça il y a une dizaine d'années. Lors des graves événements de 1842, événements qui eurent en Europe un si grand retentissement, la reine Pomaré négligea un instant ses plaisirs favoris pour tenir tête à la situation Elle réunit ses plus anciens conseillers, leur fit connaître la gravité des faits, et forte de leur avis, demanda à la France, représentée par l'amiral Dupetit-Thouars, sa protection contre l'Angleterre. Le traité de protectorat fut ratifié à Paris le 28 avril 1843. Aux termes de ce traité, la reine Pomaré n'engageait l'archipel Tahitien sous la protection de notre pavillon que dans les limites de son existence personnelle, ne voulant pas compromettre, par un traité définitif, l'indépendance de ses descendants. Elle agissait en cela par pur esprit de patriotisme, et, pour sauver son pays, elle demandait à une nation généreuse et loyale aide et protection contre une nation envahissante et inexorable dont elle avait su apprécier l'esprit. Elle fit bien à cette époque de se confier à la France, et par la suite elle se sentit assez forte

pour maintenir dans les limites qu'elle avait fixées l'autorité naturelle qu'elle donnait à nos représentants, et leur faire respecter la sienne. J'ai eu l'honneur de connaître la reine Pomaré, et, comme tous mes camarades, j'ai pu apprécier la noblesse de son grand caractère. A l'époque où je suis arrivé à Tahiti, la reine avait soixante-deux ans. Depuis longtemps déjà sa gaieté d'autrefois avait fait place au silence et à la tristesse. La mort avait décimé les siens, et elle songeait aussi à l'avenir de ce royaume qu'elle avait su maintenir intact. Elle savait bien qu'après elle ses fils, qui ne pensaient qu'à satisfaire leurs passions de toute nature, ne pourraient pas sauvegarder longtemps cette autorité qu'elle maintenait si dignement. Elle parlait peu et vivait dans la retraite.

Pendant mon séjour assez long à Tahiti, il se produisit un fait aussi important que peu connu; nous étions partis pour les îles Marquises ayant à notre bord M. le commissaire de la marine commandant des établissements français de l'Océanie. Durant notre absence un acte aussi absurde qu'arbitraire fut commis à Tahiti. Le prince héritier avait réuni dans le palais un certain nombre de femmes pour jouer aux cartes et les avait grisées. Le tapage qu'elles firent attira le commissaire de police qui s'adressa à l'ordonnateur commandant par intérim. Celui-ci, sans réfléchir aux consé-

quences de ses ordres, fit arrêter le prince dans son palais et le fit conduire au poste.

A notre retour, le commandant des établissements français fut informé du fait et s'en montra fort mécontent. Il fit exprimer ses regrets à la reine qui n'accepta pas d'excuses. Elle prit, comme Pomaré II, la route de Mooréa, faisant serment de ne rentrer à Tahiti que le jour où justice serait faite par le renvoi du commandant auquel elle laissait toute la responsabilité de l'acte arbitraire commis par son subordonné.

L'amiral vint à Tahiti et la reine consentit à le recevoir ; celui-ci lui fit sans doute des concessions car il obtint d'elle qu'elle vînt à bord. Tous les bâtiments présents saluèrent de leurs canons l'arrivée sur rade de la vieille reine. Les matelots sur les vergues, poussèrent trois hourras, et tous les officiers de la division, en grande tenue, formèrent la haie d'honneur à bord du bâtiment amiral à l'arrivée de la reine qui se montra satisfaite. Cinq mois après le commandant des établissements de l'Océanie fut remplacé. Voilà de quelle manière cette reine savait se faire respecter !

En 1878, Pomaré mourut et tous ceux qui l'ont connue apprirent avec peine la nouvelle de cet événement qui supprimait de ce monde une des plus vaillantes femmes de notre temps. Pour ma part, je rends ici à sa mémoire un hom-

mage sincère de profond respect et d'admiration.

Aujourd'hui l'archipel Tahitien est devenu colonie française, nos intérêts l'exigeaient et ce qui est fait est bien fait.

Le christianisme adopté au commencement du siècle par les Tahitiens a remplacé l'idolâtrie complètement disparue aujourd'hui, non seulement à Tahiti, mais encore dans tout l'archipel de la Société, y compris les Pomotou et les îles sous le Vent. Quelques renseignements précis de la Genèse océanienne trouveront ici leur place. D'après la tradition, le principe de toutes choses est résumé dans un être suprême ou Taaroa qui, unissant à son principe mâle Tano un principe femelle Ina, produisit Oro ou le dieu de la création. Oro tira du sein des eaux un grand nombre de terres et choisit particulièrement l'île de Raeatea sur laquelle il planta successivement le cocotier, le mayoré, et autres arbres dont les fruits assuraient la nourriture de ses descendants. Oro rencontra bientôt un rival dans Tané, second fils de Taaroa et d'Ina, mais il le poursuivit, le tua et l'ensevelit dans l'île de Tupaï qui, jusqu'au triomphe du christianisme fut considéré comme le séjour vers lequel s'envolaient les âmes des défunts. Après sa victoire, Oro revint à Raeatea où il créa différents animaux devant assurer les besoins de l'homme, qui ne fut mis au monde que lorsque la terre fut capable de

le nourrir et de lui donner un abri (absolument comme il est dit dans notre Genèse de Moïse). Un autre rapprochement non moins curieux est le déluge qui envahit Raeatea. Les hommes rassemblés pour le sacrifice ayant négligé d'invoquer l'Éternel, celui-ci souleva contre eux les flots de la mer. Oro pour les sauver, leur conseilla de se réfugier sur une haute montagne où les eaux ne pourraient les atteindre et il les préserva ainsi de la mort. Le danger passé, il s'occupa de donner aux hommes les lois et les attributions qui, dans la suite, leur éviteraient les négligences semblables à celle dont ils avaient failli être victimes, et c'est alors qu'il les divisa en quatre classes ou castes : les Prêtres, les Chefs, les Agriculteurs, les Esclaves. Aux prêtres ou *Oreros,* il assigna dans les temples ou maraës la garde des statues des dieux; aux chefs, il donna pour mission la défense des temples, la direction des affaires, les soins de la guerre et le maintien des lois ; aux agriculteurs ou *Raatiras*, revint la tâche de faire le oommerce et d'assurer l'exécution des ordres donnés par les chefs. Enfin, les esclaves furent astreints à la fabrication des filets de pêche, etc., et c'est parmi leurs filles que se recrutèrent les vierges destinées à entretenir le feu sacré en l'honneur des dieux. Après avoir assuré de cette façon le bien-être futur de ses créatures, le divin Oro dépouilla la forme humaine

et remonta dans l'éternel séjour où il prit la place de Taaroa qui lui avait donné le jour.

Cette antique légende océanienne offre certainement de nombreux rapprochements avec la Genèse Hébraïque comme par certains côtés, la fin d'Oro par exemple, elle touche à l'épilogue des différentes religions qui ont été établies sur la terre.

Les prêtres d'Oro exercèrent librement leurs fonctions jusqu'à l'arrivée des missionnaires anglais. Ils sacrifiaient aux dieux de diverses façons et dans les circonstances solennelles ils offraient des victimes humaines. Après avoir décidé en assemblée dans quel district devait être choisie la victime, ils envoyaient au chef de ce district, par l'intermédiaire d'un Aerepo (coureur de nuit), une pierre noire. Ce chef désignait aussitôt un de ses sujets qui était tué et dont le corps envoyé au *Maraë* était réservé pour le jour du sacrifice. S'il s'agissait d'un sacrifice d'animaux, ils étaient immolés séance tenante, le jour de la solennité. Les entrailles des victimes étaient examinées par les Oreros qui tiraient de leur état des présages favorables ou contraires aux entreprises projetées, guerres ou voyages lointains. A ces solennités prenaient part hommes et femmes accourus des différents points de l'île, munis de dieux lares ou idoles en pierre, et les femmes restaient en dehors des Maraës, dans

l'intérieur desquels elles n'avaient pas le droit de pénétrer.

Les choses durèrent ainsi jusqu'à l'arrivée des missionnaires protestants vers le commencement du siècle, et presque aussitôt Pomaré le Grand qui gouvernait l'île de Tahiti se convertit au Christianisme. Il n'eut pas de peine à démontrer à ses sujets le peu de pouvoir des dieux de pierre et, donnant l'exemple, il envoya un formidable coup de pied à une statue d'Oro qui alla se briser sans que la nature se révoltât subitement pour punir l'auteur d'un pareil affront : ce jour-là un nombre considérable d'indigènes reçut le baptême dans l'île de Mooréa et lorsque plus tard le grand Pomaré, qui avait été exilé de Tahiti par la révolte du chef Tati put revoir ses États et triompher des rebelles avec les armes fournies par les missionnaires anglais, l'île entière se voua au Christianisme. A l'heure actuelle, la forme protestante domine encore et le culte catholique dont les représentants ne parurent que vers 1835, ne fait que peu ou point de progrès parmi les Tahitiens. A la vérité, nos missionnaires n'ont eu à soutenir aucune lutte dans le pays : ils y possèdent un assez riche établissement qui suffit largement à leurs besoins et une église, dont j'ai vu jeter les fondations en 1875, était complètement achevée et ouverte au culte l'année suivante. Un certain nombre de goëlettes armées par la mission

visitent régulièrement les Pomotou, les Gambier, les Marquises et embarquent des nacres, du copraht, pour Tahiti d'où ces précieuses marchandises sont expédiées sur l'Europe. Nous reviendrons plus tard sur le côté commercial des Missions quand nous visiterons les points principaux de l'Océanie où elles ont leur siège le plus important.

Tout homme qui a vécu à Tahiti dans sa jeunesse n'a pu se défendre d'un sentiment indéfinissable en présence de cette nature, si riche, si féconde, au contact de cette population si douce, si naïve, si heureuse qu'il semble que l'Éternel Auteur de toutes choses ait voulu se complaire lui-même dans son œuvre en dotant cette île fortunée de la grâce infinie qui, de tout temps, la fit proclamer reine de ces régions lointaines. Le grand navigateur Cook l'appelait la *Délicieuse* et tous ceux qui l'ont visitée en conservent un souvenir que ni le temps, ni les tristes réalités de la vie ne peuvent émousser.

La race tahitienne est grande et bien développée, et son teint est beaucoup moins foncé que chez les habitants des autres îles océaniennes. Les hommes, vigoureux et beaux de visage, sont doux et hospitaliers : leur costume se compose d'un paréo ou pièce d'étoffe qu'ils roulent autour de la taille et qui protège la partie inférieure du corps, et d'une chemise ; généralement ils se couronnent de feuillage ou portent un petit chapeau en bambou, et se parent

volontiers, quand ils sont jeunes, de boucles d'oreilles. Ils marchent toujours pieds nus. Les femmes sont admirablement faites dans leur jeunesse, et leurs extrémités fines et gracieuses indiquent tout d'abord qu'elles furent créées pour plaire et non pour les rudes labeurs qui sont dévolus à la femme dans les classes moyennes de nos contrées. Leurs dents sont admirables, leurs grands yeux empreints d'une voluptueuse mollesse, l'ensemble de leurs traits harmonieux et séduisant. Elles portent la gaule ou robe flottante de mousseline légère ou de calicot, généralement de couleurs voyantes : un petit chapeau de paille de bambou ou de panama à bords étroits est posé un peu en arrière, et il s'en échappe deux tresses de cheveux très lisses qui dépassent rarement la taille, et qu'elles entremêlent souvent de fleurs de tiare. Leur démarche est indolente et accompagnée d'un mouvement du bras d'avant en arrière qu'elles semblent lui imprimer pour avoir moins de peine à avancer. Elles se couronnent souvent de feuillage et de fleurs et en portent presque toujours quelques-unes au-dessus de l'oreille.

Elles recherchent avec passion toutes les occasions possibles de plaisir et se donnent à toutes les distractions publiques qui peuvent se présenter. En dehors de là, essentiellement paresseuses, elles passent la plus grande partie de leur vie étendues

sous une varande, chez le premier venu où elles s'installent sans façon, apportent des cartes et fument des cigarettes de tabac canaque roulé dans des feuilles de pandames. Douées d'une oreille musi cale extrêmement juste, elles retiennent très facilement les airs qu'elles entendent et les exécutent ensuite sur l'accordéon, instrument de prédilection des Tahitiens. A Papeete les deux éléments fondamentaux de leur vie extérieure se composent du marché et de la Petite-Pologne, rue qui aboutit au quai et qui le soir devient le quartier le plus bruyant et le plus fréquenté de Papeete. L'aspect du marché est assez curieux et constitue une des grandes distractions de la journée. Les Tahitiennes se lèvent avant le jour pour y aller; font d'abord leur provision de poisson et de cocos, puis vont s'asseoir a l'une des tables qui occupent un des coins de la place, où des Chinois leur vendent du café et du thé. Elles sont en général la terreur des malheureux Chinois avec qui elles débattent énergiquement et sur tous les tons le prix de leurs acquisitions, et la plupart du temps, que le vendeur y consente ou non, elles emportent leurs poules ou leurs légumes en laissant à la place la somme qu'elles jugent suffisante.

Il y a chez les Tahitiennes beaucoup de générosité d'un côté, car elles sont foncièrement bonnes, et un grand fond d'orgueil de l'autre. Lorsqu'elles ont de

allume ensuite du feu jusqu'à ce que les cailloux soient très chauds, et on étend au milieu ce que l'on veut faire cuire; puis on recouvre le tout de feuilles, de sacs, de façon à fermer hermétiquement l'ouverture ; les aliments cuits de cette façon, le cochon par exemple, conservent tous leurs sucs et ont un excellent goût. — L'on trouve à peu près tout ce que l'on veut à Papeete en ce qui concerne la vie matérielle. Les Chinois vendent des volailles et des œufs à des prix assez élevés, il est vrai, mais enfin on en trouve tous les jours ; tous les matins on peut acheter des légumes au marché ainsi que du poisson, des homards, chevrettes et huîtres une ou deux fois la semaine. En outre il y a deux boucheries où l'on trouve tous les jours de la viande de bœuf et de porc et quelquefois du mouton. Les fruits de Tahiti sont exquis : les plus communs sont la banane, l'évi, la goyave, l'ananas, la mangue, le citron et l'orange : ces deux dernières espèces constituent une partie importante de la richesse du pays Il y a une portion de l'île où croissent en telle abondance des orangers de toute taille que, à l'époque de leur floraison, tout le voisinage est littéralement embaumé, et ces enivrantes senteurs sont portées au loin par la brise. Pour donner une idée de la quantité d'orangers que produit Tahiti, un seul district, celui de Tautira, a, en 1875, payé en une récolte la construction de son

temple, estimée à 40, 000 fr., au moyen de 1,900,000 oranges.

Un des plus curieux spectables que Tahiti offre à ses visiteurs est celui d'une fête canaque. Nous avons donné plus haut un aperçu d'une fête en Nouvelle-Calédonie, mais dans ce pays, les réjouissances publiques limitées par un caractère spirituel n'offrent aucun rapprochement avec les réunions tahitiennes.

Lorsqu'il s'agit de donner une fête dans un district à l'occasion d'une cérémonie quelconque, telle que l'inauguration d'un temple, d'une maison commune ou pour toute autre raison, les habitants du district se préparent longtemps à l'avance à la solennité et mettent en commun, dans chaque famille, toutes leurs ressources pour acheter vaisselle, couverts, serviettes, etc.; en général, les choses se font avec une telle prodigalité que le district dispensateur de la fête est appauvri pendant plusieurs mois dans la suite. Quant au chef qui est à la solde du gouvernement, il sacrifie deux années de ses appointements, mais aussi est-il vrai que toûtes ces dépenses ne sont pas perdues et que le résultat est toujours magnifique.

Chaque famille prépare sa table pour le jour du festin ou Amuraa-Maa, et il n'y a que la table d'honneur à l'organisation de laquelle doive concourir tout le district. — Pendant tout le temps qui

précède le jour fixé pour la fête, les habitants n'épargnent ni leurs peines ni leur temps. Là où il y avait un terrain nu, s'élèvent des cases destinées spécialement aux cuisines et offices, un vaste hangar disposé en carré est construit pour le festin, les fours canaques sont préparés et les provisions de toute sorte se font peu à peu.

La question des toilettes pour les femmes a été longuement agitée, et une parisienne à la mode hésite moins longtemps sur le choix de ses plus riches atours qu'une tahitienne sur celui de sa robe de mousseline blanche, rose ou bleue. Elles sont si heureuses de se trouver belles, les charmantes filles, qu'elles mettent vite de côté leurs habitudes d'oisiveté en cette circonstance, et ne laissent un travail que pour en commencer un autre, quand il s'agit de leur simple parure. Les derniers jours qui précèdent la fête sont consacrés à la pêche qui doit fournir la part la plus abondante du repas, et à la confection des derniers ouvrages, couronnes de fleurs pour les convives, guirlandes d'immortelles roses pour parer les plats, horous au feuillage symbolique, rewas-rewas aux reflets d'argent.

Les invitations ont été discutées longtemps à l'avance, les autorités sont naturellement priées, mais les engagements particuliers ne sont pas chose aussi facile et c'est une grosse affaire, car il ne faut oublier personne et ne froisser aucune

susceptibilité. La veille de la fête le plus grand nombre des invités arrive chez ses féti (mot qui signifie parent ou ami. Lorsqu'on est en bons termes dans une famille de Canaques, on est féti ou traité comme un parent, et on peut s'y installer aussi longtemps que l'on veut, sûr d'être toujours bien reçu et bien traité.) Un bon lit et un bon souper sont préparés dans la plus grande chambre convertie en dortoir, le maïs est prêt pour les chevaux, des tas de cocos amoncelés dans la chambre, enfin toutes les ressources de la case sont sacrifiées pour que l'invité ne manque de rien. Tout le monde est heureux et gai, les fours canaques où l'on cuit des cochons entiers, ronflent agréablement, le district est bouleversé ; c'est à qui accueillera les arrivants pour leur souhaiter la bienvenue, s'informera de ce qu'ils désirent, de ce qu'ils savent sur l'arrivée des autres invités, chacun à sa tâche. Les hymenés se réunissent une dernière fois pour répéter leurs chants du lendemain et cet exercice se prolonge jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Le jour de la fête tout le monde est sur pied vers six ou sept heures, suivant les fatigues de la veille, mais comme il n'y a rien à faire avant neuf ou dix heures, la matinée est ordinairement consacrée à une promenade jusqu'au premier cours d'eau où, suivant l'habitude journalière, on prend un bain

prolongé. Le lieu de la fête présente un aspect réellement digne de remarque, les planches qui forment les hangars ont disparu sous le feuillage ou les fleurs, les tables sont recouvertes de nattes de toutes nuances dont quelques-unes sont admirablement travaillées, d'énormes pièces montées, agrémentées de horous, de guirlandes d'immortelles et de rubans multicolores, sont placées au milieu des tables, de formidables homards s'élèvent en buissons entremêlés de chevrettes et de crabes, et des cochons entiers rôtis à point, dont la gueule et les oreilles sont bourrés de fleurs, attendent les convives. Chaque famille garnit sa table et les moins fortunés sont invités comme s'ils avaient apporté à l'œuvre commune la plus large part.

L'on inaugure naturellement la journée par la cérémonie qui a été l'occasion de la fête, et le commandant, la famille royale et les officiers témoignent par leur présence de l'importance qu'ils attachent à la nouvelle institution. Ensuite on commence le festin qui se prolonge indéfiniment. Après les toasts, les hymenés viennent se réunir au pied de la table d'honneur. C'est un assemblage de jeunes filles, de jeunes femmes, de jeunes gens qui sont venus, souvent de bien loin, pour apporter au district le concours de leurs chants; et chaque district étranger se distingue par un ornement dans le costume ou la coiffure. Les chants tahitiens débités

sur un ton doux et vibrant à la fois, empreint d'une certaine mélancolie, n'ont rien qui puisse leur être comparé sur aucun point du monde et sont le partage exclusif de Tahiti. Il est presque impossible de les définir, et quand on les entend, on ne peut rien trouver dans ses souvenirs qui se rapproche de ces accords étranges. Les enfants arrivés à l'âge de sept ou huit ans viennent prendre place à l'hymené et chantent avec les autres avec une justesse qui ne fait jamais défaut. Les hymenés indiquent ordinairement la fin de la première partie de la journée, le commandant se lève et tout le monde se disperse, car c'est en général l'heure de la sieste. Vers six heures du soir on se remet à table et il y a un peu plus de laisser-aller que le matin par suite de l'absence des autorités. La fête se prolonge assez tard et se termine d'ordinaire par une Upaupa, danse nationale des Tahitiens et des archipels voisins. Rien de comparable avec la danse sauvage des Marquisiens ou le brutal pilu-pilu des Néo-Calédoniens. La upaupa peut être exécutée par plusieurs couples, mais habituellement une seule danseuse se détache de la foule, et couronnée de fleurs, les reins comprimés par une ceinture, s'avance au bruit des battements de mains cadencés des assistants, et se livre à une mimique provocatrice, où les poses les plus sensuelles, les gestes les plus passionnés prennent place, elle s'anime ainsi

par degrés jusqu'à ce que ses forces s'épuisent et s'enfuit accompagnée par les hourras multipliés et les bruyants applaudissements des spectateurs. Tel est, d'une façon générale le spectacle que Tahiti offre dans ses fêtes dont le cachet s'est conservé à peu près intact jusqu'à ce jour.

Les principales cultures de Tahiti sont le coton, la vanille, la canne à sucre.

L'industrie cotonnière est très réduite aujourd'hui à Tahiti : pendant la guerre d'Amérique, une société dite Tahiti-Cotton Company, fut formée à Londres dans le but de fonder à Tahiti une immense plantation destinée à tirer parti de l'interruption momentanée, et qui semblait devoir se prolonger indéfiniment, des relations commerciales de l'Europe avec l'Amérique. — M. W. Stewart fut choisi comme représentant de cette société à Tahiti et installa à Atimaono une vaste exploitation cotonnière sur laquelle il mit des Chinois et des Arorae (naturels des îles Gilbert). Une véritable cité ouvrière fut construite, un matériel considérable acheté et il semblait qu'un riche avenir fût réservé à cette opération. Mais la guerre de sécession se termina, les marchés d'Amérique furent de nouveau ouverts au commerce du monde entier, M. W. Stewart mourut et aujourd'hui, de la spendide plantation d'Atimaono, de l'immense cité ouvrière qui y attenait, il ne reste plus que des

champs incultes et des cahutes délabrées qui font pitié à voir. La magnifique habitation de M. W. Stewart, où jadis furent données de si brillantes réunions, est déserte, l'herbe a poussé sur les marches d'un perron monumental, les paucas japonais d'un immense salon semblent étonnés de leur immobilité et la poussière qui les couvre a fait disparaître l'éclat des costumes des graves mandarins qui les ornent. C'est la solitude dans toute son horreur, et devant ces lugubres restes d'une splendeur passée, une vague et involontaire tristesse s'empare du visiteur.

Le coton vient admirablement à Tahiti et il est de très belle qualité. Lorsque la plantation est en rapport, c'est-à-dire au bout de trois ou quatre années, le seul et constant travail du planteur est la récolte. La fleur du cotonnier laisse, lorsqu'elle tombe, une gousse noire qui, s'entr'ouvant peu à peu, laisse échapper le coton entremêlé de graines. Pour utiliser le coton ainsi recueilli, il faut le débarrasser de ces graines, et il y a dans le voisinage de Papeete une grande usine où l'on expédie le coton récolté pour y être égrené. L'usine en question (celle de M. Robin) se divise en deux parties, l'une dont les métiers sont mis en mouvement par un simple moulin à eau, l'autre, beaucoup plus récente, qui est mue par une machine à vapeur. Mais il faut dire qu'au mois de juin 1876, cette

seconde partie de l'établissement n'avait pas encore été utilisée, la quantité de matière première à traiter n'étant pas assez considérable pour nécessiter sa mise en mouvement.

Le coton brut est jeté à la main sur une plaque et passe automatiquement à travers les dents d'un peigne, de là entre deux cylindres dont le plus grand est recouvert d'une peau d'hippopotame qui complète le premier travail, après quoi le coton retombe à terre où on le recueille pour le mettre en balles au moyen d'une presse hydraulique. Une troisième partie plus récente encore de l'usine est affectée à débarrasser les graines du coton qui a pu y rester attaché après le cardage. Un certain nombre de plaques munies de clous dont la pointe est en l'air sont disposées en plan incliné. Une seconde plaque mobile, percée de trous, s'adapte exactement à la première de façon à laisser passer la pointe des clous qui y sont fixées. Les graines qui portent encore du coton sont jetées de l'étage supérieur sur la plaque et passent à travers les pointes des clous qui retiennent le coton pour ne laisser échapper que les graines, la seconde plaque est alors soulevée et détache le coton fixé aux pointes des clous de la première. La graine fournit un excellent combustible pour la machine à vapeur.

La culture de la canne est relativement peu étendue à Tahiti où pourtant elle vient très bien.

Une usine sucrière, celle de M. Adams peut donner 400 tonneaux de sucre par an : avec les résidus on fabrique du rhum qui n'est pas mauvais. La vanille de Tahiti est très belle et très parfumée. Cette culture, autrefois très limitée, commence à prendre beaucoup d'extension, et il y a aujourd'hui bien peu de plantations ou de propriétés à Tahiti où l'on ne fasse un peu de vanille. Une vanille ne produit guère avant cinq ou six ans, mais alors on obtient généralement de beaux résultats qui sont la juste récompense des soins multipliés et incessants qu'exige cette intéressante culture.

L'on fait un peu de copraht à Tahiti. Le copraht n'est autre chose que la noix de coco séchée au soleil, que l'on expédie ensuite sur les grands marchés, San Francisco par exemple, où l'on en tire l'huile de cobo. Le coprahț s'emploie pour la fabrication des savons communs, comme le savon dit de Marseille. Cette industrie, de la plus grande simplicité est un des plus avantageux placements qu'il soit possible de faire.

Il existe à Tahiti une caisse agricole qui achète les produits des particuliers et les expédie ensuite directement pour son compte. Le riz, le maïs viennent très bien à Tahiti et quelques essais de culture caféière ont donné de bons résultats. Les pommes de terre et les oignons n'y réussissent pas et ces végétaux sont importés de San Francisco,

mais on trouve l'igname et le taro qui peuvent remplacer la pomme de terre dans une certaine mesure, comme en Nouvelle-Calédonie.

L'île de Tahiti est divisée en districts, dirigés immédiatement par des chefs à la solde de l'administration. Une route carrossable fait le tour de l'île, et une voiture publique part tous les jours de Papeete pour Papeuriri ; service assez incomplet du reste, car il ne comprend que la moitié du parcours de l'île et s'arrête à l'entrée de la presqu'île, ne desservant que quatre districts : Pounawrica, Paca, Paparo, Atimaono, Papeuriri ; après avoir dépassé le dernier point on arrive à Taravao, situé exactement à l'entrée de la presqu'île et où il y a une maison d'arrêt; « c'est également le lieu où l'on dirige les officiers en punition ». Il y a à Taravao un officier d'infanterie de marine qui est en même temps officier de l'état civil et juge de paix de la presqu'île. Six soldats et un sous-officier y sont détachés.

Les environs de Papeete sont charmants et leur réputation n'est pas usurpée. Sur beaucoup de points, la grande route est à la vérité peu ombragée, mais les sentiers presque tous carrossables, qui s'en détachent vers les montagnes sont de véritables bouquets de verdure. Les goyaviers, les bananiers, les mayorés, les buraos bordent le chemin, tandis que les citronniers et les orangers balancent leurs

branches dorées au-dessus des ruisseaux d'eau courante qui précipitent de la montagne vers la plaine leurs ondes fraîches et limpides.

Les premières lueurs du jour rappellent involontairement l'Aurore aux doigts de rose des poètes antiques, et quand, après une belle journée, l'ombre gagne peu à peu les sommets du diadème tandis que le soleil couchant inonde de ses feux les flots de la mer, que la brise du large s'élève pour répandre partout sa bienfaisante fraîcheur, on se sent envahi par un sentiment de bien-être ineffable et l'on demeure sous l'empire d'un charme mystérieux, exclusif à cette terre bienheureuse, à qui Dieu semble avoir donné pour devise : « Tes jours seront enviables au reste du monde et tes nuits seront plus belles que tes jours. » Véritable Éden dont la puissante nature se renouvelle sans cesse, jetant avec prodigalité aux pieds de l'homme ses dons les plus précieux, sol fécond, dont les habitants, sans peine, sans efforts, recueillent chaque jour les productions utiles à leurs besoins, sève inépuisable d'une végétation toujours jeune qui remplace le matin les fleurs emportées la veille par une pluie d'orage, dernier mot de l'œuvre éternelle. Ile fortunée de Tahiti, heureux celui que sa destinée a poussé vers tes rives, et qui, loin des bruits d'un monde que tu ignores, de ses troubles et de ses appréhensions, passe ses jours à

l'ombre de tes riants bocages, et dont le dernier soupir ne pourra être qu'une action de grâces envers ton sublime Auteur !

Iles sous le Vent. — Huaheine, Raeatea, Porapora. — Ces trois îles furent déclarées indépendantes en 1847, d'un commun accord entre la France et l'Angleterre, de sorte qu'aucune de ces deux nations n'a le droit de s'en emparer ou de les prendre sous sa protection, même avec l'assentiment des chefs qui les gouvernent, sans le consentement de l'autre.

Lorsque l'on arrive au mouillage de l'une ou de l'autre de ces îles, le pilote apporte à bord le règlement local dont un article se rapporte à la police des mœurs qui est en apparence d'une extrême sévérité. En effet, toute infraction à la morale est punie d'une amende partagée par les délinquants, et celui qui est reconnu instigateur du délit doit en outre payer une certaine somme pour le témoin qui l'a signalé à l'autorité. Or, comme en réalité, les mœurs des habitants de ces îles sont aussi dévergondées que dans les îles voisines, ce mode de répression apparente contre des penchants irrésistibles, constitue un assez joli revenu au chef, et s'il arrivait, ce qui est peu probable, que la population se moralisât réellement, l'autorité du pays en souffrirait la première. Il est bien rare qu'un bâtiment de guerre visite les îles sous le Vent,

principalement Raéatéa, sans que le chef demande au commandant la mise de son île sous le protectorat ou même sa prise de possession par la France, ce qui, ainsi que nous l'avons dit, n'est pas possible. Quand on en demande la cause, toutes les périphrases et circonlocutions employées, se résument en ce que ce nouvel état de choses entraînerait un revenu fixe pour le gouvernement de l'île, ce qui n'est pas mal raisonné.

L'île Huahéiné est placée sous le gouvernement de la reine Téhéaapapa, et compte 1500 habitants. Son principal commerce consiste en coprahi, en fungus, et quelques cochons que la surabondance de sa richesse à cet égard lui permet d'exporter. Une immense quantité d'oranges de qualité supérieure constitue pour cette île une véritable fortune. La pêche est également très abondante.

Le pays est extrêmement pittoresque. Comme à Tahiti, une route circulaire relie les quelques villages qui existent dans l'île et facilite les communications des habitants. C'est à Huahéiné, qu'à la suite du traité du protectorat, eurent lieu de graves événements militaires. Les Canaques se soulevèrent, gagnèrent les montagnes, et nous firent subir successivement en décembre 1845, janvier et mars 1846, de sérieux échecs. Nos troupes commandées par l'amiral Bonnard durent battre en retraite, mais elles furent poursuivies et nous

eûmes de nombreuses pertes à déplorer. Porapora se souleva en même temps et il fallut abandonner définitivement ce point, où M. Porquer, enseigne de vaisseau, s'était mis à l'abri du pavillon de Protectorat.

Huahéiné possède une école et une maison commune qui sert également de temple protestant, la religion réformée dominant dans le pays. La législation des îles sous le Vent mérite une mention spéciale ; un fait particulier donnera l'idée de l'indépendance absolue des petits souverains de ces îles :

« Dans la nuit du 19 au 20 novembre 1875, un nommé David Scott, capitaine anglais, dont nous avions capturé le bâtiment à la mer, comme contrebandier, et condamné par le tribunal de Papeete, s'échappa de la prison de Taravao. La *Vire* reçut l'ordre d'aller visiter les îles les plus voisines, afin de savoir ce qu'étaient devenus Scott et ses compagnons d'évasion et les réclamer, s'il y avait moyen, pour les ramener à Tahiti.

« Le 23, à 7 heures du matin, nous arrivâmes à Huahéiné et nous apprîmes du pilote que les évadés y étaient arrivés la veille, après avoir effectué en deux jours un trajet de 80 milles en embarcation, la plupart du temps à l'aviron. Le commandant de la *Vire* se rendit à terre, sans autres informations, et eut immédiatement une entrevue avec la reine, à qui il réclama les nouveaux arrivés dans son île.



La reine l'ajourna jusqu'au soir pour une réponse définitive. Pendant ce temps, un négociant établi dans le pays était venu à bord nous rendre visite, et nous avait appris deux choses que nous ignorions.

« 1° C'est que tout individu étranger au pays, qui y arrive sans caractère officiel doit être jugé de suite, c'est-à-dire interrogé dans le but de connaître les intentions qui l'amènent, ce qui est très naturel. Ce jugement, à la suite duquel le droit de séjour est accordé ou refusé, doit avoir lieu de suite.

« 2° C'est que tout individu, placé dans ladite position, peut, aux termes de la loi même du pays être réclamé par les représentants de sa nation, ou l'autorité qui le détient légitimement, tant qu'il n'a pas été jugé.

« Enfin, ce négociant nous apprit que Scott et ses compagnons n'étaient pas jugés lors de notre arrivée sur rade, et qu'il savait de bonne source que, dès que notre présence dans les eaux de Huahéiné avait été signalée, ils avaient supplié la reine de les faire juger. Dès qu'il reçut ces utiles avis, le commandant retourna à terre et demanda à la reine de lui rendre Scott et ses complices puisqu'ils n'étaient pas encore jugés; mais voyant que le commandant était au courant des usages du pays, la reine répondit que Scott et ses compagnons étaient jugés, et qu'elle préférait les garder que de nous les rendre, ce qui était son droit. »

Raéatéa. — Cette île gouvernée par un régent est soumise aux mêmes lois que Huahéiné, mais la surveillance des mœurs y prend un caractère plus sévère. Outre l'amende à payer, un certain temps de prison est la conséquence d'une infraction aux règlements de la police à cet égard. Les femmes ou les filles qu'il est impossible de contenir à Tahiti, c'est-à-dire qui ont poussé la débauche sous toutes ses formes à la plus extrême limite, sont envoyées à Raéatéa pour un certain temps. Toutes les cases du village principal sont comprises dans l'intérieur d'une palissade qu'il faut franchir pour entrer ou sortir, ce qui facilite la surveillance de la police locale. Quand on descend à terre on voit toutes les jeunes filles se sauver dans leurs cases, ce qui est du reste pour la forme. Néanmoins le mot de Raéatéa est un sujet de terreur pour les Tahitiennes : du reste, le pays lui-même diffère sensiblement d'aspect avec les autres îles, et le grand village qui borde la rade est un assemblage de cases en plein soleil, qui forme un contraste assez marqué avec les habitations délicieusement ombragées des pays voisins.

La population de Raéatéa est de 1,400 habitants dont la religion est le protestantisme. Le village d'Opoa était autrefois le siège de l'idolâtrie qui résumait les premières croyances des naturels de ces îles. Vers 1815 les missionnaires protestants vinrent

s'y établir, conquirent l'esprit des indigènes, et le mouvement de la religion réformée, parti de Raéatéa, engloba en peu de temps les îles voisines et s'étendit jusqu'à Tahiti.

M. Plaete, missionnaire protestant, arriva à Raéatéa vers 1835, et y introduisit un troupeau de gros bétail qu'il avait à Porapora ; c'est à cette origine que remonte l'existence du peu de bétail que l'on trouve à Raéatéa. Le commerce de cette île est le même que celui de ses voisines, copraht, fungus, oranges en quantité considérable. Les oranges de Raéatéa sont les meilleures que l'on puisse se procurer dans tous ces pays, le parfum en est exquis et cette production qui ne fait jamais défaut, est une fortune pour l'île (1).

Porapora.— En 1875 cette île était gouvernée au nom de la petite-fille de Pomaré par un régent, responsable jusqu'à la majorité de sa pupille (2). Mêmes lois, mêmes usages, mêmes ressources que dans les deux îles précédentes, qu'elle surpasse par la beauté de ses sites et l'abondance de ses ombrages. Il n'y a pas beaucoup d'eau douce dans les environs du point principal où l'on descend à terre, et il faut aller assez loin pour en trouver, mais les promenades dans les environs offrent une distrac-

(1) L'on peut se procurer des paniers d'oranges au prix de 1 fr. 50 à 2 fr. le cent.

(2) La petite-fille de Pomaré est morte à la fin de 1877.

tion peu fatigante, eu égard à la végétation qui embellit cette île et forme un rempart aux rayons du soleil, pendant la grande chaleur du jour.

Le 29 juin 1875, nous fûmes envoyés à Porapora pour aller chercher la reine Pomaré et assister à l'inauguration du palais de la petite reine de l'île. Le commandant des établissements français de l'Océanie était à bord. Le 30 juin, vers 11 heures du matin, les autorités du pays vinrent chercher la reine à la maison commune avec le pavillon national Tahitien. La plupart des chefs étaient revêtus de ces costumes impossibles qu'ils mettent les jours de fête quand ils veulent s'habiller à l'européenne. L'un portait une redingote descendant jusqu'au talon, avec un chapeau à plumes sur la tête et un parapluie à la main, un autre avait partagé avec un de ses camarades un vieux sabre provenant de la générosité d'un officier, de sorte que l'un avait l'arme nue à la main et l'autre le fourreau; c'était un spectacle curieux et un bizarre assemblage. Les femmes seules étaient exemptes de ce ridicule. Comme toujours elles portaient leurs gracieuses robes flottantes et n'avaient d'autres ornements que leurs petits chapeaux de paille de bambou ou de pia, couronnés de fleurs.

Nous nous rendîmes tous à la suite de la reine à la nouvelle habitation de sa petite-fille. La maison qui était ornée de fleurs et de rewas-rewas, sur

toute sa façade, fut bénie par le ministre de la reine ; plusieurs discours rappelant la généalogie des rois du pays, leurs exploits guerriers, les grands actes de leur vie, furent prononcés, et ensuite à notre grand étonnement nous vîmes la veuve de Joinville, s'avancer au milieu du salon, la main dans celle du frère de Tapoa, régent de l'île,et recevoir séance tenante la bénédiction nuptiale, au bout de deux mois de veuvage. Cette cérémonie termina la première partie de la journée et le festin eut lieu ensuite. Une danse guerrière exécutée par cent Canaques, au tambour, suivit les hyménés et nous appareillâmes le lendemain, emmenant à Tahiti la reine Pomaré et toute sa suite féminine.

En général, les peuples primitifs tiennent beaucoup à l'exécution de leurs lois privées, et leur législation, nécessitée par des besoins immédiats, est ordinairement empreinte d'un caractère assez brutal, comme le prouvera le jugement suivant qui fut prononcé par le tribunal indigène de Porapora, à la suite des faits dont nous fûmes témoins.

Par une conséquence toute naturelle de l'indépendance des îles sous le Vent, tout roi ou chef de l'une d'elles a le droit de concéder,louer ou aliéner, une ou plusieurs portions de terrain placé sous sa domination,à qui bon lui semble. Or, il y a quelques années, une portion de terrain de l'une des îles Scilly qui dépendent de Porapora, fut concédée

temporairement à des particuliers, par le gouvernement de cette île. En 1875 le terme de la concession accordée expira, et, malgré les réclamations des concessionnaires, le gouvernement de Porapora refusa de renouveler la concession. Mais les anciens titulaires se trouvant satisfaits de leur position aux Scilly, soulevèrent les habitants de l'îlot Maupiti et achetèrent des armes que leur fournit le capitaine d'une goëlette appartenant à une maison de commerce allemande de Papeete, et dont nous étions venus vérifier les droits de pavillon. Un commencement d'hostilités eut lieu entre Maupiti et Porapora, mais sans autre résultat que la capture, par les habitants de cette dernière, d'une vingtaine de rebelles appartenant à Maupiti. Le capitaine de la goëlette fut également arrêté comme complice de la rébellion, ainsi que les directeurs de la maison allemande, impliqués dans l'affaire comme ayant vendu au capitaine de la goëlette les armes qu'il avait cédées aux rebelles. Le jugement suivant fut prononcé après un long débat :

Aux termes de la loi de ces îles, tout rebelle ou traître à la législation de son pays, est condamné à l'exil dans une île déserte où on le déporte sans aliments et sans argent ; ses biens sont confisqués et il doit mourir sur le lieu où il a été déporté ; jamais il ne peut communiquer avec son pays ou sa famille. — Cette disposition fut appliquée aux



rebelles. Nous dûmes intervenir auprès du régent en faveur de MM. Meulh et Smith qui furent laissés libres à la condition d'abandonner les marchandises qu'ils avaient aux îles Scilly, ce qui leur constituait une perte d'environ douze mille francs, et ils durent en outre renoncer au commerce dans ces îles. Quant au capitaine de la goëlette, le commandant lui donna l'ordre de se rendre à Papeete pour y faire vérifier ses droits de pavillon, mais il dut abandonner ses créances sur Porapora à qui il avait fourni du bois et des matériaux de construction, ce qui le ruinait à peu près.

Iles Tuamotou — L'aspect général des îles Tuamotou (lointaines) (1) diffère complètement de celui des îles sous le Vent, qui, quoique ayant une origine identique, sont des terres élevées et abondamment arrosées. Les Tuamotou forment un archipel de 86 îlots très bas et complètement couverts de cocotiers. Leur accès est rendu assez difficile par la présence de nombreux pâtés de corail qui encombrent les passes, et il s'y déchaîne parfois des tempêtes violentes qui rendent très pénible la navigation de ces parages. On ne trouve pas d'eau dans ces îles si ce n'est à Anao où le résident a fait construire une citerne qui lui fournit un peu d'eau

(1) On nomme également ces îles Pomotou, qui en Canaque signifie dangereuses.

douce, et comme il n'y pleut presque jamais, l'eau de coco constitue la seule boisson des habitants. — Il n'y a qu'à Mabatéa où l'on trouve quelques mayorés ; partout ailleurs, la nourriture des indigènes se compose presque exclusivement de poisson cru ou quelquefois de cochon ou de volaille dans les grandes circonstances. Cette dernière ressource, assez abondante dans les archipels voisins est très limitée dans les Pomotou et s'y vend à un prix relativement élevé. En somme, pour un Européen, la vie y est fort misérable. La race indigène est plus foncée qu'à Tahiti, mais le langage, les mœurs, les usages sont à peu près les mêmes que ceux des Tahitiens, et comme eux, les habitants des Tuamotou sont très doux et hospitaliers à l'égard des étrangers. — L'île dont j'ai gardé le meilleur souvenir est l'île Raroïa dont le chef a su utiliser toutes les ressources naturelles avec la plus grande intelligence. Par ses soins une immense jetée en corail, très utile pour accoster les embarcations et qui forme un petit port pour les petits bâtiments de pêche a été construite. Cette jetée, prend son point de départ à la sortie du village dans lequel on a tracé des voies publiques avec une régularité et un soin bien rares dans les îles de l'Océanie ; et enfin après avoir creusé le sol sur un certain nombre de points, on a fini par trouver de l'eau douce et l'on a construit une petite

citerne, cette mince provision qui n'a pas tari depuis, apporte une grande amélioration à la condition des habitants. Cette île est donc relativement habitable, quelques négociants s'y sont établis et y font le commerce des nacres et des perles. Le commerce de la nacre, très productif il y a quelques années, a perdu de son importance et les grandes maisons pour qui ce produit constituait un chiffre d'affaires élevé, deviennent très prudentes dans cette partie de leurs opérations. Dans presque toutes les îles de l'archipel Tuamotou et aux Gambier, il y a des commis ou agents des maisons principales de Tahiti, telles que la maison Brander, Wilkens, etc. Des petites goëlettes, appartenant à ces maisons, emportent à Tahiti les chargements qu'elles embarquent dans ces îles. La nacre ne doit être embarquée que si elle est marchande, c'est-à-dire si deux valves de la coquille réunissent un poids de 500 grammes. Les perles ne sont soumises à aucun droit, ni conditions spéciales. On en trouve une certaine quantité dans les Tuamotou et aux Gambier, mais de jour en jour il devient plus difficile d'en obtenir des indigènes qui commencent à en connaître la valeur. Quoi qu'il en soit, ceux qui se livrent à ce commerce encore isolé réalisent en général de beaux bénéfices.

Le coprabt occupe le premier rang du commerce des îles Tuamotou ; on y trouve également

une certaine quantité de tripang ou biche de mer, mais c'est la biche grise dont la valeur n'est pas d'une grande importance. La biche blanche seule constitue une exploitation lucrative dans les îles où on la trouve ; la préparation de ce produit est excessivement simple et peu coûteuse. En Chine, où l'on en fait une grande consommation, on paye la tonne de biche blanche jusqu'à 8,000 francs.

Le commerce de l'archipel Tuamotou n'est ouvert qu'aux bâtiments battant pavillon français ou pavillon du protectorat (1), lequel est soumis à une taxe. Tous les autres bâtiments ne peuvent faire dans ces îles qu'un commerce d'échanges pour leur approvisionnement personnel, mais n'ont pas le droit de charger pour l'étranger.

Iles Gambier. — Le 14 mai 1875, nous sortions de l'archipel Tuamotou et le 18, nous prenions connaissance des îles Gambier. Terres élevées, resserrées, sombres et peu boisées, tel est l'aspect général des îlots qui forment les passes d'accès de l'île principale ou Mangaréva.

Le mouillage des grands bâtiments est assez éloigné de terre. L'on débarque à l'extrémité d'une longue jetée au bout de laquelle est le village prin-

(1) Depuis 1880, ces îles placées autrefois sous le protectorat étant devenues colonies françaises, il va sans dire que le pavillon français est le seul qui puisse y autoriser ou y protéger le commerce.

cipal auquel donne accès une porte monumentale, dont les montants sont taillés dans des blocs de corail. Sur la place où l'on débouche immédiatement se trouve l'ancienne habitation du résident, espèce de tourelle à un étage ; la maison du chef, et dominant le tout, la Mission qui fait face directement à l'entrée du côté de la mer; à droite et à gauche s'élancent deux sentiers qui relient les divers points de l'île.

La population des Gambier ne dépasse pas le chiffre de 1000 habitants, c'est-à-dire qu'en trente années, depuis l'établissement des missionnaires, elle a diminué de 1400 habitants. Je ne veux pas dire par là que la proportion de décroissance n'était pas la même avant l'arrivée des missionnaires ; il est constant en effet que, dans la plupart des îles de l'Océanie, la population tend à diminuer dans des proportions effrayantes. Les chiffres donnés par Cook sont peut-être exagérés, mais la différence avec les chiffres actuels est si considérable qu'il faut s'en rapporter à l'existence d'une cause naturelle à laquelle se rattache cette rapide décroissance. Les Sandwich, qui d'après Cook comptaient à son époque 400.000 habitants, en comptent tout au plus 65.000 aujourd'hui, Tahiti qui en comptait 80.000 en a à peine 9.000. Les Gambier ont donc suivi une loi fatale, mais cependant, il est possible que les règlements établis par la Mission aient, à

certains points de vue, précipité la diminution naturelle de la population.

Les véritables chefs du pays sont les missionnaires de Picpus qui s'y établirent vers 1843 et ne tardèrent pas à s'emparer complètement du pouvoir exercé par un chef ignorant et peu intelligent dont ils absorbèrent en peu de temps toute l'autorité. D'étranges suppositions ont couru sur leur compte et il y a peu d'années, le commandant de Tahiti fit partir de l'île le P. Laval pour des faits graves qu'il ne m'appartient pas d'apprécier. J'ignore si les Gambier avaient des lois avant l'arrivée des PP. de Picpus, mais la législation qui les régit actuellement a été créée par eux, car elle n'émane évidemment pas des aspirations naturelles des habitants. Ces lois, résumées dans un code spécial, dit code Mangarévien, sont d'une extrême sévérité et une prison, dont l'aspect seul fait frissonner, reçoit presque journellement les malheureux Canaques coupables de la moindre infraction aux règlements établis par les représentants de l'œuvre apostolique.

Lors de notre arrivée à Mangaréva le commandant des établissements français de l'Océanie (1) qui avait pris passage à notre bord, et dont tous ceux qui l'ont connu ont pu apprécier la loyauté des intentions en toutes circonstances, montra quelque

(1) M. Gilbert Pierre, commissaire de marine.

opposition à la conduite des missionnaires à propos d'un fait qui s'était produit récemment, et déclara qu'il allait faire réviser le code Mangarévien par une commission compétente nommée à Papeete.

L'île Mangaréva est très pittoresque, très boisée et très arrosée. La race indigène se rapproche beaucoup de celle qui peuple les îles Tuamotou. Comme mœurs, aliments, usages, il y a très peu de différence avec cet archipel et par conséquent une grande analogie avec Tahiti, avec cette distinction, toutefois, que les Tahitiens sont parfaitement libres, tandis que la population des Gambier est à l'état de servitude le plus complet.

Les Gambier produisent de belles nacres et des perles estimées : un peu de copraht complète le commerce de cet archipel.

Iles Tubuaï. — Peu de chose à dire sur ce petit archipel de peu d'importance. Le rivage est bordé d'arbres de fer dont la masse sombre ressemble à une certaine distance à un rideau de brume qui envelopperait l'île, ne laissant dégagés que les sommets. L'intérieur de l'île Tubuaï est très pittoresque, et une rivière aux sinuosités multipliées arrose la partie nord de l'île, répandant sur son parcours une bienfaisante fraîcheur. Il y a peu de culture à Tubuaï et le principal commerce consiste en volailles, dont il y a un très grand nombre et que l'on vend très bon marché. M. Tunot, résident

de l'archipel, a établi sur sa propriété un jardin maraîcher où ont réussi les nombreux essais qu'il y a faits : le sol est donc favorable à l'agriculture sur une certaine partie de son étendue. En outre, il a installé sur un pied considérable une porcherie, qui, d'après ses calculs, devra lui constituer un revenu assez considérable, mais il est bien évident qu'il aura beaucoup de frais, car il n'est pas probable qu'il songe à exporter ce bétail dans les îles voisines où il abonde et coûte très bon marché. Il faudra donc l'expédier très loin, et si l'on calcule les dépenses de l'élevage, les déboursés du fret d'expédition, les chances d'arrivage bonnes ou mauvaises, on pourra conclure que cette opération est extrêmement aléatoire.

L'île possède une maison commune et une école.

L'île Révarévaé est, à peu de chose près, la même que l'île Tubuaï et ces deux îlots étaient autrefois placés sous le protectorat de la France.

Iles Marquises. — Le 12 juin 1875, la *Vire* mouilla pour la première fois sur la rade de Taio-Haé (île Nuhu-Hiva), où étaient déjà arrivés le bâtiment amiral de la division navale du Pacifique sud, et l'aviso le *Dayot* qui fut bientôt rejoint par l'*Infernet.* Le commandant des établissements français de l'Océanie ayant son pavillon à bord de la *Vire*, ce bâtiment reçut la mission de visiter les points les plus importants de l'archipel Marquisien,

et appareilla quelques jours après pour faire cette intéressante tournée.

Nous visitâmes successivement la baie Chikakoff, l'île Masse, Akaeu, Ahiteu, Anao, la baie Invisible, la baie du Contrôleur, Ua-pu, l'île Madeleine, la baie de Vahitahu et la Dominique. Tous ces différents points sont empreints d'un même cachet : très élevées et très pittoresques, telles sont les terres qui forment l'archipel Marquisien. Les sommets sont en général assez nus et de nombreux troupeaux de gros bétail, dont la plus grande partie appartient au gouvernement, y trouvent de bons pâturages ; les vallons et les plaines disparaissent sous la plus riche végétation des tropiques. Les montagnes qui surplombent les côtes, principalement dans l'île Nuhu-Hiva, présentent les traces les plus accusées d'une énergique action volcanique, par la présence à leurs flancs de nombreuses coulées de lave et de roches basaltiques qui affectent les formes les plus variées. Les escarpements qui entourent la vallée de la baie Chikakoff par exemple, sont encombrés de masses rocheuses entassées les unes au-dessus des autres, de la façon la plus capricieuse, qui pourrait faire donner à cette partie de l'île le nom de Chaos. Sur la plupart des points les îles abondent en cocotiers, mayorés, arbres à graines, etc...

Les habitants des îles Marquises ne ressemblent en rien à ceux de Tahiti ou des autres îles précé-

demment décrites : la langue en diffère complètement, et il semble évident que les Marquisiens appartiennent à une race complètement distincte, la race maorie peut-être, qui a peuplé la Nouvelle-Zélande, et avec laquelle elle offre de grands rapprochements. Au point de vue imagé, ce sont de véritables sauvages tels que peuvent se les figurer ceux qui n'ont voyagé que dans les récits des navigateurs du siècle passé.

Les hommes et les femmes, tatoués sur toutes les parties du corps, portent autour des chevilles, des genoux et des poignets des ornements en plumes de coqs. Ils se passent dans le lobe de l'oreille de petits osselets de poissons ou peut-être d'une autre provenance, car il est généralement admis qu'ils n'ont pas renoncé sur tous les points de l'archipel à leurs anciennes habitudes d'anthropophagie. Ils se badigeonnent tout le corps avec un mélange d'huile de coco et de racine d'éka pour se préserver des piqûres des moustiques, et la teinte jaunâtre de cette préparation, jointe aux couleurs du tatouage, donne au corps un aspect cadavéreux. Des dents très blanches, des yeux très brillants et une opulente chevelure séparée par une raie très large faite au rasoir, et dans laquelle est planté un peigne grossier en bambou, achèvent de donner à l'homme un aspect singulier, et cet ensemble forme un étrange contraste avec la

douceur naturelle empreinte sur la physionomie des naturels des îles voisines. Le costume des hommes se compose d'une ceinture, qu'ils nouent à la taille, dont ils passent ensuite les deux bouts réunis entre les jambes, de façon à ce qu'ils viennent se rejoindre à la ceinture au bas des reins, et qu'ils laissent pendre ensuite jusqu'à terre, roulés en corde, se terminant par deux ou trois nœuds. Cette espèce de queue est des plus grotesques.

Les femmes sont en général bien faites et leurs traits sont assez réguliers : quelques-unes sont même fort jolies, mais le tatouage ôte beaucoup d'expression à leur physionomie. Ce qui est curieux, c'est le tatouage des muqueuses : elles impriment sur leurs lèvres des raies bleues qui s'étendent jusqu'au bas des gencives, et j'ai vu à la baie Chikakoff une jeune fille qui avait un commencement de tatou sur la langue. Elles sont, en général, très fières des dessins bizarres qui agrémentent leurs personnes et les montrent avec orgueil aux étrangers.

L'origine du tatouage est assez obscure : j'ai souvent entendu dire que la généalogie d'une famille se résumait dans ces hiéroglyphes, et ce qui est certain, c'est que les vieux chefs en ont le corps littéralement couvert. Les jeunes filles en ont très peu, trois raies bleues à la lèvre et un bracelet tatoué autour du poignet constituent leur

attirail à cet égard. Je pense que cet usage est tout simplement attribuable à la coquetterie des peuples primitifs, et il se peut fort bien que les chefs aient usé de leur autorité pour se réserver l'usage de certains ornements qu'ils ne permettaient pas à leurs sujets. Il est également possible que certaines marques distinctives leur aient été particulières, et que ces ornements transmis à leurs descendants servent à reconnaître les grandes familles. Quant à la sobriété d'ornementation de ce genre chez les jeunes filles, elle prouve simplement que devant tous les peuples de la terre le plus bel ornement d'une jeune fille est la grâce naturelle de sa jeunesse.

Le costume des femmes se compose d'un tapa qui protège les parties sexuelles et d'un simple manteau fait en écorce d'arbres, et qui est simplement jeté sur les épaules comme ornement. Le reste du corps est nu. Dans leur jeunesse, elles peuvent rivaliser avec les tahitiennes en beaucoup de points. Leurs extrémités sont fines et gracieuses, leur chevelure lisse et abondante, leurs dents admirables et leurs yeux éclatants, mais ce qui leur manque, c'est la grâce féminine dans tous leurs mouvements, qui, en Océanie, semble être l'attribut unique des tahitiennes A Taio-Haé seulement, elles portent la gaule et le paréo. Leurs mœurs sont aussi dissolues que possible dans toutes

les parties de l'archipel, et à Taio-Haé, malgré les efforts de la Mission, elles ne sont guère meilleures : elles sont peut-être pires qu'à Tahiti, ce qui n'est pas peu dire.

Les chants marquisiens sont sans doute uniques au monde, et nous en eûmes un remarquable échantillon à la baie de Chikakoff. A notre arrivée sur rade, les Canaques descendirent de leurs cases et vinrent se réunir devant la maison du chef, revêtus de leurs plus beaux ornements en plumes. Quand nous y fûmes tous arrivés, ils apportèrent de grands tambours à peau de requin et se réunirent deux ou trois autour de chacun d'eux, puis ils commencèrent à battre alternativement des mains et à frapper leurs instruments à grands coups de poings, en s'accompagnant d'une espèce de gémissement très bas, très monotone et très lent. Peu à peu une certaine excitation les gagna, leurs voix devinrent plus vibrantes, leurs yeux plus brillants, leurs physionomies s'animèrent d'une étrange expression, et bientôt toutes les voix réunies ne formèrent plus qu'un ensemble de gémissements plaintifs articulés de la façon la plus sonore et la plus lamentable, et accompagnés des coups les plus violents sur les tambours qui rendaient des sons effrayants ; et nous eûmes sous les yeux une scène d'un cachet sans précédents.

Les danses marquisiennes sont exécutées par

plusieurs hommes et plusieurs femmes placés sur deux rangs et se faisant face. Ils se livrent à une espèce de balancement et de déhanchement en chantant et en frappant sous leurs aisselles le plus bruyamment possible. Rien de très remarquable dans cette mimique qui consiste, comme toujours, dans les îles de l'Océanie, à exécuter des gestes plus ou moins indécents.

Les Marquisiens admettent l'existence des êtres surnaturels, comme tous les habitants de la Polynésie, mais ils croient qu'ils ne peuvent pas gravir une élévation quelconque et qu'ils glissent à la surface du sol : c'est pour cela qu'ils amoncellent des cailloux et construisent leurs cases de façon qu'elles dominent le sol d'une hauteur quelconque. Leurs habitations, orientées de façon à être à l'abri des grands vents qui pourraient en compromettre la solidité, sont fermées de tous côtés et une ouverture étroite en tous sens y donne seule accès.

Une immense muraille faite en branches de buraos et recouverte de feuilles de cocotier et de pandanus s'élève perpendiculairement au sol : la toiture qui en part descend à un mètre environ du sol et s'appuie sur la petite muraille qui forme la façade. La disposition intérieure consiste en un lit de cailloux qui traverse la case d'un bout à l'autre parallèlement à la muraille où est pratiquée l'entrée, ne laissant entre lui et la muraille du fond

qu'un espace d'une largeur d'environ deux mètres, espèce de fossé dans lequel les habitants se placent pour dormir. Dans toutes les cases, on voit un fusil accroché à la muraille et les Marquisiens se procurent de la poudre à volonté par les bâtiments étrangers, principalement les navires américains qui visitent les îles de temps en temps. A Taio-Haé la population indigène, constamment contenue par la présence de l'autorité locale, la fréquente visite du stationnaire de Tahiti et la tournée annuelle du bâtiment amiral, de la division du Pacifique sud, est très tranquille, très calme et ne semble même pas avoir d'antipathie à notre égard, mais les choses ne se passent pas de cette façon sur tous les points de l'archipel.

A l'île Madeleine, par exemple, il y a une opposition marquée de la part des habitants contre les représentants de la France. Nous y sommes allés deux fois et nous y avons été mal reçus, très mal même, car certains procédés tels que refuser des cocos, accorder de mauvais gré l'accès des cases, ne pas condescendre à certain désir exprimé par des officiers de voir une danse ou d'entendre les chants du pays, sont autant de faits, indiquant de très mauvaises intentions de la part de leurs auteurs. Quand nous sommes allés pour la seconde fois dans cette île, le commandant avait à s'enquérir au sujet de certains faits relatifs à un assassi-

nat récemment commis par un indigène, et les instructions qu'il avait reçues étaient conçues dans le sens de la plus grande modération, quelles que fussent les circonstances. L'aspect de l'île était fort peu rassurant, les chefs étaient en grand costume, et une foule immense s'était portée vers le point du débarquement. Une enquête sommaire eut lieu dans la case du chef, entourée d'une population nombreuse et peu sympathique, mais que les ordres du gouvernement de Tahiti, sagement exécutés, parurent satisfaire. Nous regagnâmes tranquillement la baleinière, mais si nous eussions emmené avec nous l'individu coupable qui avouait hardiment son crime, je ne sais trop ce qui serait arrivé.

Le point le plus intéressant des Marquises est la Dominique, et au point de vue de l'importance de la colonie, c'est dans cette île que le sol est le plus productif. Dans la baie de Taoa, on trouve en abondance le bois de santal, et plusieurs colons dont le plus important, après les missionnaires, est un américain, M. Hart, y ont installé des plantations de coton et de café. Cette dernière branche agricole constitue, au dire de M. Hart, une des plus riches espérances du pays. La Mission y possède deux vastes établissements et surtout une magnifique plantation de coton dont elle tire de beaux bénéfices : sur la rive opposée elle possède tous les terrains avoisinant la baie de Pomau.

Dans l'île Madeleine, dont nous avons déjà parlé, se trouve la petite baie des Vierges : cette ravissante petite anse contient 500 habitants qui cultivent un peu de coton et fabriquent des étoffes canaques dont ils font un commerce, relativement étendu, avec les autres parties de l'archipel. Il n'y a dans l'île, en fait d'Européens, que des missionnaires protestants.

La baie du Contrôleur contient une vaste plantation qui, si je ne me trompe, a été fondée à l'époque de M. W. Stewart, et qui est comprise dans les terrains à vendre pour liquider les affaires de la Tahiti Cotton Company.

La baie de Vahitahu est assez pittoresque, mais il n'y a guère d'autre passe-temps, après une promenade, que de s'asseoir sur la place de l'unique village, à proximité du mouillage, d'y attendre le passage des nombreux oiseaux appelés *Vini* et dont on tue une grande quantité. C'est un excellent gibier.

La baie Invisible occupe une place trop importante dans les annales de la *Vire*, pour ne pas citer son nom. Le 20 juin 1875, la *Vire* dirigée par des instructions nautiques déjà anciennes, donna dans cette baie et s'échoua. Je ne cite ce fait que parce qu'il est à l'honneur du commandant de ce bâtiment, qui fit preuve en cette circonstance d'un grand sang-froid et d'une grande intelligence de son métier, en profitant des moindres circonstances

qui pouvaient concourir à nous sortir de cette critique situation, et la manœuvre fut si bien dirigée qu'en trois heures le bâtiment, favorisé par la fin du flot, avait le cap à la mer et était prêt à reprendre le cours de son voyage.

Taio-Haé, siège du résident des îles Marquises, est assurément le point le plus désagréable à habiter de tout l'archipel. L'histoire de Nouméa peut s'y appliquer, car c'est à la sûreté et à l'étendue de sa rade que ce point doit d'avoir été choisi comme emplacement du gouvernement de la colonie.

La population se compose d'un très petit nombre d'Européens, presque tous ship shandlers, et l'élément indigène qui y est assez nombreux est très pacifique et ne montre point d'antipathie pour nous. La reine, qui y habite, s'est faite catholique depuis longtemps et toute la population a suivi son exemple (1).

Un évêque catholique dessert seul le culte à Taio-Haé, les autres missionnaires étant disséminés sur les divers points de l'archipel. — Un spectacle assez curieux, auquel j'ai eu l'occasion d'assister, est celui d'une messe de minuit à Taio-Haé. La chapelle qui

(1) J'ai vu, dans le salon de la reine, le portrait lithographié de l'Impératrice Eugénie, offert récemment, seulement, eu égard à l'époque de notre visite, le donateur avait fait effacer l'exergue qu'il avait ingénieusement remplacé par celui-ci : Portrait de Madame la maréchale de Mac-Mahon.

est tenue avec un soin tout particulier, offrait le 24 décembre 1875 une animation exceptionnellement digne de remarque. Toute la population y était accourue revêtue de ses plus beaux atours. On voyait de jeunes Canaques empaquetés dans une chemise neuve dont, au mépris des usages, ils avaient mis le plastron dans le dos; l'un avait la taille emprisonnée dans une veste de soldat, un autre avait sorti d'une armoire un chapeau haute forme, beaucoup avaient des souliers, ce dont ils étaient assurément très fiers, mais le manque d'habitude donnait à leur démarche une allure complètement dépourvue de grâce et de facilité. Les femmes, au contraire, avaient déployé dans leur toilette une certaine coquetterie dont elles ne sont pas plus exemptes dans les contrées presque ignorées de l'Océanie que dans les pays les plus civilisés. Elles avaient toutes des robes neuves, leurs cheveux soigneusement tressés étaient maintenus derrière la tête par un foulard roulé en forme de couronne. Elles entraient généralement deux par deux, portant une petite lampe, et allaient s'asseoir sur l'immense natte qui recouvre le plancher de toutes les églises de l'Océanie. De temps à autre, des hommes à la physionomie dure, dont l'expression était rehaussée par les sombres teintes du tatouage, se glissaient dans le sanctuaire, et venaient silencieusement prendre place. Sur un signe de

l'évêque les chants commencèrent : c'était toujours le rythme lugubre et cadencé, empreint d'une grande monotonie, que nous avons décrit. A l'heure de la communion, quelques Canaques s'approchèrent des sacrements, puis toute cette foule s'écoula, laissant l'imagination sous l'empire d'une impression aussi étrange que nouvelle.

Le climat des îles Marquises est extrêmement chaud, comme l'indique la position géographique de cet archipel, mais il n'est pas malsain, et la population ne diminue pas dans des proportions aussi accusées que dans la plupart des îles voisines.

Malheureusement, certaines maladies qui ruinent la constitution y exercent leurs ravages, et la lèpre y est assez commune. Les Marquises nous appartiennent depuis 1843, mais à part les établissements de la Mission et quelques plantations isolées, elles n'ont pas pris le développement commercial que le sol par lui-même et le temps d'occupation auraient exigé.

CHAPITRE IX

La Tournée des Missions. — Archipel des Samoa ou des Navigateurs. — Iles Wallis. — Iles Futuna. — Iles Fidji.

Caractère général des Missions. En définissant la Mission, la situation obligée des missionnaires, je crains de froisser tout d'abord l'opinion de quelques-uns de mes lecteurs au sujet de cette œuvre, mais ne m'étant proposé, en livrant ces notes à la publicité, d'autre but que la vérité telle au moins que je la comprends, j'aborde la délicate question des missions avec autant d'indépendance que les autres.

Les missionnaires font-ils du commerce oui ou non ? Pour ceux qui ont voyagé sans parti pris et ont observé avec équité les pays fréquentés par les missions, la question est tranchée et la réponse nette. — La Mission est commerçante. — Sans doute les missionnaires évangélisent les tribus qu'ils affrontent ; sans doute, ils cherchent à inspirer, à leurs catéchistes, des idées de morale qui dominent les sociétés civilisées ; sans doute ils s'efforcent, sur la plupart des points du monde où se portent leur

zèle et leur activité, de réglementer les passions naturelles, de détruire le vice inné chez leurs adeptes, mais tout en rendant justice à ces louables efforts, couronnés d'un succès relatif, il est vrai qu'ils tirent profit des richesses du sol qu'ils occupent. Cela est et il ne peut en être autrement. — En effet, les missionnaires expédiés des maisons-mères, sont défrayés de leurs dépenses de route jusqu'à leur destination, mais une fois arrivés au terme de leur voyage, ils ne touchent plus rien et doivent subvenir eux-mêmes à tous leurs besoins. Ceux qui arrivent de France dans les missions établies depuis 30 où 40 ans, n'ont pas à lutter contre cette misère des premiers temps : ils recueillent les fruits des efforts de leurs prédécesseurs, et trouvent de suite le gîte et le couvert. Triste gîte et maigre couvert à la vérité, mais enfin ils sont assurés du nécessaire, selon les propres paroles que m'adressait à ce sujet Mgr Bataillon, fondateur des missions catholiques en Océanie : « Les missions océaniennes sont actuellement des paroisses à desservir. »

Ceux,au contraire,qui sont dirigés sur des points nouveaux, ont tout à faire et si les premiers établissements, qu'ils fondent d'une rude tâche, sont misérables,il est vrai de dire que leur accroissement progressif est en raison directe de leur influence dans le pays. Ces établissements deviennent géné-

ralement prospères et lorsque leur production est suffisante pour assurer les besoins de la mission, les missionnaires n'en limitent pas l'extension à ce résultat indispensable et naturel, mais ils commencent l'exportation, embarquent des marchandises de valeur et les expédient sur les marchés voisins.

Je repète qu'ils n'en profitent personnellement en aucune façon, et je ne veux pas, dans l'époque tourmentée que nous traversons, développer par des faits la preuve de ce que j'avance comme une vérité. Les gens instruits et de bonne éducation qui liront ces lignes ne pourront se tromper au sens qui les a dictées et en accepteraient sans inconvénient les preuves à l'appui. Il n'en est pas de même pour ceux qui n'ont à leur disposition que des connaissances limitées ; car ils interprètent parfois dans un sens fâcheux les actes des représentants de toute œuvre religieuse, et dans leurs conclusions erronées condamnent le principe par la forme de son application.

Chaque année, un bâtiment de guerre est détaché de la division navale du Pacifique sud pour aller faire la tournée des missions, c'est-à-dire visiter les établissements fondés en Océanie par les représentants de l'œuvre des Missions étrangères, dont un des plus illustres propagateurs fut S. G. Mgr Bataillon, évêque d'Énos, parti du diocèse de Lyon en 1836. Depuis 1874, année dans

laquelle se perdit le *Lhermitte* (20 juin), les missions océaniennes, dont la visite était restée inachevée, avaient été privées de la vue de nos couleurs nationales, et, en conséquence, nous reçûmes du contre-amiral commandant la division, l'ordre de quitter Tahiti pour nous rendre en Nouvelle-Calédonie, où nous avions un service spécial à remplir, en passant par les Samoa, les Wallis, Futuna et les Fidji. Ces quatre points principaux constituent le voyage spécial des missions. La Nouvelle-Calédonie était autrefois comprise dans le domaine spirituel de Mgr Bataillon, mais depuis 1874, un évêque a été placé à la tête des missions néo-calédoniennes, autant à cause de l'importance croissante de la colonie comme population, que pour diviser les labeurs de l'œuvre que le grand âge de Mgr Bataillon ne lui permettait plus de supporter seul (1).

Nous quittâmes Tahiti le 27 juillet 1875, et le 7 août nous jetâmes l'ancre devant le village d'Apia (île Opoulou) de l'archipel des Navigateurs.

Les îles qui forment l'archipel Samoan sont l'île Opoulou, l'île Tutu-Ila, l'île Sevaï, et quelques îlots d'une importance secondaire jetés entre ces trois divisions principales. Par la beauté de ses sites, la richesse de sa végétation et la fertilité de

(1) Mgr Bataillon est mort en 1877.

son sol, l'île Opoulou peut rivaliser avec Tahiti, et beaucoup de voyageurs lui accordent la supériorité sur cette dernière. Un écrivain distingué, le commandant Aube, s'exprime en ces termes au sujet de la végétation qui couvre ces îles : « Cette végétation d'ailleurs est si variée, que toutes les nuances du vert, depuis le vert pâle des pandanus et le vert métallique des mangliers, dont les feuilles immobiles miroitent au soleil, jusqu'aux masses d'ombre presque noires que projettent aux flancs des collines des buraos gigantesques, se mêlent sans se confondre et produisent un ensemble harmonieux d'un calme profond, mais à travers lequel perce une animation singulière. Tableau unique où tout est force et douceur, vie et repos, et dont il faut renoncer à rendre le charme incomparable ainsi que les gracieuses splendeurs. L'artiste le plus habile briserait sa palette devant cette mosaïque infinie de teintes si variées; il s'avouerait vaincu par les innombrables détails du paysage, indispensables pourtant pour en faire comprendre la beauté harmonieuse et vivante. Jeux d'ombre et de lumière, reflets des eaux, chutes irisées de rivières bouillonnantes rayant d'un ruban d'argent ce fond d'émeraude, molles ondulations des grands palmiers que la brise agite, vol pressé d'oiseaux aux ailes de feu, broderies délicates et sans nombre, perles et diamants que la puissante na-

ture tropicale semble avoir choisis dans son plus riche écrin et semés à profusion dans ces îles privilégiées, comme pour se surpasser dans un dernier chef-d'œuvre et donner la mesure de sa puissance et de sa fécondité. »

La population des Samoa est évaluée à 33,000 âmes. En 1875, les étrangers se divisaient en 75 Anglais, 33 Allemands, 22 Américains, 19 Français, 5 Suédois, 2 Portugais, 12 Tahitiens. Les Samoans sont grands, bien développés, et le caractère général de leur physionomie empreint d'une certaine fierté que justifient leurs exploits guerriers et le sentiment de justice inné chez la plupart d'entre eux. Les femmes sont bien faites, et leurs traits sont assez fins. Elles portent une petite jupe et une pièce d'étoffe légère, percée d'un trou pour laisser passer la tête, retombe de chaque côté du buste pour protéger la poitrine et le dos des agaçantes et innombrables mouches dont on est littéralement couvert au soleil.

Le nom de Navigateurs, donné à l'archipel Samoa par les premiers voyageurs qui visitèrent ces îles, est pleinement justifié par les habitudes qu'ont les indigènes de faire de fréquentes visites dans les îles voisines. Ils s'embarquent dans d'immenses pirogues, dont la proue sculptée est puissamment élancée, et, munis de leurs pagaies, ils s'avancent en chantant pour nager en mesure. Tous les chants

des Samoa sont des chants maritimes, et, dans leurs hymnes, les femmes s'accompagnent de gestes imitant l'action du pagayeur.

La forme du gouvernement adoptée par les Samoans est assez difficile à définir. L'île Opoulou se divise en trois provinces, dont chacune comprend plusieurs districts réunis; ces provinces sont : 1° le Tuamasaga, capitale Satuisamau, et dans laquelle est Apia ; 2° Ana ; 3° Atua. Chacune de ces provinces a un chef et des lois particulières : dans les questions d'intérêt public, toutes les provinces peuvent se réunir à un seul chef nommé à l'élection. — Les lois sont proposées et discutées dans des assemblées générales, et les questions de toute nature qui y sont traitées sont souvent très longues à résoudre, eu égard à l'esprit d'indépendance absolue qui domine chez les Samoans, et que les plus graves circonstances peuvent seules leur faire abdiquer en faveur d'une autorité unique et suprême.

D'un autre côté, ils sont pleins de respect pour les lois qu'ils se sont données, et en maintiennent par les armes les principes fondamentaux, ainsi que leurs plus anciennes traditions.

Une nouvelle récente annonce la mort de Maliétoa, roi de l'archipel Samoan : cet événement, d'une importance secondaire au premier abord, peut cependant entraîner quelques conséquences

sérieuses sur la situation de cet archipel placé aujourd'hui sous la protection de l'empire d'Allemagne, et il est possible que nos lecteurs ne suivent pas sans quelque intérêt l'exposé sommaire suivant relatif aux lois et traditions de ce lointain pays...

Lorsque j'ai visité pour la première fois les îles Samoa en 1875, la situation était visiblement tendue entre les représentants des différents gouvernements, et voici pourquoi :

Il est d'un antique usage chez les Samoans que, dans les familles privilégiées où l'on choisit les chefs, le frère succède au frère, et non le fils au père. Or, à l'époque citée, le chef du *Tuamasaga* était mort, laissant pour son successeur légitime son frère Maliétoa. Des intrigues particulières qu'il ne m'appartient pas de dénoncer lui firent opposer un concurrent dans son neveu Laupapa, fils du défunt, à l'encontre de tous les usages établis, et au mépris des principes les plus sacrés de la législation Samoane.

La plupart des chefs de districts de l'archipel se soulevèrent et vinrent offrir à l'héritier légitime du pouvoir dans le Tuamasaga l'appui de leurs armes pour défendre ses droits violés par l'ambition et les menées secrètes d'un consul européen. Il s'ensuivit de regrettables événements, dont le dernier épisode eut lieu dans le village d'Apia, point central de ces îles.



Les missions, catholique et protestante, firent tous leurs efforts pour pacifier la contrée, et, s'appuyant sur les anciennes traditions qui avaient protégé leur établissement à son début, se rangèrent immédiatement du côté de l'héritier légitime Maliétoa. Cette sage conduite conquit aux missionnaires l'estime des anciens chefs, qui, plutôt que d'abandonner leurs justes prétentions, préférèrent ériger momentanément la constitution de leur pays en République.

En 1876 cette situation existait toujours, et le commandant du navire à bord duquel j'ai eu l'honneur de servir, salua de vingt et un coups de canon le pavillon de la République Samoane, témoignant ainsi, dans sa grande sagesse, le respect qu'il devait aux institutions fondamentales du pays allié à la protection qu'il devait accorder à la mission.

Les événements finirent par amener au pouvoir Maliétoa qui vient de mourir.

L'anarchie qui a suivi cet événement dans le pays a certainement les mêmes causes qu'en 1875, augmentées d'une rivalité de nations et d'intérêts commerciaux.

Il est à désirer que la paix qui semble l'apanage de ces rives enchantées se rétablisse, et que les relations commerciales de ce point important du Pacifique avec les grands marchés voisins ne soient pas diminuées par des ambitions personnelles.

D'après un recensement déjà ancien, et en tenant compte de la moyenne progressive que le temps écoulé a pu produire, la population des Samoa, au point de vue des divers cultes religieux, se divise ainsi : 27.000 protestants, dont 10,000 évangélisés par les ministres wesléyens, et 6,000 catholiques. Par conséquent, toute la population de l'archipel est chrétienne : les missionnaires protestants, comme sur la plupart des points de l'Océanie, sont arrivés aux Samoa bien avant les missionnaires catholiques, ce qui peut expliquer la disproportion qui existe entre les catéchumènes de l'une et de l'autre communion.

Le point central de la mission catholique est Apia, et le chef de la mission en 1875 était Mgr Elloy, assisté par des religieux de l'ordre de Marie. — L'église d'Apia, comme toutes celles des missions, est l'œuvre des Pères qui dressent le plan et dirigent les travaux. Elle est construite en blocs de corail, qui constituent la seule espèce de matériaux résistants à leur disposition, et aujourd'hui de nouvelles églises, pour la construction desquelles on scie le corail sous l'eau, s'élèvent sur les divers points de l'archipel.

L'établissement principal attenant à l'habitation des missionnaires est une immense propriété, dont le point culminant est le collège dirigé par un P. mariste. Cette portion de l'établissement géné-

ral contient, comme son nom l'indique, des salles d'étude pour les jeunes gens appartenant aux familles catholiques, et à l'étage supérieur un dortoir pour les pensionnaires.

Outre les premières études qu'on leur fait faire, on utilise leurs bras à la culture du terrain environnant, appartenant à la mission. A côté du collège s'élève une petite chapelle en bois, à peine achevée en 1875, et qui était consacrée lors de notre second voyage en 1876. C'est depuis cette époque que le collège est réellement installé, et il n'y a plus maintenant qu'à recueillir les fruits des travaux et des dépenses qu'on y a faits. Lors de notre première visite au collège on nous servit un kava. La racine du kava, dont on fait un grand usage dans beaucoup d'îles de l'Océanie, croît en abondance aux Samoa : son effet est calmant et légèrement soporifique, et l'usage du kava devient chez ceux qui en boivent depuis quelque temps un véritable besoin. Quelques missionnaires m'ont dit en absorber jusqu'à douze ou quinze tasses par jour, et en ressentir un effet salutaire et un grand bien-être après les fatigues d'une longue course.

Voici comment on prépare cette liqueur dans les pays de Kava. Des jeunes filles au nombre de quinze ou vingt se rangent sur deux rangs, assises sur une natte ; devant la présidente de la cérémonie est placé un immense plat en bois destiné à contenir

la liqueur du Kava. Les racines dont on va faire usage sont divisées en petits morceaux répartis entre les jeunes filles spécialement désignées comme broyeuses ou plutôt mâcheuses. Celles-ci, après s'être lavé la bouche et les mains, mâchent pendant un certain temps les morceaux de racine qu'elles ont reçus, et quand ils sont réduits à l'état de bourre, les rejettent dans le plat. Quand il y en a une quantité jugée suffisante, on verse de l'eau dessus et la présidente après avoir relevé ses manches, remue à pleine main eau et Kava : puis elle enlève au moyen d'un paquet d'étoupe les fragments de la racine qui sont mélangés au liquide, jusqu'à ce qu'il ne reste plus dans le plat qu'une liqueur grisâtre et débarrassée de tout corps étranger. Quand ce résultat est obtenu, toutes les jeunes filles frappent des mains pour indiquer que le Kava est prêt, et l'une d'elles se détache pour puiser dans le plat, au moyen d'une petite coupe en coco, la liqueur qui va être adjugée. Le plus ancien des indigènes présents désigne ordinairement le tour de distribution, suivant le rang ou le grade des invités. Quand on est nommé on doit battre trois fois des mains en signe d'adhésion et de satisfaction. La jeune fille apporte la coupe et va s'asseoir par terre à quelques pas tandis que l'on boit, car la politesse dans ces îles consiste de la part des inférieurs ou des domestiques à s'asseoir devant leurs

supérieurs quand ils leur adressent la parole ou pour attendre leurs ordres. Telle est la cérémonie du Kava qui accompagne toutes les occasions solennelles et dont l'usage particulier est, ainsi que nous l'avons dit, journalier chez les indigènes.

Quand on mouille sur rade d'Apia, on ne voit en général autour de soi que des navires allemands, dont quelques-uns de 15 et 1800 tonneaux qui viennent charger pour Hambourg les divers produits du pays. Les Allemands ont en Océanie d'importantes maisons de commerce et, aux Samoa, la maison Godefroy de Hambourg exploite deux immenses plantations sur lesquelles sont employés 475 ouvriers. Chaque année, de grands bâtiments viennent à Apia où ils chargent une quantité considérable de copraht. Le coton y est également cultivé, mais cette production a subi la même dépréciation qu'à Tahiti et ne passe toujours qu'après les produits américains.

Les bâtiments qui vont en Nouvelle-Zélande en quittant les Samoa en emportent une certaine quantité dont le chiffre total ne dépasse pas 100 balles par an. C'est surtout sur le copraht que la maison Godefroy réalise d'immenses bénéfices. Il se peut que dans un avenir plus ou moins éloigné, l'établissement de la Mission prenne une place importance sur le marché d'Apia, mais quels que soient ses moyens d'actions, matériels ou

autres, il semble bien difficile qu'il arrive jamais à soutenir une concurrence avec la puissante maison de Hambourg.

Les navires allemands entrés dans le port d'Apia en 1874, étaient au nombre de trente-neuf, ils exportent du coprahbt et importent généralement des articles variés, mais principalement des objets de grément, du bois rouge commun d'Amérique, de la bière allemande. Les navires anglais entrés la même année étaient au nombre de vingt-neuf : ils importent des vêtements, du brandy, du gin, du porter, de la bière anglaise, des vins coloniaux et des conserves alimentaires. Ils s'en vont généralement sur lest aux Tonga où ils s'affrètent pour l'Australie ou la Nouvelle-Zélande. Six navires américains sont entrés : ils apportaient du bois de construction, des couvertures pour toitures, des objets de quincaillerie, des salaisons, du porter ; ils emportent des cocos germés sur San Francisco. Un seul bâtiment français est venu à Apia, il arrivait de Tahiti, chargé de cochons, et a été acheté de suite par une maison allemande, la maison Rugeheddemann. Ces quelques chiffres donnent l'idée du mouvement annuel d'Apia, qui est établi et ne varie guère.

A l'époque de mon passage aux îles Samoa, le chef de la mission catholique était Mgr Elloy, homme aux vues élevées et partisan des moyens

pratiques. L'un des plus puissants auxiliaires des missionnaires protestants a été l'emploi de catéchistes indigènes qui, aux termes de la religion réformée, ont le droit de se marier. L'influence naturelle de ceux-ci sur leurs compatriotes a hâté puissamment le succès de l'œuvre des missionnaires protestants. Comprenant admirablement toute la portée de ce moyen, Mgr Elloy demanda et obtint de la cour de Rome l'autorisation d'avoir des catéchistes mariés pour instruire ses néophytes. De cette façon il s'assurait la moralité de ses catéchistes, dont il connaissait parfaitement les instincts irrésistibles, et l'œuvre qu'il a entreprise s'achèvera selon les vues qu'il avait conçues.

Iles Wallis. — L'archipel des Wallis, situé par 12° de latitude sud et 179° longitude ouest, fut découvert en 1767 par le navigateur dont il porte le nom. L'île principale de ce groupe est Uvéa, dont nous retrouvons le nom dans l'une des îles Loyalty, qui n'est qu'une colonie wallisienne. Ce premier fait indique tout d'abord que les indigènes des Wallis émigrent volontiers, et c'est peut-être là une des causes pour lesquelles la population de ces îles, par la fréquentation d'éléments différents de sa propre constitution, et le croisement forcé qui en est la conséquence, n'a pas été frappée jusqu'à ce jour d'une diminution aussi notable que celle que nous avons constatée sur d'autres points.

Cette population, dont le chiffre est d'environ 4,000 âmes, n'est pourtant pas très saine : l'éléphantiasis, si commun en Océanie, y est peut-être plus répandu que partout ailleurs, et des plaies infectes couvrent les membres et les corps d'un grand nombre d'indigènes. Ces infirmités ont incontestablement pour cause principale le régime alimentaire, qui est extrêmement défectueux dans un climat débilitant qui exigerait une alimentation substantielle et fortifiante. — Les mœurs des habitants, jadis peu hospitalières, se sont complètement modifiées sous l'influence de la Mission, et les Wallisiens sont aujourd'hui complètement inoffensifs, mais, comme la plupart des naturels des îles de l'Océanie, ils sont restés ennemis absolus de tout travail : aussi, malgré toutes les tentatives faites par les Pères pour les préserver d'un inévitable fléau dans de semblables conditions, ils souffrent de la famine pendant trois mois de l'année. — Le costume des Wallisiens est très curieux : ils portent tous une chemise, mais dans les grandes circonstances, hommes et femmes présentent l'aspect peu poétique d'une réunion de paillassons : en effet, en quittant leurs cases, ils emportent avec eux leur plus belle natte qu'ils se roulent autour du corps, de façon que le bas forme une espèce de jupe, tandis que la partie supérieure s'évase en cornet, au milieu duquel se meut la tête noire du

propriétaire. Il existe dans le pays un usage barbare, à peine détruit aujourd'hui, qui consiste pour celle ou celui qui a perdu un proche parent, à s'abattre une ou plusieurs phalanges des doigts de la main. L'opération se fait d'un coup de hache, et les indigènes que l'on interroge à cet égard expriment sur leur physionomie un sentiment d'atroce douleur en montrant leurs mains mutilées.

Le pays est très boisé et très pittoresque : dans l'intérieur de l'île principale se trouvent deux grands lacs, et la végétation qui couvre le sol est la même que celle que nous avons décrite en parlant des Samoa. Le sol sur la plus grande partie de son étendue est, au rapport des missionnaires, extrêmement fertile, et cependant nous ne trouvons pas aux Wallis l'activité commerciale qui caractérise les autres îles. Ce groupe qui, pourtant, renferme les mêmes richesses naturelles, est resté jusqu'à ce jour dans un isolement complet et semble avoir échappé à l'avidité des spéculateurs de toutes sortes, dont le flot envahissant a encombré tous les points du monde océanien. Il semble toutefois probable que le jour n'est pas loin où les Wallis sortiront de cette obscurité, pour prendre une valeur commerciale sur le champ où s'exerce sans interruption l'insatiable activité des représentants de toutes les nations. L'émigration allemande, qui, depuis la guerre de 1870, semble avoir augmenté,

se porte avec ardeur sur l'Océanie, et après avoir conquis pour les exploiter à son profit les richesses du sol Samoan, ne laissera pas échapper l'occasion d'ajouter une nouvelle source de fortune à son commerce, déjà si prospère dans ces lointaines contrées. Les Wallis subiront le sort des Samoa et des Fidji, et quelles que soient les difficultés naturelles que présente l'accès de ces îles, le port de Mata-Utu deviendra un jour l'entrepôt des nouveaux points exploités par le génie de l'envahisseur, sans que les nouvelles doctrines, qui sont déjà dans le domaine de l'histoire ancienne de ces îles, puisse s'opposer au mouvement progressif qui frappe à leur porte.

C'est aux Wallis que, vers 1837, débarqua Mgr Bataillon, dont le zèle infatigable, soutenu par une force physique à toute épreuve, devait bientôt triompher de tous les obstacles qu'opposaient naturellement à son œuvre l'ignorance absolue et les anciennes traditions des peuplades les plus sauvages et les plus ignorées de l'Océanie. La religion catholique partit effectivement de ce point, et Mgr Bataillon, après avoir assuré le triomphe de la foi nouvelle aux Wallis, parcourut successivement les diverses îles de l'Océanie, où nous trouvons aujourd'hui les représentants des missions évangéliques, sinon complètement à l'abri de difficultés pour l'avenir, du moins presque assurés

contre les grandes luttes qu'eurent à soutenir les premiers apôtres en Océanie, et, selon les propres paroles de Mgr Bataillon, n'ayant qu'une paroisse à desservir. — Toute la population des Wallis sans exception est catholique.

Ile Futuna. — Après deux jours de navigation sous vapeur, on arrive à l'île Futuna qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, est un des points principaux des missions de l'Océanie. Futuna est un pays fortuné : la végétation qui la couvre est d'une richesse peu commune, l'eau douce y abonde, et la pêche des coquillages et poissons de mer, qui pullulent sur ses côtes, assure à ses habitants une partie de leur existence, et dans certaines circonstances devient pour eux la source d'un commerce lucratif. — Deux P. maristes desservent le culte dans l'île : ils ont su à prix d'efforts constants et intelligents assurer à la population canaque un certain amour du travail, ou sinon, transformer le dégoût naturel qu'ont en général ces peuples pour tout ce qui exige une certaine activité physique ou morale. Il n'y a peut-être pas, en Océanie, un seul point dont on puisse en dire autant.

Tout en inculquant au cœur de ces hommes primitifs l'amour du prochain, le respect des liens de la famille, la foi en Dieu qui forment la base de toute œuvre durable, les missionnaires leur ont fait comprendre que celui-là seul a le droit de vivre

qui se loge dans la maison qu'il construit et se nourrit sur le champ qu'il ensemence. Aussi voit-on dans les nombreuses îles océaniennes peu d'indigènes aussi heureux, aussi sains, aussi industrieux. Les ouvrages des femmes, comme étoffes, sont assez remarquables; celles qui les fabriquent sont arrivées à se servir fort adroitement de petites presses en bois, au moyen desquelles elles agrémentent leurs tissus de dessins variés. Les hommes, actifs et laborieux transportent sur les points principaux de l'île les produits de leur culture et de leur pêche, excédant à leurs besoins, pour les échanger; d'autres ont mis en exploitation une carrière, et font rouler du haut de la montagne des pierres énormes qu'ils apportent à la Mission pour l'achèvement d'une église, dont le plan a été dressé par les missionnaires.

Cette île respire en un mot le bonheur, qui est la conséquence forcée du bien-être acquis par le travail et légitimé par des devoirs moraux bien remplis.

Nous séjournâmes deux jours seulement à Futuna, et après 48 heures de traversée, nous jetâmes l'ancre devant Levuka (île Obalaou), point principal des îles Viti ou Fidji, récemment annexées à l'Angleterre.

Tous les Anglais avec lesquels nous nous sommes trouvés en relations s'accordent à dire que le sol

de l'archipel fidjien est mauvais, la conquête mal assurée, et les dépenses à faire peu en rapport avec le développement futur du pays. Ces conditions peu satisfaisantes sont, comme on le voit, bien loin des habitudes de l'Angleterre à l'égard du choix de ses possessions extérieures, et, quiconque a visité les colonies anglaises, s'étonnera tout d'abord que les Fidji soient venues en augmenter le nombre. Mais il n'y a point de puissance en ce monde, si forte qu'elle soit, qui n'ait à subir des exigences et à y faire face à un moment donné. C'est ce qui, au rapport des gens compétents, explique la prise de possession des Fidji.

Pendant la guerre d'Amérique, au plus fort de la crise cotonnière sur les marchés d'Europe, des compagnies se formèrent en Australie et en Nouvelle-Zélande pour fonder aux Fidji, dont le sol semblait favorable à ce genre de culture, de vastes plantations de coton. Des avances considérables furent faites aux commandants de ces compagnies qui allèrent s'établir aux Fidji, et les travaux, poussés avec la plus grande activité, ne donnèrent pas les résultats auxquels on s'attendait. Les premières opérations furent-elles mal dirigées, le sol fut-il mal choisi, c'est ce que l'on ne saurait déterminer positivement, mais ce qu'il y a de certain, c'est que tout le coton planté pourrit sur pied. De nouvelles avances, suivies d'essais aussi infructueux

tension, mais l'émigration anglaise ne se dirige pas encore vers les Fidji, et le peu de commerce qui se fait actuellement dans cette partie de l'Océanie est plutôt la propriété des Allemands que des Anglais.

Peu de choses à dire sur la Mission catholique représentée à Levuka par le Père Bréhérey, vieil habitant du pays. Au point de vue de l'œuvre de la propagation du dogme, il n'y a rien ou peu de chose à faire. Une église catholique et une petite école, qui y est adjointe, constituent à peu près l'unique propriété de la Mission sur ce point de l'archipel. Le plus grand nombre des conversions au christianisme a été effectué par les ministres wesléyens, qui sont arrivés dans le pays bien longtemps avant nos missionnaires, et qui y ont fondé un grand nombre d'établissements.

Tel est en résumé le mouvement actuel de l'Océanie. Il n'y a point, dans cette période de transition qui s'appelle la vie, de questions inutiles à étudier, point de pays qu'il ne soit bon de connaître au moins d'une façon générale. Celui qui vit aujourd'hui, heureux et insouciant de l'avenir, dans sa patrie, sera peut-être demain, par la force des choses, obligé de renoncer à cette existence facile pour entamer une grande lutte avec la vie. Peut-être attiré par l'inconnu, portera-t-il son activité à quelques milliers de lieues de son pays natal! Sans avoir la prétention de servir de guide à qui que ce

soit, je pense que pour de longues années encore les terres lointaines de l'Océanie offriront une récompense à peu près certaine à l'activité et au génie de l'émigration.



CHAPITRE X

L'île Campbell. — Sa position, nature du sol. — Climat. — Premiers travaux. — Flore et Faune de l'île. — Passage de Vénus sur le soleil.

Après une courte relâche à Port-Chalmers (Nouvelle-Zélande), la *Vire* fit route le 25 novembre pour l'île Campbell où elle arriva le 28, et prit son mouillage dans la baie du sud-est ou Persévérance.

Les renseignements suivants résumeront d'une façon précise la situation géographique de l'île Campbell · ils sont extraits du *Sailing Directory* de Findlay.

« L'île Campbell fut découverte par le capitaine Fréd. Hazelburgh avec le brick la *Persévérance*, appartenant à M. Robert Campbell de Sydney, en 1810. D'après son rapport, l'île a 30 milles de circonférence, le pays est montagneux et l'on y trouve plusieurs bons ports parmi lesquels deux, situés dans la partie est, doivent être choisis de préférence. Celui qui est situé le plus au sud des

deux fut nommé port de la Persévérance et Sir James Ross y mouilla avec l'*Erebus* et le *Terror* en décembre 1840. La montagne la plus élevée que l'on aperçoit du port est située dans sa partie nord et atteint une hauteur de 1500 pieds. Les terres situées de chaque côté sont nues et s'élèvent à pic de 800 à 900 pieds. Les montagnes peu boisées offrent un aspect plus désolé que celles des îles Auckland, et bien que sur certains endroits il y ait un entassement de bouquets d'arbres, la végétation n'atteint jamais le développement qu'elle a dans ces îles.

« La position inclinée de ces arbres indique nettement que les vents d'ouest dominent. De fréquentes et violentes rafales sont un phénomène caractéristique et remarquable qui se rencontre dans toutes les îles situées sous cette latitude. On l'observe à la terre de Kerguelen, à celle d'Auckland et particulièrement à l'île Campbell.

« Sir James Ross avait reçu l'avis, à la terre de Van Diémen, de conduire ses navires dans le port situé à la pointe N.-E., mais en donnant dans ce port, il reconnut qu'il était fréquenté par les vents venant de cette direction et fut obligé de se diriger dans le port du sud.

« Le port de la Persévérance a environ 4 milles en profondeur, est orienté sur un espace de plus de 2 milles dans la direction O.-N.-O., et après avoir

doublé une pointe rocheuse, qui se prolonge sous l'eau et sur laquelle s'échoua la *Terreur*, il court O.-S.-O. jusqu'à son extrémité.

Dans sa partie la plus proche de la mer, la profondeur de l'eau est trop grande pour offrir un bon mouillage, mais dans sa partie supérieure qui est complètement encaissée, il y a une place suffisante pour qu'un certain nombre de navires puisse y séjourner en grande sécurité et l'on peut s'y procurer de l'eau excellente en telle quantité que l'on veut. L'observation prise près de la pointe rocheuse a donné en latitude 52° 33' 26" S., et en longitude 169° 8' 41" E. L'élévation et la décroissance de la marée furent estimées à 43 pouces

« Le navire de guerre le *Cossack* mouilla dans la baie de la Persévérance, en février 1873, par 10 brasses en relevant le mont Beeman au N.-O. 1/2 N. Pendant les trois jours qu'il y resta, il éprouva un violente tempête de nord au N.-N.-O. se terminant dans le S.-W., de violentes rafales vinrent des montagnes et dans l'une d'elles le navire chassa sur son ancre et fut obligé de se porter plus loin et de mouiller par 12 brasses relevant le mont Beeman au N.-O. par O. 1/2 O.

« Un dépôt de provisions a été établi dans la baie de la Persévérance par les soins du gouvernement de la Nouvelle-Zélande, à l'usage des marins naufragés. Il est indiqué par un pavillon blanc.

L'eau douce se trouve en abondance à l'extrémité de toutes les baies du port. »

Notre mouillage ayant été pris à l'époque de nos deux voyages dans la baie de la Persévérance, c'est à sa description que je me suis particulièrement attaché.

L'île Campbell, situé à 52° 36'' latitude sud et 166° 53'' longitude est, est une terre élevée, nue, à l'aspect désolé. Son origine volcanique semble nettement accusée par la présence de nombreuses coulées de lave. les roches basaltiques qu'on y rencontre, le silex qui s'y trouve en grande quantité. La baie de la Persévérance, où nous prîmes notre mouillage, n'est qu'une profonde tranchée se terminant par un bassin circulaire que l'on peut considérer comme un ancien cratère, que les eaux de la mer ont envahi. Le sol, sur toute son étendue, est recouvert de touffes d'herbes parsemées sur des mottes de tourbe, séparées les unes des autres par des trous souvent profonds qui rendent la marche difficile et parfois dangereuse. A la base des montagnes, s'élèvent en épaisses rangées de hautes bruyères enchevêtrées de buissons ; l'eau douce abonde à l'île Campbell ; elle est de bonne qualité et agréable au goût. Quand on pénètre pour la première fois dans ces baies profondément encaissées par de hautes montagnes aux flancs abruptes et aux cimes dénudées, l'on ne peut se

défendre d'une pénible impression. L'on est bien là réellement au bout du monde, abandonné à soi-même, étranger à la société et aux diverses phases de son existence : c'est l'isolement dans toute la force du terme.

Il serait superflu de dire que l'île Campbell est peu visitée. Les baleiniers seuls y relâchent de temps à autre, comme nous avons pu le constater par la présence, à la côte, d'ossements de baleines. En Nouvelle-Zélande pourtant on nous avait informés de la présence avant nous, de bâtiments anglais à l'île Campbell : le navire *Victoria* y est venu en 1868, à la recherche d'un bâtiment qu'on supposait perdu dans ces parages et dont on n'a jamais entendu parler. Nous avons trouvé à terre une bouteille contenant un document laissé par le capitaine du *Victoria*, et plus tard, une autre pièce du même genre et une caisse de secours laissées par le capitaine du *Cossack* qui aurait visité l'île au commencement de l'année 1873. Aux termes de ces différents renseignements, un certain nombre de couples d'animaux divers, cochons, volailles, auraient été laissés à terre par ces deux bâtiments, mais nous n'avons trouvé aucune trace de ce qu'ils étaient devenus.

D'après sa position géographique, il semblerait que l'île Campbell dût être un pays très froid. Le climat est pluvieux, mais la tempé-

rature ne doit jamais être extrême. En décembre 1873, pendant l'été austral, par conséquent, nous avons eu presque constamment de la pluie et une ou deux fois seulement un peu de neige. La température n'est pas descendue au-dessous de quatre degrés centigrades au-dessus de zéro pendant ce premier séjour. De fortes rafales passent fréquemment au-dessus de l'île et parfois leur violence est telle, que de véritables nuages de poussière d'eau sont soulevés, chassés au loin, et masquent la vue pendant un instant. Le fond, au mouillage, est de vase très compacte, et la tenue excellente, sans quoi, un bâtiment, malgré les montagnes qui forment rempart aux grandes brises, ne serait pas complètement en sûreté dans les baies. En 1874, au mois de septembre, c'est-à-dire à la fin de l'hiver, nous avons eu de la neige en assez grande quantité. Pendant cette seconde période et jusqu'à la fin de décembre de la même année, la température a été supportable. Une seule fois, à terre, le thermomètre est descendu à six degrés au-dessous de zéro, pendant la nuit, deux fois à deux degrés et pendant le reste du temps la température s'est maintenue à une moyenne de cinq degrés au-dessus de zéro.

En vertu des instructions données par le ministre de la marine, la *Vire* devait se rendre d'abord à Otago pour y prendre quelques renseignements sur

l'île Campbell et y acheter des graines à légumes destinées à être semées dans l'île pour y établir s'il était possible un jardin potager qui pût constituer quelques ressources pour l'année suivante. Un terrain devait être préparé par les soins du bord pour établir un observatoire à l'arrivée de la Commission. L'hydrographie des baies, le plus grand nombre possible d'observations météorologiques et des renseignements de toute nature sur la constitution du sol et les productions naturelles, complétaient le programme de cette première partie des travaux. Malheureusement le sens des instructions ministérielles était beaucoup trop général ainsi que la suite nous le prouva. Par exemple, lorsque l'on a dit de préparer un terrain pour un observatoire, les détails afférents à cette question de premier ordre ont été si peu développés que, l'année suivante, les travaux faits à cet égard par la *Vire*, n'ont été d'aucune utilité à la Commission scientifique qui est arrivée avec un grand attirail d'instruments et d'appareils de toute sorte et n'a pu utiliser un terrain préparé pour établir une seule lunette.

Le jardin potager a été établi dans un tout petit îlot que l'on a défriché, dont on a remué la terre avec le plus grand soin, que l'on a ensuite ensemencé avec des graines de premier choix, de légumes résistants, et l'on pouvait espérer un bon

résultat. Ensuite l'hydrographie a été faite avec le plus grand soin par un officier du bord, M. Paturel, qui a fait dresser la carte de l'île, et, il faut bien le dire, si ce document a servi aux membres de la commission scientifique, ce qui n'est pas douteux, il a peu rapporté à son auteur à qui l'on n'a pas jugé indispensable d'attribuer le mérite de ce travail. Enfin des observations météorologiques nombreuses, consignées sur le journal de l'officier chargé des montres, du docteur et de la timonerie ont permis, dès ce premier voyage, de pouvoir rendre un compte exact des conditions désavantageuses dans lesquelles devait se trouver placée la Commission scientifique.

Il faut ajouter à ces différents travaux quelques études sur la flore et le faune de l'île, que le court espace de temps à y consacrer n'a pas permis d'étendre audelà des renseignements généraux qui ont, cependant, été jugés suffisants pour être rapportés dans un document transmis par les archives de médecine navale. Le 25 décembre tout était terminé, le programme des instructions ministérielles était rempli, et la *Vire* appareillait le lendemain pour la Nouvelle-Zélande.

Les quelques renseignements suivants se rattachent à la flore et à la faune de l'île.

La flore de l'île Campbell est assez pauvre et semble insignifiante au premier abord, cependant

les recherches multipliées faites à cet égard, tant la première année que la seconde, n'ont pas été absolument infructueuses. On trouve dans toutes les parties de l'île une espèce de tulipe jaune, très commune également en Nouvelle-Zélande, mais qui, à Campbell, atteint des proportions beaucoup plus considérables et dont on nous a demandé des échantillons à Dunedin. Le chou macquarie donne une belle fleur violette et l'on trouve en outre une assez grande quantité de délicates bruyères, des lichens et une certaine variété de mousses.

Il n'y a pas dans l'île d'animaux dangereux : le plus redoutable en apparence est l'otarie, dont la tête ressemble beaucoup à celle d'un lion, et dont les épaules sont recouvertes d'une crinière très épaisse. Les extrémités et les autres parties du corps sont semblables à celles du phoque. La taille puissante de l'otarie, son cri rauque, son poids énorme, sa formidable mâchoire peuvent effrayer au premier abord, mais on reconnaît bientôt que cet animal n'est pas dangereux ; il fuit au contraire la présence de l'homme, et, quand il est attaqué, il gagne la mer au plus vite. Il est très dur à tuer à cause de la couche de graisse de plusieurs centimètres qui le protège et, il n'est pas rare d'en voir, frappés de cinq à six balles, échapper aux poursuites des chasseurs. La peau de l'otarie a une certaine valeur comme fourrure, et sa graisse fon-

due donne une huile assez estimée. Cet animal, qui est amphibie, séjourne peut-être plus longtemps à terre que dans la mer. Il grimpe dans les montagnes jusqu'à 150 et 200 mètres, choisissant toujours les parties les plus fourrées, et où il peut également trouver de l'herbe à manger. Il se fait un gîte et se place toujours la tête tournée du côté de la mer.

Quoique le fait soit rare, il peut cependant arriver que le lion de mer poursuive le chasseur, ainsi que le prouve le fait suivant

Le 21 novembre 1874, après avoir passé la nuit sous une hutte improvisée, le Dr F..., moi et deux matelots partîmes à quatre heures du matin pour la baie de l'Ouest, où nous arrivâmes à cinq heures et demie après des peines inouïes A certains endroits de la route il fallut nous suspendre, à l'aide des mains, aux anfractuosités de roches élevées surmontant la mer; ailleurs, c'était un rocher incliné qu'il fallait franchir avec les plus grandes précautions, sous peine de tomber d'une hauteur de 20 mètres sur les rochers inférieurs. Le fusil en bandoulière, nous dûmes dépasser ces dangereux passages, et nous arrivâmes enfin heureusement sur une plage de sable fin limitant le tour de la baie de l'Ouest. Quatre lions étaient couchés paisiblement. A notre approche, deux gagnent la mer. Quant aux deux autres, nous nous les partageons ;

le Dr court au plus éloigné avec un des hommes ; le second et moi prenons le plus proche. L'animal se dresse debout, et à 5 mètres je lui envoie coup sur coup deux balles dans la tête : il tombe, se relève aussitôt et s'élance dans notre direction. Désarmé, je m'éloigne en courant. Mon matelot lui tire alors un coup de mousqueton à la poitrine. La balle traverse de part en part ; les entrailles sont à nu et l'animal continue sa poursuite en poussant des rugissements terribles. Le Dr, plus heureux que moi, ayant abattu son animal, accourt à notre aide et tend la crosse de son fusil vers la tête du lion, qui la mord profondément.

Pendant ce temps j'avais rechargé mon fusil ; je tire au défaut de l'épaule et l'animal, blessé pour la troisième fois, a encore la force de gagner la mer et nous le perdons.

Différentes espèces de phoques, le phoque gris commun, le phoque noir à longs poils et le phoque doré dont la fourrure est la plus fine, se trouvent à l'île Campbell. La chair du phoque est détestable. Nous avons essayé de la manger en la préparant de différentes façons, et nous n'avons pu nous y accoutumer.

La partie ornithologique de l'île présente de plus grandes variétés, et ce n'est qu'à notre second voyage que nous en avons connu toute la richesse. Les oiseaux que l'on trouve à Campbell sont : l'al-

batros, le pingouin, le mutton bird ou puffinus tristis, une espèce d'aiglon, le plongeon, le canard sauvage, et une espèce de bergeronnette très rare dont nous n'avons pu nous procurer un spécimen

Les plus grands albatros peuvent atteindre jusqu'à quatre mètres d'envergure, leur plumage est d'une blancheur immaculée, et les ailes déployées présentent une surface noire tirant sur le gris. Leurs pattes sont largement palmées. Ils se tiennent habituellement sur les hauteurs, ce qui est indispensable pour prendre leur vol, et ils construisent leurs nids sur ces touffes d'herbe dont nous avons parlé plus haut, en se plaçant à quelque distance des sommets, afin que les grands vents qui y règnent presque constamment ne viennent pas troubler la femelle pendant la couvée ; il est admis qu'elle ne quitte pas son nid jusqu'à l'éclosion, principalement sans doute pour préserver son œuf de l'attaque des aiglons qui, ainsi que nous l'avons souvent constaté, en sont très avides. Pendant tout ce temps le mâle lui apporte à manger; l'on ne trouve jamais qu'un œuf à la fois, et les naturalistes admettent deux pontes par an. Du 1er novembre au 15 décembre environ, les œufs n'étant pas encore couvés constituent un très bon aliment. Chacun pèse 500 grammes, et avec trois œufs on a un plat suffisant pour une dizaine de personnes. L'albumine y dominant dans une proportion notable, il

est bon d'employer deux jaunes contre un blanc. Les œufs d'albatros sont assez rares pour exciter l'envie des collectionneurs. Le muséum de Dunedin qui cependant possède une fort belle collection, en était complètement dépourvu en 1873, et je ne me souviens pas en avoir vu dans les autres villes de la Nouvelle-Zélande. Depuis l'expédition de Campbell, le muséum de Paris doit en être abondamment pourvu, et à Londres, les collectionneurs les payent 2 livres sterling. La peau de l'albatros est utilisée pour la fabrication de manchons assez estimés.

Les pingouins abondent à l'île Campbell, et il y en a de plusieurs espèces : c'est un des oiseaux les plus curieux que l'on puisse voir. Il se tient sur deux pattes largement palmées, et il est muni de chaque côté du corps de deux ailerons très forts et très nerveux qui lui servent de nageoires et qu'il bat avec bruit : son bec n'est pas très long, mais acéré et redoutable : sa démarche est d'un comique achevé ! Il procède par sauts très rapprochés les uns des autres, et quand il s'arrête il secoue la tête de droite et de gauche, en accompagnant ce mouvement du frétillement d'une espèce de pinceau que la nature, avare à son égard, lui a attribué comme queue. Son cri est aigre et strident; il plonge et nage sous l'eau avec une vitesse remarquable. L'espèce de pingouin la plus commune, à l'île Campbell, est le corfou, qui est de petite

taille, et dont le dos est recouvert d'un plumage bleu foncé assez épais. Le ventre est blanc d'argent, le bec rouge orange et la tête surmontée d'une aigrette jaune d'or qui est divisée en deux parties retombant de chaque côté. Différentes espèces de pingouins se trouvent à Campbell, et le plus beau de tous est le pingouin royal, que l'on rencontre assez rarement. Les pingouins construisent leur nid dans les excavations naturelles des rochers qui bordent la côte. Leurs œufs sont bleu clair. La peau du pingouin est utilisée, comme celle de l'albatros, à fabriquer des manchons, blagues, etc.

L'oiseau le plus curieux que l'on trouve à l'île Campbell est le mutton bird. En 1873, nous avions été informés, par les documents trouvés à terre, qu'il existait dans l'île un oiseau habitant des trous souterrains et qui pouvait constituer une ressource alimentaire, mais nos recherches étaient restées vaines à notre premier voyage. En 1876, M. le docteur Filhol, naturaliste, fut le premier qui découvrit le mutton bird. Cet oiseau se terre absolument comme un lapin; sa retraite se compose de plusieurs galeries souterraines, partant d'une chambre circulaire et se terminant par une gueule comme dans un terrier ordinaire. Les œufs sont généralement déposés dans de petites excavations pratiquées à droite et à gauche des galeries; leur forme se rapproche beaucoup de celle des œufs de

canard ; ils sont entièrement blancs et la coque en est très fragile. Le meilleur moment pour prendre le mutton bird est à la chute du jour. D'après les premiers renseignements que le hasard nous avait procurés, il suffirait d'enfoncer le bras jusqu'au coude dans certains trous, d'une forme particulière, pour prendre le mutton bird ; cela peut être vrai quelquefois, mais généralement on a beaucoup plus de peine à s'en emparer. On bouche le plus de trous possible, et on fait une tranchée jusqu'à ce qu'on arrive à une des galeries que l'on suit alors pour traquer l'oiseau, ce qui est souvent long et pénible. Le mutton bird est de la taille d'un gros pigeon : son plumage est brun, son bec entièrement noir et recourbé à son extrémité, les pattes sont palmées et armées de griffes très acérées ; l'expression de l'œil est la même que celle des nocturnes. Le mutton bird exhale une odeur assez forte se rapprochant du musc, et, du reste, c'est à ces émanations que l'on reconnait les trous qu'il habite, mais sa chair, ainsi qu'il a été dit plus haut, n'est pas mauvaise. Apprêté en salmis, c'est un mets assez agréable au goût.

Le plongeon est très commun à l'île Campbell : il est très difficile à tuer, car lorsqu'il est à l'eau, il plonge au moindre bruit et se dérobe ainsi aux poursuites. Le canard sauvage est très rare dans l'île et je ne pense pas qu'il y existe depuis long-

temps. Le climat lui convient parfaitement, et il semble qu'il devrait y en avoir un grand nombre, à ce point de vue au moins. En outre, ce qui confirmerait cette opinion, c'est que d'une année à l'autre nous avons pu constater une augmentation sensible de ce gibier.

L'aiglon que nous avons trouvé à Campbell est un oiseau de la grosseur d'une poule ; son plumage est brun, ses pattes palmées et terminées par des griffes très pointues : son bec est recourbé en pointe à l'extrémité supérieure et présente une certaine analogie avec celui d'un aiglon dont nous lui avons donné le nom. Lorsqu'il est sur une carcasse d'oiseau ou de phoque, en train de manger, la détonation d'un coup de fusil qui le manque ne le dérange nullement, et il faut en outre le tirer de très près, car le plomb glisse sur son corps avec une facilité désespérante. Il construit son nid sur le sommet des montagnes, et le mâle et la femelle exercent simultanément leur surveillance près des petits. Il est très audacieux, et, loin de fuir la présence de l'homme, si quelque chose le tente, il le suit de très près. Il est très friand des œufs d'albatros, et je me souviens qu'un jour, pendant que je me reposais, ayant à côté de moi trois œufs, je reçus un vigoureux soufflet qui n'était qu'un coup d'aile d'un de ces aiglons, et avant que j'aie pu armer mon fusil, mes œufs étaient crevés à coups de bec.

L'on trouve à l'île Campbell quelques poissons de petite taille qui ressemblent beaucoup au goujon et qui ont assez bonne apparence au premier abord : mais quand on les ouvre on les trouve remplis de vers : il en est de même des intestins du phoque et de ceux de beaucoup d'oiseaux. — Les rats abondent dans toutes les parties de l'île.

2° *Voyage.* — Le 9 septembre 1874, après une traversée splendide depuis Sydney, nous revîmes les sommets de l'île Campbell, et le même jour la *Vire* reprit son ancien mouillage dans la baie de la Persévérance. — La commission scientifique que nous amenions se composait de deux ingénieurs hydrographes, un lieutenant de vaisseau et un naturaliste.

Ces Messieurs nous apprirent que le rapport adressé à la fin de l'année 1873 au ministère de la marine, bien loin par ses termes de leur donner l'espoir de réussir dans le but de leurs prochains travaux, n'avait pu en aucune façon modifier le plan de l'Académie des sciences, qui avait décidé d'une façon absolue que l'expédition de l'île Campbell aurait lieu quand même.

Outre un grand nombre d'instruments nécessaires aux travaux de toute nature que la commission allait entreprendre, nous apportions des cases en bois, dont les planches numérotées devaient être montées à terre. Dès le premier jour, le résultat

auquel nous devions nous attendre était démontré. Le terrain, préparé l'année précédente pour l'observatoire, fut jugé de suite insuffisant et mis de côté. Notre jardin, fruit de tant de peines, avait été pillé par les oiseaux, et nous ne recueillîmes qu'une douzaine environ de pommes de terre microscopiques.

Quant aux travaux de la Commission, ils furent commencés dès l'arrivée et poussés avec une activité non interrompue malgré les plus grandes difficultés. L'on ne peut se rendre compte sans en avoir été témoin des peines qu'on a eues à installer les postes d'observation : le terrain a dû être préparé ; puis les cases montées, mais à chaque instant la pluie, la neige, le vent venaient interrompre le travail ou détruire ce que l'on avait commencé. En dehors des gros travaux pénibles dans ces conditions, il y avait à visiter tous les instruments, à les monter, quelques rectifications à faire; en un mot, différents détails d'une grande importance, et pour lesquels un homme spécial était nécessaire. Or, quinze jours après notre arrivée, le second maître mécanicien, désigné exclusivement pour ce genre de travail, mourut, et personne ne pouvait le remplacer MM. Bouquet de la Grye et Hatt durent augmenter leur travail déjà si considérable, de ce supplément de besogne. Quoi qu'il en soit, cinq jours après notre retour à l'île

Campbell, c'est-à-dire le 14 septembre, un observatoire fut installé, et M. Hatt commençait ses observations ; en même temps, M. Filhol faisait ses préparatifs pour enrichir plus tard le muséum de Paris de la remarquable et nombreuse collection que ses laborieuses courses dans l'île devaient bientôt lui acquérir ; M. Courrejolles, qui avait été chargé de la photographie, était complètement prêt à la fin de septembre, et enfin M. Bouquet de la Grye, chef de l'expédition, ne songeant qu'à son devoir, libéral de ses fatigues autant qu'il eût été désireux d'être parcimonieux de celles des autres, si une noble rivalité dans l'accomplissement de leur tâche ne l'eût empêché, avait sous la main, au 1er octobre, tous les moyens d'atteindre le but qu'il s'était proposé. Les différents postes d'observation étaient à cette époque reliés par un fil télégraphique, de façon que chacun pût communiquer, séance tenante, ses propres observations aux autres observateurs. Tout était donc pour le mieux et franchement, après tant de misère et de souffrance, il était juste que tous ces efforts ne fussent pas perdus. Mais la nature a été plus forte que l'homme, et l'expédition de Campbell a échoué dans son but principal. — Quelques notes recueillies chaque jour sur les conditions climatologiques, montreront combien était défavorable la situation faite à une commission de ce genre à l'île Campbell.

1er Voyage, du 28 novembre au 25 décembre.

30 Temps affreux.

1er décembre. — Neige violente, temps couvert toute la journée.

2. Violentes rafales et grains nombreux.

3. Journée épouvantable.

5. Mauvais temps toute la journée.

12. Pluie et brume.

16. Mauvais temps, pluie, rafales.

17. Dans la journée, temps affreux, pluie torrentielle, vent violent.

18. Pluie le matin, neige le soir.

19. Temps affreux et glacial. Vers 11 heures, tempête de neige et de grêle, neige toute l'après-midi.

20. Temps affreux, coup de vent.

21. Pluie toute la journée.

22. Pluie toute la soirée.

24. Très mauvais temps le matin.

2e Voyage, du 9 septembre au 19 octobre.

10. Violentes rafales et pluie le soir.

11. Très mauvaise nuit ; à 1 heure du matin mouillé l'ancre de la veille. Ce matin la pluie et la grêle se mêlent aux rafales. Neige violente dans l'après-midi.

plus ou moins avariés. Une des cases est complètement détruite ; les toiles des coupoles sont enlevées. Mauvais temps toute la journée, le soir calme plat et brume épaisse.

24. Pluie, vent et brume le soir.

27. Pluie et vent le soir.

28. Brume épaisse : le soir, on ne distingue plus les formes de la baie.

29.
30. } Très beau temps.
31.

Du 1er décembre au 9, jour du passage, l'île Campbell n'est plus reconnaissable. La température est douce, le ciel pur, les nuits relativement favorables aux observations. La nature semble enfin avoir pitié des travailleurs et vouloir récompenser leurs efforts Tout le monde redouble d'ardeur dans les derniers préparatifs. Enfin le grand jour se lève avec un temps passable qui se couvre un peu vers neuf heures du matin. Quelques nuages commencent à chasser dans la direction de la baie; à dix heures, le soleil disparaît et ne reparait plus qu'à intervalles. A onze heures, la brume commence. A midi, du bord, on ne voit plus la terre. 1er contact extérieur à une heure. Nul. Le temps se dégage un peu mais se couvre aussitôt.

2me contact (le plus important) ; une heure trente-cinq. Le temps est couvert depuis dix

minutes. Nul. M. Bouquet a pu prendre une distance angulaire de Vénus.

3me contact, cinq heures. Nul. Photographie nulle.

Ce déplorable résultat était à prévoir. A la fin de l'année 1873, le commandant avait adressé, comme nous l'avons dit, un rapport très défavorable au résultat futur des travaux de l'expédition scientifique à l'île Campbell ; mais ce rapport avait été mis de côté et il était décidé que cette expédition aurait lieu quand même, quelles que fussent les conditions favorables ou désavantageuses. Quel a donc été le but de notre premier voyage ? Le terrain préparé par les soins du bord a été mis immédiatement de côté, le jardin n'a rien produit et cela était encore probable, les travaux hydrographiques des officiers de la *Vire* ne sont pas restés leur propriété. Notre rôle a consisté à trouver la route pour l'année suivante.

Le 27 décembre, après avoir mis à terre quelques animaux, cochons, volailles, et laissé dans une case conservée à cet effet, une caisse de biscuits et de farine, nous quittâmes l'île Campbell, emportant de ce pays désolé d'assez tristes souvenirs et nous fîmes route vers la Nouvelle-Zélande.

Je ferme ici ces pages. Ce n'est pas sans une grande satisfaction que j'ai évoqué de nouveau les beaux souvenirs que m'a laissés ce voyage en Océa-

nie. Quoi de plus beau que de pouvoir employer les premières années de la jeunesse à la contemplation et à l'étude de ces pays lointains où l'œuvre admirable de la création est empreinte d'une beauté incomparable. Tout en regrettant parfois d'avoir quitté une carrière où j'ai eu des chefs excellents, des amis distingués et dévoués, je puis sans doute me consoler en pensant de temps à autre aux immenses satisfactions qu'elle m'a données, et c'est par cet esprit d'égoïsme que je me suis permis d'offrir aujourd'hui au public l'exposé sommaire des souvenirs que renferme ce modeste travail.

PRIX DIVERS

SIMONS'BAY (CAP DE BONNE-ESPÉRANCE)

Charbon, les 1016 k. 24, ou tonne anglaise, 70 fr. 50, transport 6 fr. la tonne.
Frais de pilotage, entrée et sortie, les 1016 kg 24, ou tonne anglaise, 279 fr. 65.
Viande de bœuf (d'après marché), le kilog. 0 fr. 68.
Pain (d'après marché), le kilog. 0 fr. 40.
Œufs (d'après marché), la douzaine 1 fr. 92.
Moutons vivants (d'après marché), 16 fr.
Bœufs vivants (d'après marché), pesant brut 320 kg., 160 fr.
Fourrage (d'après marché), le kilog. 0 fr. 13.
Poules vivantes (d'après marché), 2 fr. 30.
Lait, le litre, 0 fr. 65.

SYDNEY (AUSTRALIE)

Mi-novembre

Viande de bœuf, le kilog. 0 fr. 90.
Pain frais, le kilog. 0 fr. 60.
Moutons vivants, 26 fr. 25.
Chocolat, le kilog. 6 fr.
Bougie, le kilog. 3 fr.
Charbon, la tonne, 26 fr. 50. rendu à bord.

PORT-CHALMERS ou DUNEDIN (NOUVELLE-ZÉLANDE)

Fin novembre

Viande de bœuf, le kilog. 0 fr. 94.
Pain frais, le kilog. 0 fr. 40.
Pommes de terre, le kilog. 0 fr. 13.
Moutons vivants (tondus), 20 fr. 40.
Fourrage, le kilog. 0 fr. 35.

PORT-CHALMERS (NOUVELLE-ZÉLANDE)

Fin décembre et commencement janvier 1874

Viande de bœuf, le kilog. 0 fr. 94.
Pain frais, le kilog. 0 fr. 47.
Moutons vivants (tondus), 20 fr. 40.
Fourrage, le kilog. 0 fr. 35.
Lait, le litre, 0 fr. 90.
Bois de chauffage, les 1000 kilog. 21 fr.
Charbon de terre, les 1000 kilog, 49 fr. 72.
Eau (la tonne), 3 fr. 18.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Prix de diverses denrées de consommation commune

(PORT-CHALMERS ET DUNEDIN)

Novembre 1873

Biscuit, le kilog. 0 fr. 50.
Farine ordinaire, le kilog. 0 fr. 37.
Lard salé, le kilog. 1 fr. 40.
Riz, le kilog. 0 fr. 85.
Pois verts, cassés, le kilog. 0 fr. 75.
Fromage, le kilog. 1 fr. 75.
Café en grains, le kilog. 3 fr. 65
Sucre cassonnade, (la tonne varie entre 858 fr. 50 et 959 fr. 50), le kilog. 0 fr. 90 (prix moyen).
Beurre salé (denrée de prix très variables), le kilog. 1 fr. 80.
Conserves de mouton ou de bœuf, en boîtes de 1 k. 800 à 5 k. 400, le kilog. 1 fr. 70 (prix moyen).
Tapioca, le kilog. 1 fr. 60.
Chocolat, le kilog. 4 fr. 30.
Vin de campagne, (alcool titre exigé 12 0/0), le litre, 1 fr. 40.
Eau-de-vie 1re qualité, le litre, 3 fr. 10.

Eau-de-vie 2me qualité, le litre, 2 fr. 20.
Rhum, le litre, 1 fr. 40.
Vinaigre, le litre, 0 fr. 65.
Huile d'olives, le litre, 3 fr. 45.
Jus de citron, le litre, 1 fr. 40.
Achards, la bouteille, 1 fr. 05.
Gelée (confitures assorties) en boites, la boite, 0 fr. 95.

MATÉRIAUX

Bois à brûler (suivant l'espèce), la corde ou 3 stères 632, 35 fr. 35.
Planche, le mètre varie de 0 fr. 90 à 1 fr. 90.
Chaux, le sac de 101 kilog. 9 fr. 50.
Ciment, le baril, 31 fr. 55.
Briques, prises à Dunedin, le mille, 85 fr. 25.
A Port-Chalmers le blanchissage nous a coûté en 1874, janvier, 4 shellings la douzaine de pièces, grandes ou petites.
Une voiture, de Port-Chalmers à Dunedin, coûte 1 liv. st.
Une barrique de bière coloniale (Dixon-Bruary), 4 liv. st.

TABLE

Le Mans. — Impr. Leguicheux-Gallienne.

LE MANS. — TYP. LEGUICHEUX-GALLIENNE.

